

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP. 886 EBOLOWA

DEPARTEMENT DE L'INNOVATION, DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S
TRAINING COLLEGE

P.O BOX: 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION,
COMMERCIAL TECHNIQUES AND
INDUSTRIALIZATION

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

TIC ET EMPOWERMENT DES FEMMES DANS LA REGION DU SUD : cas de la ville d'Ebolowa

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
d'Enseignement Technique de deuxième grade (DIPET II)

OPTION : GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

Rédigé et soutenu par :

ELA NGBWA Doline Rolande

Matricule : 19W1131



Sous la direction de :

Pr OMENGUELE René Guy

Maître de conférences

ANNEE ACADEMIQUE:

2020-2021

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	ii
DÉDICACES.....	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES ABRÉVIATIONS	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES TABLEAUX	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES GRAPHIQUES	Erreur ! Signet non défini.
RESUME.....	Erreur ! Signet non défini.
ABSTRACT	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GENERALE.....	Erreur ! Signet non défini.
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE RELATIF AUX TIC ET À L'EMPOWERMENT DES FEMMES	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC ET DE L'EMPOWERMENT	Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC	Erreur ! Signet non défini.
SECTION II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DE L'EMPOWERMENT.....	20
CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION THEORIQUE ENTRE LES TIC ET L'EMPOWERMENT DES FEMMES	Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : REVUE DE LA LITTERATURE DE L'IMPACT DES TIC SUR L'EMPOWERMENT DES FEMMES.....	Erreur ! Signet non défini.
SECTION II : LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE TIC ET EMPOWERMENT.....	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE III : CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ETUDE	Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX METHODOLOGIQUE.	Erreur ! Signet non défini.
SECTION II : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE IV: PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS....	Erreur ! Signet non défini.
SECTION I : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	Erreur ! Signet non défini.
SECTION II : RÉSULTATS ET ANALYSES STATISTIQUE DES DONNÉES .	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION GÉNÉRALE	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES	

AVERTISSEMENTS

L'École Normale d'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le présent mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.



DÉDICACES

À ma famille

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, c'est l'occasion pour nous d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à ce travail, nous remercions particulièrement **le Professeur OMENGUELE René Guy**, notre directeur qui, malgré ses multiples responsabilités tant sur le plan administratif qu'académique, a consacré son précieux temps à la supervision de ce travail.

Nos remerciements vont également

Au, **Docteur SAMBA Michel Cyrille** chef de département de l'Innovation, des Techniques Commerciales et de l'Industrialisation pour les efforts consentis pour le bon déroulement des enseignements pour l'année académique 2020/2021.

Au corps enseignant de l'Ecole Normale Supérieur d'Enseignement Technique de l'Université de Yaoundé I à Ebolowa.

À mes camarades de promotion pour leurs conseils, leur soutien scientifique et moral qui ont été déterminants tout au long de ce mémoire.

Je remercie mes amis et anciens camarades, en particuliers **MBAKOP YONZUE Oriane, MOMO WEIKO Désirée Stella** pour leur contribution tant morale que financière.

Je remercie vivement les membres de ma famille, en particulier **M. ZO'OBO FRANCK CALVIN, mes deux Petites Sœurs** dont le soutien a été sans faille, dans la prière et au niveau moral.

Enfin que toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire trouve ici mes sincères remerciements.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR : Activité Génératrice de Revenu

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International

CCIMA : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat

DNUPF : Division des Nations Unies pour la Promotion de la Femme

DPES : Document de Politique Economique et Sociale

NTIC : Nouvelle Technologies de l'Information et de la Communication

ODD No 5 : Objectif de Développement Durable n°5

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

ONU : Organisation des Nations Unies

PED : Pays En Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

REFELA : Réseau des femmes élues Locales d'Afrique

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

UIT : Union Internationale des Télécommunications

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour L'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : mesure de l'automatisation économique des femmes	25
Tableau 2 : Étapes du processus d'empowerment	27
Tableau 3 : relation des femmes à la technologie.....	45
Tableau 4 : Structure de l'échantillon	58
Tableau 5 : Identification des variables.....	64
Tableau 6 : Opérationnalisation des hypothèses	66
Tableau 7 : tranche d'âge	67
Tableau 8 : Quelle est votre situation matrimoniale ?.....	68
Tableau 9 : Quelle est votre région d'origine ?	69
Tableau 10 : Quel est votre niveau d'études ?.....	70
Tableau 11 : Êtes-vous le soutien principal de votre ménage ?.....	71
Tableau 12 : Lesquelles des propositions suivantes décrivent le mieux votre situation actuelle ?	72
Tableau 13 : Quelles sont les TIC dont vous disposez au sein de votre organisation ?	73
Tableau 14 : Avez-vous accès à internet ?	74
Tableau 15 : Dans le cadre de vos activités pour quelles raisons utilisez-vous les TIC ?.....	75
Tableau 16: Pour se connecter à internet vous allez où ?.....	76
Tableau 17 : Quelles sont les principales raisons qui peuvent expliquer que vous ne soyez pas connecté sur internet ?	77
Tableau 18 : Pour quelles raisons principales utilisez-vous les réseaux sociaux (par ex. Facebook, Twitter) (plusieurs choix).....	78
Tableau 19 : Qui paie généralement votre connexion Internet ?.....	79
Tableau 20 : Dans quelle mesure considérez-vous que les TIC (Internet, ordinateur et téléphone) vous permettent d'être plus autonome qu'auparavant sur le plan de vos activités ? (plusieurs choix possibles).....	80
Tableau 21 : Avez-vous reçu une formation pour utiliser ces outils communication ?.....	81
Tableau 22 : Qui vous aide lorsque vous utilisez les outils de communication à votre porter ?.....	82
Tableau 23 : A quel degré les revenus de votre activité vous permettent d'être autonome ?.....	83

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Tranche d'Age	69
Figure 2 : Situation matrimoniale	70
Figure 3 : Région d'origine	71
Figure 4 : Niveau d'études	72
Figure 5 : Soutien principal du ménage.....	73
Figure 6 : soutien actuelle.....	74
Figure 7 : les TIC de votre organisation	75
Figure 8 : Accès internet	76
Figure 9 : Raisons d'utilisation des TIC.....	77
Figure 10 : Raisons de non connexion à internet.....	78
Figure 11 : Raisons d'utilisation des réseaux sociaux.....	79
Figure 12 : Qui paie votre connexion.....	80
Figure 13 : Moyen d'autonomisation à travers les TIC.....	82
Figure 14 : Formation d'utilisation des TIC.....	83
Figure 15 : Aide à l'utilisation des TIC.....	84
Figure 16 : Autonomie à travers le niveau de revenu.....	86

RESUME

Pour atteindre notre objectif qui est d'étudier la relation entre l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication et l'empowerment des femmes, nous avons tout d'abord construit un cadre d'analyse dans lequel le concept « Technologies de l'Information et de la Communication » est considérée comme la variable indépendante et l'« empowerment des femmes » comme variable dépendante; et ce, en nous basant sur la littérature relative à ces deux concepts. Ainsi pour recueillir les données nécessaires à cette étude, nous avons procédé d'une part à une analyse documentaire et d'autre part à une enquête menée auprès de 30 femmes de la ville d'Ebolowa. Les résultats de notre recherche révèlent que les femmes interrogées se servent des TIC de multiples façons et que les usages développés favorisent leur autonomisation. Si l'utilisation de ces outils leur donne des moyens efficaces d'améliorer leurs conditions de vie, elle ne permet toutefois pas nécessairement de transformer une structure sociale qui les désavantage traditionnellement.

Mots clés : Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), Empowerment des femmes.

ABSTRACT

To achieve our objective, which is to study the relationship between the use of information and communication technologies and the empowerment of women, we first of all constructed an analytical framework in which the concept "Technologies of Information and Communication "is considered as the independent variable and" women's empowerment "as the dependent variable; and this, based on the literature relating to these two concepts. In order to collect the data necessary for this study, we conducted part of a documentary analysis and part of a survey of 30 women in the city of Ebolowa. The results of our research reveal that the women questioned use ICT in multiple ways and that the uses developed favor their empowerment. While using these tools gives them effective means to improve their living conditions, it does not, however, transform a social structure that traditionally disadvantages them.

Keywords: Information and communication technologies, Empowerment of women.

INTRODUCTION GENERALE

Dans les pays africains, l'heure est à la prise en compte de la dimension genre dans les stratégies de développement de l'économie nationale (Manika, 2011). Les femmes sont devenues, dans les pays développés comme dans les pays en développement, des actrices majeures de la vie économique et sociale. Comme Sen (2000) l'a fait remarquer, elles sont ainsi passées du statut de spectatrices passives en attente d'un bien-être octroyé à celui d'agents économiques actifs capables de trouver des emplois hors du foyer, de gagner des revenus propres, de jouir du droit de propriété, d'accéder à l'information et de participer à la prise de décision à l'intérieur, comme en dehors, du cercle familial.

Cette propension des femmes à une participation croissante à la vie économique est cependant entravée à la fois par leurs faibles capacités propres en termes de capital humain, mais aussi par les discriminations dont elles sont l'objet dans l'accès à certains des outils de travail. Selon le rapport sur le Développement Humain de 2009, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) rapportait que 70% de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour étaient des femmes. Les statistiques sur les sexes de la base de données de la Banque Mondiale révèlent également que les femmes connaissent un plus gros taux de chômage que les hommes dans quasiment tous les pays du monde.

En Afrique subsaharienne francophone les femmes sont dans une situation plus vulnérable vu que 86 % d'entre elles occupent un emploi précaire, car elles sont plus nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation (Organisation Internationale de la Francophonie, OIF, 2016). Cependant, étant plus entreprenantes, ces femmes développent des activités génératrices de revenus (AGR) via notamment les micros entreprises, opérant essentiellement dans des activités à faible valeur ajoutée (Dzaka-Kikouta, Mabenge 2018).

Au Cameroun, le rôle des femmes dans la vie économique est célébré dans toutes les stratégies, particulièrement dans le récent Document de politique économique et sociale (DPES) qui, tout en faisant une place essentielle aux femmes dans la lutte contre la pauvreté, classe la plupart d'entre elles parmi les groupes vulnérables. Le pays occupe la 33^e place Africaine en termes de l'inclusion économique des femmes, rapporte le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA), dans son « Rapport analytique de la situation de l'autonomisation des femmes en Afrique », publié au moins de juillet 2020. Selon ce rapport, les emplois vulnérables représentent 83,6% des emplois exercés par les femmes et le taux de chômage touche environ 3,8% des femmes actives contre 2,9% des hommes, de la même catégorie. Comme la plupart des pays africains, le Cameroun est dans une situation d'urgence

quant à la question de l'emploi des femmes. Il est donc impératif de prendre des mesures concrètes pour que les femmes puissent avoir de réelles perspectives professionnelles et mener une vie productive et gratifiante. Des études récentes ont conclu que l'autonomisation des femmes était fondamentale pour la réduction de la pauvreté, une condition préalable au développement économique des états, exploitant la possibilité de modifier Considérablement l'évolution du Programme 2030 initié par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Ainsi, nombreux sont les facteurs sources d'autonomisation des femmes, dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) Armand Claude ABANDA(2020). Il est bien connu que tout effort visant à améliorer la qualité de vie des habitants des pays en développement serait inachevée sans l'autonomisation des femmes. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des appareils et des ressources technologiques permettant de créer, de faire circuler, de stocker, d'apporter une valeur ajoutée et de gérer l'information. Le secteur des TIC englobe divers segments tels que les télécommunications, la radiodiffusion et la télévision, le matériel informatique, les logiciels et les services et les médias électroniques, etc. Les TIC sont en train de devenir un outil puissant pour l'autonomisation des femmes dans un pays en développement comme le Cameroun.

La Division des Nations Unies pour la promotion de la femme (DNUPF) se concentre sur « les TIC, leur impact et leur utilisation en tant qu'outil de promotion de la femme » (Marcelle, 2002). Des études de cas réussies dans de nombreux pays décrivent l'utilisation des TIC comme un outil pour l'autonomisation économique des femmes (Prasad et Sreedevi, 2007), de participation à la vie publique (Lennie, 2002) et d'amélioration des compétences et des capacités des femmes dans la société (Mitchell & Gillis, 2007). Utilisées efficacement, les TIC peuvent créer de meilleures opportunités pour les femmes d'échanger des informations, d'accéder à l'éducation en ligne et de s'engager dans des activités de commerce électronique (Marcelle, 2002). Dès lors, la disposition d'équipements technologiques et l'appropriation des TIC sont devenues des enjeux importants pour les institutions internationales (Tufté et Mefalopoulos, 2009 ; LaFrance et al., 2010).

La Commission économique africaine (CEA) considère que « les TIC sont centrales à la réduction de la pauvreté qui à son tour est centrale pour l'autonomisation des femmes » (Lowe et Khan 2000). Une conférence intitulée (« Connectivité globale pour l'Afrique, questions et réponses »), organisée par la CEA en 1998, a mis en évidence un éventail d'applications pour les TIC dans le secteur privé en Afrique, parmi lesquelles le commerce électronique, la gouvernance, la promotion du tourisme, des transports, l'éducation, la santé,

le social, l'agriculture, l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Tous ces mécanismes ont pour objectif la croissance économique des pays en plaçant les femmes au centre des processus de développement.

Au Cameroun, les débats sur l'économie numérique sont de plus en plus soulevés. En plein essor, elle représente un atout stratégique dont la contribution non négligeable qui pourrait changer la donne nationale. Etant un défi majeur pour l'atteinte des objectifs de l'émergence digitale en 2020 et de l'émergence à l'horizon 2035. Il est demandé aux gouvernements, dans le contexte des politiques d'égalité de genre, d'avoir une « politique en matière de TIC qui encourage l'entreprise, l'innovation et l'investissement, et qui accorde une attention particulière à la participation et la promotion des femmes ». Les TIC doivent principalement servir aux femmes à intégrer le marché du travail.

C'est dans ce contexte que le gouvernement camerounais a entrepris de faire avec l'Institut Africain d'Informatique, branche du Cameroun des programmes sociaux initiateurs aux TIC. En effet, pour une meilleure insertion professionnelle et la promotion de l'auto-emploi, l'IAI-Cameroun a lancé des programmes sociaux mobilisateurs d'initiation aux TIC et à l'entrepreneuriat, à savoir : l'« Opération 100 000 femmes, horizon 2012 » qui a permis de former en 10 ans, 103 350 femmes sur l'ensemble du territoire national, et le programme de formation d'« Un million de jeunes, d'enfants et de femmes (MIJEF) à l'horizon 2035 » qui, à ce jour, a permis de former 184 500 jeunes, enfants et femmes. De même Afin de permettre aux femmes de profiter des multiples opportunités offertes par ce domaine la libéralisation du commerce mondial, les stratégies mises en place pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA) du Cameroun a mis en place un centre multimédia financé par plusieurs partenaires du développement. Ce centre propose aux agents économiques des services de formation, de conseil et d'information sur le milieu socio-économique et facilite leur accès aux marchés internationaux. Il met également à leur disposition un espace Internet avec trente ordinateurs et une bande passante de 128 méga-octets (Mo). C'est dans ce centre qu'un programme de soutien pour les femmes entrepreneures dans le secteur textile et vestimentaire a été mis en place en vue de les préparer à conquérir le marché nord-américain.

Le choix d'encourager la formation des femmes et de les autonomiser dans un domaine aussi innovant et discriminant que celui des TIC est en parfaite adéquation avec l'ODD No 5 des Nations Unies qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les objectifs de ces programmes sont le renforcement des capacités de participation des femmes au

développement et à la lutte contre la pauvreté au travers des TIC, la capitalisation et l'extension des opportunités d'insertion professionnelle. Ces formations permettent ainsi aux femmes de trouver facilement un emploi sur un marché du travail où les TIC jouent désormais un rôle cardinal, et sont non seulement un instrument de résorption du chômage, mais aussi et surtout un vecteur de lutte contre la pauvreté, parce que créatrices de richesses.

Grâce aux nombreuses potentialités et services que les TIC offrent aux utilisateurs, elles sont devenues incontournables dans les processus d'autonomisation. Ainsi elles sont perçues comme des outils qui vont propulser le développement. Une étude de l'UIT (2005) décrit les TIC comme des « outils les plus puissants à notre disposition pour autonomiser les femmes ». Elles sont rentables et ont un pouvoir de transformation important, et en fournissant directement aux femmes des outils d'auto-autonomisation (Heeks, 1999; Karake, Shalhoub et Al Qasimi, 2006). Avec cette transformation, la maîtrise des outils numériques devient une condition sine qua non de l'emploi salarié et de la création d'entreprises dans un tel contexte, les femmes ne doivent rester en marge de cette société numérique.

La littérature sur les énormes possibilités qu'offrent les TIC pour l'autonomisation des femmes est dynamique et vaste. Kelkar et Nathan (2002, p. 433) ont soutenu que les TIC ont le potentiel de « redéfinir les rôles traditionnels de genre » et que « la diffusion des services basés sur les TIC a été immensément bénéfique aux femmes, en particulier à celles qui ont des compétences limitées. » Drucker (2001) a qualifié les TIC de « grand égalisateur » et les pionniers dans le domaine de l'autonomisation des femmes par les TIC, tant dans le milieu universitaire que dans celui de la défense des droits, comme Hafkin et Taggert (2001), Huyer (2002), Mitter (2003), Nath (2001), Sharma (2003), Sharma (2004) et Ng (2005) ont montré de manière convaincante que l'accès et l'utilisation efficace des TIC contribuent à l'autonomisation des femmes et au renforcement de leurs capacités.

En 2008 les résultats des travaux réalisés par le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI) sur les relations entre les TIC et l'autonomisation des femmes en Afrique australe et orientale par le biais du réseau GRACE3, s'intéressant spécifiquement à cette thématique. Une de leurs recherches, menée à Nairobi, au Kenya, a par exemple permis de démontrer que l'utilisation du téléphone portable permet aux femmes œuvrant dans le secteur du textile d'accroître les revenus de leur entreprise (Wanjira Munyua et Mureithi). En disposant d'un canal privilégié de communication, c'est-à-dire leur téléphone portable, les femmes interrogées ont pu régler des transactions bancaires et obtenir de nouveaux contrats plus facilement.

De même selon Gumede, Urmilla et Okech (2009), les Sud-Africaines qui se servent des TIC dans leurs activités quotidiennes augmentent leur confiance en soi et osent davantage s'imposer dans une société patriarcale où la domination masculine est largement acceptée. Les conclusions d'une autre étude du réseau GRACE, dirigée cette fois-ci par Gisèle Yitamben et Elise Tchinda (2009), ont révélé que l'utilisation d'internet chez les femmes du secteur du prêt-à-porter et de la confection textile à Douala qui se servaient des TIC dans leurs activités quotidiennes le faisait pour des raisons sociales et professionnelles. À cet effet, la littérature sur la question a démontré que les TIC restent le point d'entrée clé pour améliorer l'autonomisation des femmes à travers l'Afrique en générale et au Cameroun en particulier. Ainsi, après tous ces constats, beaucoup de questions surgissent et piquent notre curiosité, raison pour laquelle nous proposons le thème : « **TIC ET EMPOWERMENT DES FEMMES DANS LA REGION DU SUD : cas de la ville d'Ebolowa** ».

Au regard des nombreux programmes mis en place par le gouvernement Camerounais, donc le but est l'empowerment des femmes, l'on pourrait s'interroger sur leur contribution et leur impact dans le processus d'auto-autonomisation des femmes. Plus précisément dans la région du sud Cameroun. Ce questionnement nous poussera à faire un état de lieu de la région du Sud Cameroun et à y mener notre étude. Dans la littérature, plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer l'échec et le manque d'insertion de la femme en société (manque de formation, de moyen ; sexe faible...). Cependant, on n'évoque presque jamais ou très peu les causes relatives à son émancipation et son autonomie financière et sociale.

Les technologies de l'information et de la communication offrent d'énormes possibilités d'autonomisation qui devraient être pleinement exploitées. Au cours des dix dernières années, on a progressivement pris conscience du fait que ces technologies peuvent être de puissants facteurs d'autonomisation en créant de nouvelles formes d'activité économique, des possibilités d'emploi, d'amélioration des services de santé, d'éducation et autres, et enfin dans l'amélioration des réseaux, de la participation et de l'information au sein de la société (Mimi AMit A. et al...2012).

Toutefois, une discrimination sexuelle persistante sur le marché du travail, dans l'éducation et les moyens de formation a un effet négatif sur les possibilités qu'ont les femmes d'utiliser pleinement les TIC pour leur autonomisation économique, sociale et politique. Plusieurs études établissent des liens entre inégalités numériques et inégalités sociales. Selon Tiemtoré (2008), l'utilisation des TIC laisse de côté une grande partie de la population. En effet, tous les individus n'ont pas accès à ces outils numériques et leur

diffusion reste très inégale parmi les groupes sociaux (Granjon et al., 2009). Le plus récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) révèle que les femmes éprouvent plus de difficultés à avoir accès et à s'approprier de façon durable ces technologies que les hommes en raison d'un modèle de société patriarcale favorisant ces derniers (2012). Selon ce rapport, les hommes utilisent trois fois plus les TIC que les femmes, que ce soit pour un usage personnel ou professionnel.

Malgré les disparités hommes-femmes d'accès et d'utilisation des TIC, les travaux de recherche analysés portant sur la thématique des femmes et du développement ont démontré que les femmes, utilisent les outils numériques dans leur processus d'autonomisation (Buskens et Webb, 2011 ; Munyua et Mureithi, 2008). Cependant, tel que le souligne Bessette (2004), les nouvelles technologies numériques, bien qu'impressionnantes, ne peuvent pas à elles seules déterminer les changements attendus de leurs utilisations. Elles ne sont que « des catalyseurs pour faciliter ces changements » (Thioune, 2003 : 2). Comme toute autre technologie, c'est le contexte social dans lequel elles sont introduites et mises en œuvre qui détermine leurs utilisations et leurs impacts. Pour favoriser leur processus d'autonomisation, les femmes doivent donc utiliser les TIC en les intégrant dans leurs pratiques quotidiennes. En outre, les perspectives de développement et d'autonomisation des femmes engendrées par l'utilisation des TIC semblent prometteuses au niveau politique, économique et social. Pourtant, peu de recherches ont jusqu'ici été menées sur les expériences de ces femmes afin de mieux cerner les usages qu'elles font de ces outils et en quoi cela favorise leur autonomisation.

Les études s'étant intéressées aux modalités d'appropriation et d'utilisation des TIC par les femmes et à la façon dont ces outils techniques contribuent à leur autonomisation sont peu nombreuses. Les quelques travaux se penchant sur cette problématique concernent, rappelons-le, l'Afrique australe et orientale (Benchenna, 2012), délaissant l'Afrique Centrale. Ainsi, lorsque certains auteurs pensent que les TIC constituent l'une des conséquences logiques pour l'autonomisation des femmes, pour d'autres au contraire, sans toutefois nier l'impact positif des TIC sur l'autonomisation des femmes soutiennent que Les femmes sont confrontées à d'énormes défis pour utiliser les TIC pour leur propre autonomisation. Notre travail de recherche consiste à étudier le cas des femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes.

La question Principale qui guide notre recherche est la suivante : **comment les femmes utilisent-elles les TIC dans leur processus d'autonomisation ?** De cette question principale, découlent les deux questions secondaires suivantes :

QS1 : L'accès à l'internet améliore-t-il les conditions de vie des femmes ?

QS2 : L'usage du téléphone portable/ordinateur contribue-t-il à l'autonomisation des femmes ?

L'objectif général de cette recherche est donc d'étudier la relation entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes. Pour être plus précise dans cette étude, nous nous sommes fixés des objectifs spécifiques suivants :

- Montrer que l'accès à l'internet améliore les conditions de vie des femmes.
- Montrer que l'usage du téléphone portable/ordinateur contribue à l'autonomisation des femmes

Ce sujet présente donc un double intérêt à savoir :

- Sur le plan théorique, les résultats de notre étude contribueraient à enrichir les travaux de recherches portant sur la relation qui existe entre les TIC et l'empowerment des femmes
- Sur le plan pratique en ce sens qu'il donne un aperçu de la réalité des TIC et de ses conséquences au sein des familles et au niveau individuel, de plus, l'originalité de ce travail qui est toujours d'actualité et au centre d'intérêt de tous les chercheurs.

Pour atteindre l'objectif de notre recherche, nous devons faire des suppositions qui vont nous servir à mener logiquement notre étude. Angers (2009) définit une hypothèse comme une réponse supposée à une question de recherche, une prédiction à vérifier empiriquement. Car, la vérification empirique caractérise la recherche scientifique qui consiste à confronter des suppositions avec la réalité par l'observation de cette dernière. Alors que Fortin (2010) conçoit une hypothèse de recherche en tant que l'affirmation d'une relation anticipée entre deux variables et qui doit être démontrée par des résultats.

Notre hypothèse de recherche est la suivante : il existe une relation positive entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes. Pour le démontrer, nous nous sommes appuyées sur deux hypothèses spécifiques que nous tenterons de vérifier au niveau de la partie empirique de l'étude, en confrontant les faits observés dans la réalité aux résultats escomptés :

Hypothèse 1 : l'accès à l'internet améliore les conditions de vie des femmes.

Hypothèse2: l'usage du téléphone portable/ordinateur contribue à l'autonomisation des femmes

La démarche méthodologique utilisée dans ce travail est structurée de la façon suivante. D'abord, elle construit une réflexion générale sur le sujet à travers une étude théorique et conceptuelle permettant de mieux cerner notre sujet, suivi d'étude empirique sous forme

d'une analyse du dispositif de TIC, et une enquête de terrain, en utilisant des questionnaires auprès des femmes utilisatrices des TIC situées dans la région du Sud afin d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses posées. Pour réaliser ce travail nous nous sommes basées sur : La recherche bibliographique relative aux TIC, l'exploitation des données, et des informations fournies par l'enquête. Pour vérifier ces différentes hypothèses, nous avons eu recours à deux approches dans le cadre de notre travail de recherche : une approche analytique et une approche empirique. L'approche analytique nous a permis d'asseoir le cadre théorique des TIC et de l'empowerment des femmes à travers l'exploitation des ouvrages académiques et des articles. Quant à l'approche empirique, elle consistera à faire une collecte des données primaires à travers un questionnaire adressé aux femmes utilisatrices des TIC. Dans le cadre de cette recherche nous optons plus précisément à un questionnaire afin de détailler le plus possible notre recherche. Pour cela nous utiliserons une démarche quantitative donc une approche hypothético-déductive en formulant des hypothèses que nous tenterons de vérifier à partir des données obtenues sur le terrain et aux techniques de statistiques descriptives, car les statistiques descriptives sont les analyses appropriées lorsque le but de la recherche est de présenter les réponses des participants aux éléments de l'enquête afin de répondre aux questions de la recherche. Les statistiques descriptives pour l'analyse ici incluent des fréquences et des pourcentages pour les données catégorielles (ordinales et nominales) (Howell, 2010). Plus précisément, pour l'analyse des données, le logiciel SPSS a été utilisé pour faire le test de khi-deux et montrer la relation entre l'utilisation des TIC (variable indépendante) et l'empowerment des femmes (variable dépendante) ; et à l'aide de l'outil d'analyse Excel nous avons fait la représentation graphique.

Notre travail comportera deux (02) parties et quatre (04) chapitres. La première partie englobe deux chapitres (1 et 2). Le premier chapitre est consacré à une approche conceptuelle et théorique de nos deux variables (TIC et empowerment). Dans le second chapitre, nous ferons une mise en relation de ces deux concepts grâce aux théories énoncées, afin de faire ressortir l'effet de la variable indépendante (TIC) sur la variable dépendante (empowerment des femmes). La deuxième partie constituée des chapitres 3 et 4, abordera l'approche méthodologique et la présentation, l'analyse des résultats obtenus suite à notre investigation sur le terrain. Le troisième chapitre exposera le cadre d'étude dans lequel nous mettrons en exergue le profil des femmes ayant participé dans notre étude, et les caractéristiques méthodologiques de l'étude seront aussi abordées dans ce chapitre. Dans le quatrième chapitre, nous présenterons les résultats obtenus et ferons une analyse de ceux-ci afin de

répondre à nos questions de recherche. Enfin nous soulignerons quelques limites liées au déroulement de notre étude. Ainsi pour parvenir à nos objectifs, nous avons structuré notre travail selon le plan qui suit :

Partie 1 : cadre théorique relatif aux TIC et à l’empowerment des femmes.

Chapitre I : approche conceptuelle et théorique des TIC et de l’empowerment

Chapitre II : cadre d’analyse de la relation théorique entre les TIC et l’empowerment des femmes

Partie 2 : approche méthodologique et résultats de la recherche (Analyse empirique)

Chapitre III : cadre d’étude et caractéristiques méthodologiques de l’étude

Chapitre IV : Présentation et analyse des résultats

PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE RELATIF AUX TIC ET À L'EMPOWERMENT DES FEMMES

La place de la femme dans la société est un sujet qui préoccupe beaucoup de chercheurs et a fait l'objet de nombreux travaux (articles scientifiques, conférences, thèses et mémoires). Tous sont d'accord pour dire que la femme a une grande place dans le processus de décision économique d'un pays. Comme Sen (2000) l'a fait remarquer, elles sont ainsi passées du statut de spectatrices passives en attente d'un bien-être octroyé à celui d'agents économiques actifs capables de trouver des emplois hors du foyer, de gagner des revenus propres, de jouir du droit de propriété, d'accéder à l'information et de participer à la prise de décision à l'intérieur, comme en dehors, du cercle familial. Cette aspiration des femmes à une participation croissante à la vie économique est accentuée par l'accès à certains des outils de travail comme les technologies de l'information et de communication (TIC). Les changements apportés par l'utilisation de ces outils sont visibles partout aucun secteur n'est épargné qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, des services etc... Intégrer les perspectives, les connaissances et les expériences des femmes concernant l'utilisation et les potentiels des TIC aux politiques en matière de TIC actuellement mises en place et appliquées sur l'ensemble du territoire national est nécessaire. Dans cette première partie, nous allons faire une revue de la littérature des concepts de TIC et d'empowerment (au chapitre I), ensuite nous recenserons les précédents travaux empiriques qui ont abordé les effets des TIC sur l'autonomisation des femmes, en particulier l'internet, le téléphone portable et l'ordinateur (au chapitre II)

CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC ET DE L'EMPOWERMENT

Au cours de ces dernières années, les technologies de l'information et de la communication (TIC), que nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser chaque jour, au travail ou à la maison Courriels, réseaux sociaux, recherche d'information sur internet, commerce en ligne, conférence vidéo ou audio ont provoqué des bouleversements dans les secteurs économiques traditionnels et en font apparaître de nouveaux. Avec cette transformation, la maîtrise des outils numériques devient une condition sine qua non de l'emploi salarié ; de la création d'entreprises et d'autonomisation des femmes etc. « La technologie est l'un des outils les plus puissants à notre disposition pour autonomiser les femmes » déclare la Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT), Doreen Bogdan-Martin, à l'occasion de la Journée des TIC. Dans ce chapitre nous parlerons de la notion des TIC, son émergence, présenter les différents types de TIC ; leurs spécificités et enjeux sont les titres qui meubleront la première section d'une part, et d'autre part la deuxième section parlera de la notion d'empowerment, définition, son évolution, de ses mesures et ses différents modèles.

SECTION I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC

Notre ère est surtout marquée par une nouvelle révolution que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet, ces nouvelles technologies modifient considérablement la vie de tous les jours par de nouvelles façons de communiquer, de payer, de vendre, d'étudier, et de s'informer, etc. Ces nouvelles technologies bouleversent effectivement nos façons de vivre et de travailler en apportant des améliorations considérables qui permettent d'évoluer dans n'importe quel domaine que ce soit. Ces nombreux changements positifs et parfois négatifs malheureusement (piraterie, escroquerie, pédophilie, etc..) qu'apportent les TIC amènent la communauté mondiale à s'y intéresser et à promouvoir son utilisation. Dans cette première section nous allons faire une revue de la littérature du concept de TIC pour tenter de retracer son évolution, les différents types, ses spécificités et ses enjeux politique, économique et sociale pour l'autonomisation des femmes.

I. CONCEPT DE TIC

Afin de bien présenter les TIC et les illustrer, nous allons au préalable définir la notion de TIC et présenter les différents types de TIC.

1- DEFINITIONS DES TIC

Ici nous parlerons des différentes définitions des TIC.

En analysant les différentes littératures de management, on constate qu'il n'y a pas de consensus sur la définition des TIC (BOUHANNA, 2004). Plusieurs facteurs tels que l'hétérogénéité et la complexité de ces technologies, leurs diverses utilisations (aussi bien dans la vie professionnelle que dans la vie privée), ou la pluralité des disciplines qui les ont étudiées ont conduit en effet à l'apparition d'un ensemble de définitions divergentes.

Parmi celles-ci, nous retenons tout d'abord la définition avancée par GUILBERT dans le rapport du CAE. GUILBERT considère que les TIC « comprennent tout d'abord les matériels informatiques, les logiciels et les matériels de télécommunication »

Généralement, cette définition paraît très étroite, « on y ajoute généralement les services de télécommunication et les services informatiques, ce qui conduit à la définition retenue par le BIPE » (GOLLAC et al., 2003).

Une troisième définition, celle de l'OCDE est un peu plus large puisqu'elle inclut en plus le commerce de gros d'équipements industriels. Le principe consiste à retenir l'ensemble des d'activités économiques qui contribuent à la visualisation, au traitement, au stockage et à la transmission de l'information par des moyens électroniques.

A première vue, ces trois premières définitions présentent l'avantage de donner une vision assez claire des outils et secteurs appartenant au domaine des TIC. Cependant, une réflexion plus approfondie montre qu'elles ne dépassent guère le fait d'être de simples citations des différents outils et activités faisant partie du domaine des TIC. Des citations qui présentent deux faiblesses principales : d'abord, elles ne sont pas exhaustives et elles ne prennent pas en compte l'évolution des TIC et l'apparition de nouveaux outils technologiques avec le temps ; ensuite, elles ne mettent pas l'accent sur les spécificités et les fonctions qui caractérisent les TIC.

Afin de combler ces insuffisances, d'autres définitions ont été formulées. Parmi celles-ci, nous citons celle avancées par VOYER (1990). Selon cet auteur, les TIC désigneraient de façon générale les outils technologiques utilisés dans les différents domaines de la vie sociale (économie, éducation, politique...) pour échanger, traiter, exploiter, ou encore transformer des données numérisées potentiellement capables de circuler sur un réseau. Le concept de TIC

regroupe entre autres les matériels informatiques, les logiciels et les matériels de télécommunication, les services de télécommunication et les services informatiques.

Dans cette perspective, la majorité des auteurs s'intéressant à la question du genre et du développement abordent les TIC « en tant qu'outils de communication qui peuvent améliorer considérablement l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes lorsqu'ils sont utilisés correctement pour répondre aux besoins et objectifs locaux » (Mansell, 2008 : 5013). C'est précisément ce sens qui nous intéresse dans le cadre du présent projet de recherche. Ne pouvant étudier l'ensemble des TIC, notre étude s'est limitée à l'ordinateur, à Internet et au téléphone portable. Ces trois TIC sont reconnues par plusieurs chercheurs comme stratégiques pour la promotion de l'égalité de genre et comme les dispositifs dont les femmes sont le plus susceptibles de s'approprier du fait que leur accès s'est largement démocratisé dans cette région du continent et qu'ils font l'objet d'usages créatifs et innovants par les citoyens à un rythme très soutenu (Buskens et Webb, 2011 ; Steeves, 2008).

2- TYPES DE TIC

Selon l'OCDE, le secteur des technologies de l'information et de la communication TIC est la somme de trois secteurs : le secteur informatique, le secteur électronique et le secteur des télécommunications. On distingue donc les catégories suivantes relatives au secteur des TIC :

- **Le secteur informatique**

Dans lequel on a : machines de bureau, ordinateur personnels, grands ordinateurs, serveurs, matériels de réseaux, périphériques, cartes etc. Le secteur de l'informatique, numérique et réseau semble tirer son épingle du jeu en affichant une croissance positive et en générant des emplois. Aujourd'hui, 97 % de la population sont équipés d'un téléphone portable et on dénombre 52 millions d'internautes (décembre 2017). Des valeurs impressionnantes, en constante hausse, qui reflètent tout le potentiel économique et humain du marché des télécoms, réseau et informatique. Pour les entreprises également, l'informatique et les télécoms deviennent indispensables à leur activité. Majorité d'entre elles gèrent tout le flux d'informations (contacts, achat de matières, vente, tenue des stocks, gestion du personnel etc.) ainsi que les processus de conception et de fabrication de leur production par informatique. De même, la révolution de la téléphonie mobile a fait exploser le secteur des réseaux et télécoms qui, malgré un récent passage à vide des principaux opérateurs, est en train de s'adapter et d'opérer des restructurations pour aboutir sur de nouvelles embauches. Les évolutions technologiques ont aussi fait apparaître des spécialisations au sein des métiers

traditionnels. Ce sont par exemple, les développeurs d'applications mobiles et les développeurs web. Ou encore les développeurs en systèmes embarqués qui, à la croisée de l'informatique et de l'électronique, conçoivent des logiciels utilisés notamment dans les appareils de transport. Au sein d'un secteur qui innove en permanence, les informaticiens sont recherchés à la fois par les entreprises de services numériques, les éditeurs de logiciels, les banques, les entreprises industrielles et commerciales et les administrations. Sans oublier les start-ups, en pleine croissance dans les domaines des applications mobiles, des objets connectés, du e-commerce, du big data et de l'intelligence artificielle. Sur ce marché très ouvert, les développeurs et les ingénieurs logiciels figurent en tête des profils les plus convoités. Les besoins sont également importants pour les métiers des systèmes et des réseaux, du technico-commercial et de la sécurité informatique (OCDE 2017).

- **Le secteur électronique**

Ici on a : composants électroniques, semi-conducteurs, circuits imprimés, équipements de l'électronique grand public (téléviseurs, récepteurs radio, lecteurs de disques, magnétoscopes), instruments de mesure, instruments de navigation, ordinateurs, productique etc. La filière électronique et électrotechnique joue un rôle primordial dans nos économies modernes. Lecteurs MP3, IRM, téléviseurs, GPS, biens d'armement... elle a permis l'essor de nombreux objets devenus indispensables à notre quotidien et à tous les secteurs d'activité. Très présente sur l'ensemble du territoire national, elle est au cœur de l'activité de plusieurs milliers de personnes. Cette filière se positionne ainsi comme une grande consommatrice de main-d'œuvre. Mais derrière ce tableau idyllique se cache une cruelle réalité : avec la possibilité de produire à moindre coût à l'étranger, une part importante de la production électronique et électrotechnique est désormais délocalisée. Aujourd'hui la numérisation irrigue tous les secteurs de l'économie mondiale. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenu un segment majeur de l'économie des principaux pays industrialisés avec une contribution directe de 5,9 % du PIB en Europe et 7,5 % aux États-Unis en 2015 (Commission Européenne 2015). Par contre, la croissance du secteur des télécoms représentait environ 5% en Afrique en 2008 et le développement du numérique semble y être un des sujets majeurs de débats publics. Malgré les initiatives nationales et régionales à travers une multiplication de rencontres, débats, forums ou salons dédiés à cette question, il y a eu très peu de développement concret, en particulier au Cameroun.

Le Cameroun, au cours des dernières années, a connu une croissance accrue du nombre d'utilisateurs mobiles. Aujourd'hui, avec une population estimée à 23,6 millions, il existe environ 5,01 millions d'utilisateurs mobiles, environ 1,5 million de personnes utilisent

activement les réseaux sociaux. Parmi ces utilisateurs actifs, 1,1 million se connectent à leurs réseaux sociaux via le mobile. L'implantation modeste, puis rapide d'internet au Cameroun affiche une croissance exponentielle. Avec l'arrivée de la 3G, puis la fibre optique ainsi que des téléphones mobiles, il n'est donc pas étonnant de voir le nombre d'utilisateur d'internet croître

- **Le secteur des télécommunications**

Dans lequel on a : équipements professionnels de transmission, commutateurs, relais, terminaux destinés aux usagers, câbles, fibres optiques etc. Les télécommunications sont définies comme la transmission à distance d'informations avec des moyens à base d'électronique et d'informatique et de transmission filaire, optique ou électromagnétique. Ce terme a un sens plus large que son acception équivalente officielle « communication électronique ». Elles se distinguent ainsi de la poste qui transmet des informations ou des objets sous forme physique. Dans les débuts des télécommunications modernes, des inventeurs comme Antonio Meucci, Alexander Graham Bell ou Guglielmo Marconi ont mis au point des dispositifs de communication comme le télégraphe, le téléphone ou la radio. Ceux-ci ont révolutionné les moyens traditionnels tels que les pavillons ou le télégraphe optique Chappe.

Actuellement, les télécommunications concernent généralement l'utilisation d'équipements électroniques associés à des réseaux analogiques ou numériques comme le téléphone fixe ou mobile, la radio, la télévision ou l'ordinateur. Celles-ci sont également une partie importante de l'économie et font l'objet de régulations au niveau mondial. Le nombre d'emplois directs déclarés par les opérateurs du secteur des télécoms au Cameroun a culminé à 6 245 en 2016, en légère baisse de 0,86%, selon un rapport de l'Agence de régulation des télécommunications (ART). Le régulateur, qui estime à 250 000 le nombre d'emplois actifs au cours de la période sous revue, fait cependant remarquer que la baisse observée sur le nombre d'emplois directs est la toute première sur une période de 3 ans, après des augmentations successives de 1,5%, 33,9% et 5%, respectivement en 2013, 2014 et 2015. A en croire l'ART, ces augmentations du nombre d'emplois enregistrés entre 2013 et 2015 ont été principalement le fait de l'arrivée sur le marché des télécoms, de Nexttel, le 3ème opérateur mobile du pays. Aujourd'hui, analyse l'Agence de régulation des télécoms, « après avoir été bouleversées par la nécessité de s'adapter au nouvel environnement concurrentiel et à l'émergence des nouveaux métiers de l'internet, les ressources humaines des différents opérateurs tendent à se stabiliser progressivement » (OCDE 2017).

II- SPECIFICITES ET ENJEUX DES TIC

Les technologies de la communication et de l'information (TIC) sont de plus en plus intégrées dans les programmes d'autonomisation car ses spécificités et ses enjeux sont considérables pour tous les pays du monde et surtout ceux de l'Afrique en particulier le Cameroun. La littérature identifie plusieurs spécificités (1) et enjeux pour l'autonomisation des femmes (2)

1- LES SPECIFICITES DES TIC

- **L'intégration des technologies précédentes :**

D'abord, les TIC contrairement aux technologies précédentes sont des technologies d'intégration : elles ne substituent pas les nouvelles technologies aux anciennes ; elles ne se succèdent pas de manière linéaire et séquentielle (DUVAL et JACOT, 2000), elles s'intègrent plutôt dans de nouveaux systèmes plus vastes et plus performants.

Pour illustrer cette spécificité, DE ROSNAY (2000) compare internet à trois technologies de substitution : l'automobile, le caméscope et le télex. « L'automobile remplace la charrette tirée par des chevaux, mais le principe fondamental reste le même : quatre roues, un moteur, jadis animal, aujourd'hui thermique. Le caméscope se substitue à la caméra à film chimique. Le télex est remplacé par le fax. En revanche, Internet correspond typiquement à une technologie d'intégration. L'écrit, l'image fixe, la vidéo, la communication interactive s'intègrent au sein du système technologique constitué par Internet ». En se référant aux TIC, on ne peut donc plus parler de technologies de substitution ou même de technologies d'addition, mais plutôt de technologies d'intégration ».

- **L'obsolescence rapide et la diminution continue des prix :**

En outre, les TIC se caractérisent par leur développement rapide. Leurs capacités et performances techniques évoluent à des rythmes phénoménaux. La meilleure illustration de ce phénomène reste la loi de Moore, selon la quel « la puissance des microprocesseurs se multiplie par deux tous les 18 mois, au même prix » (BOUHANNA, 2004).

Cette rapide évolution a pour conséquence directe la diminution continue des prix des TIC, la banalisation de la technologie et le renforcement d'une tendance à la substitution du capital au travail dans des domaines où l'automatisation des tâches était faible avant l'apparition des TIC (REIX, 2002).

- **L'utilisation facile :**

De plus, les TIC présentent une grande facilité dans leur utilisation. En effet, les interfaces d'utilisation conviviales et assez claires qui caractérisent ces technologies permettent une utilisation facile et un accès commode aux informations recherchées. Cette utilisation nécessite cependant un minimum de connaissances : Pour tirer profit des TIC, les acteurs doivent savoir lire et écrire ; ils doivent acquérir des connaissances de base en informatique. Très souvent, les utilisateurs doivent aussi acquérir des compétences relationnelles leur permettant d'interagir, de partager, de travailler en groupe. Dans certains cas, ces exigences peuvent former une barrière à l'utilisation et à la réussite des projets de TIC.

- **La flexibilité d'usage :**

Les TIC présentent aussi de larges potentialités d'utilisation. A l'opposé des technologies précédentes ayant une seule (ou quelques) utilisation, les TIC peuvent être utilisées dans différents domaines et pour diverses activités. Si nous prenons l'exemple d'Internet, celui-ci peut être utilisé pour divers fins ; recherche et transfère d'information, marketing et commerce, recrutement et formation, éducation, etc.

- **L'élimination des contraintes de temps :**

En ce qui concerne le temps, les TIC présentent deux spécificités incomparables : d'abord, elles automatisent le traitement de l'information avec des performances de vitesse jamais atteinte auparavant. Ensuite, elles permettent une très forte interopérabilité entre les systèmes de communication. Ces deux spécificités permettent entre autre : « d'accélérer les processus liés à la gestion des transactions, de diminuer les temps de réponse et d'accroître ainsi la qualité du service rendu, d'éliminer les tâches manuelles spécialisées dans le calcul (calculs financiers, calculs techniques, etc.), et de recourir à certains modèles de résolution de problèmes connus mais inexécutables auparavant » (REIX, 2002).

- **L'élimination des contraintes d'espace :**

Parallèlement, les TIC offrent, par le biais de la standardisation, des possibilités d'interopérabilité inégalables entre les différents systèmes d'information. Ainsi, des systèmes d'information hétérogènes et éloignés (appartenant à différentes organisations) peuvent opérer ensemble dans la poursuite d'objectifs communs. Les conséquences de cette rupture dans l'espace sont multiples pour l'entreprise : « élargissement des zones de collecte de renseignements, recours accru aux possibilités de délocalisation des activités, accès à de

nouveaux marchés, choix de nouveaux modes de distribution des produits, etc. » (R. REIX, 2002).

- **L'accroissement des capacités de stockage de l'information :**

Encore, les TIC autorisent dans des conditions d'encombrement très faibles le stockage de volumes considérables de données. Le développement des capacités des disques durs et des supports d'enregistrement et l'élaboration de logiciels de gestion des données permet de stocker de plus en plus de données sous forme numérique. Cela permet de réaliser des économies colossales sur le coût d'archivage et surtout de faciliter l'accéder aux informations recherchés.

- **L'amélioration des représentations :**

Enfin, la dernière spécificité que présentent les TIC correspond au mode de représentation des informations via le système d'information. Elle concerne plus précisément le choix et la combinaison des supports de communications.

En ce qui concerne le choix, les TIC permettent aux acteurs d'utiliser une palette importante de supports de communication (texte, images, sons, etc.) ; des supports qu'ils « peuvent sélectionner selon leurs propres préférences, la nature des informations à échanger, et le contexte relationnel créé à cet effet » (MEISSONIER, 2000).

2- LES ENJEUX DES TIC POUR LES FEMMES

Nous allons parler des enjeux des TIC sur le plan économique, politique et social pour mieux mettre la lumière sur l'importance de l'intégration des TIC dans tous les secteurs de la société.

➤ Sur le plan économique

Les utilisations des TIC qui visent à autonomiser les femmes sur le plan économique mettent à profit les possibilités qu'offrent ces technologies en tant qu'instrument de connaissance et de mise en réseau pour les femmes chargées de produire et de distribuer des biens et des services. Ces outils servent à mettre les femmes en contact avec de nouveaux marchés plus larges, à agrandir leurs réseaux sociaux et à leur fournir des données d'information qui leur ouvrent des débouchés économiques importants. Les TIC peuvent fournir de nouvelles possibilités d'autonomisation économique pour les femmes des différentes manières énumérées ci-après :

- Création de débouchés commerciaux et de possibilités d'emploi pour les femmes en tant que propriétaires et gestionnaires de projets utilisant les TIC, et aussi en tant qu'employées de nouvelles entreprises commerciales ;
- Création de conditions, y compris par le biais de la formation, dans lesquelles les femmes peuvent participer confortablement aux activités de développement communautaire et défendre leurs besoins et priorités ;
- Mise au point d'instruments utilisant les TIC qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et sont exploités par des femmes (par exemple programmes d'alphabétisation, cours de planification commerciale, formation aux TIC, services d'information sur l'accès aux marchés et aux débouchés commerciaux et initiatives en matière de commerce électronique) ;
- Offre de possibilités économiques pour les salariés et les chefs d'entreprise, ainsi que dans le secteur des TIC proprement dit et dans les emplois créés par les TIC.

➤ **Sur le plan social**

Les technologies de l'information et des communications offrent des possibilités d'autonomisation socio-économique des femmes dans de nombreux domaines, dont la santé et l'éducation.

• **Éducation**

L'éducation est un domaine dans lequel aussi bien les pays développés que les pays en développement appliquent à la fois des technologies traditionnelles et des technologies nouvelles en matière d'information et de communications, en adaptant par exemple l'emploi d'ordinateurs et de l'Internet, de la radio et de la télévision, dans l'enseignement scolaire et extrascolaire, l'enseignement à distance et en créant des centres de formation par voie électronique pour appuyer l'éducation et la formation des femmes. L'utilisation des TIC dans l'éducation offrent de nombreuses possibilités pour l'enseignement non formel qui peuvent avoir d'importantes répercussions sur la formation des femmes. Utilisées dans l'enseignement à distance, ces applications peuvent délivrer des cours à domicile aux femmes qui sont limitées dans leurs déplacements et éprouvent des difficultés à accéder aux espaces publics.

• **Santé**

Les TIC offrent de vastes possibilités pour faciliter les initiatives axées sur les femmes aux échelons mondial, régional et national. L'utilisation des TIC par les professionnels de la santé dans les pays en développement est solidement établie. Les TIC offrent la possibilité de

fournir aux femmes des informations sur la santé adaptée aux conditions locales par le biais de points d'accès communautaires.

➤ **Sur le plan politique**

À travers le monde, les gens se servent des technologies nouvelles comme jamais auparavant pour créer des réseaux, lancer des mouvements, participer à la vie politique et mener une action de sensibilisation. Les femmes et leurs organisations ont été les premières à utiliser les TIC à des fins stratégiques et d'autonomisation pour défendre leurs droits. Les technologies de l'information peuvent contribuer à accroître la constitution de réseaux par des femmes pour la défense de leurs droits sociaux et politiques, le renforcement de leur participation au processus politique, l'appui à l'action menée par les femmes élues et l'amélioration de l'accès des femmes à l'administration publique et à ses services.

SECTION II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DE L'EMPOWERMENT

Pour véritablement saisir la complexité de l'autonomisation des femmes et ses différentes facettes, il faut tout d'abord passer en revue les définitions de ce concept et les méthodes de mesure. Ce terme n'est pas nouveau et est de plus en plus utilisé, bien qu'il soit employé pour signifier différentes situations selon les contextes. Le mot empowerment est souvent utilisé par des expressions suivantes : automatisation, Auto-détermination, Pouvoir, Contrôle, Choix, Agence, Participation, Estime de soi, Auto-direction, Option, Mobilisation, Libération. Nous allons parcourir les différentes significations que ce terme peut prendre et spécifier celle qui a été retenue pour notre étude.

I. CONCEPT DE L'EMPOWERMENT : DEFINITION, ORIGINE ET EVOLUTION

Le terme empowerment devient de plus en plus un « mot à la mode » et est utilisé de bien de manière (Bacqué et Biewener, 2013 ; Calvès , 2009 ; Jouve 2006) . Nous tenterons ici de retracer les grandes lignes de son évolution et les différentes significations qu'il peut prendre.

1. Définition du concept d'empowerment

Il faut noter qu'il est difficile de trouver une définition qui englobe tous les aspects du processus d'empowerment. Chaque définition essaie de mettre un accent particulier sur certains éléments clés. Ainsi, selon Samman et Santos (2009), Alsop et Heinsohn (2005) et Rowlands (1997), l'empowerment est considéré comme le processus d'acquisition « de

pouvoir » au niveau individuel et collectif. Il désigne chez un individu ou une communauté, d'abord la capacité d'agir de façon autonome, mais également les moyens nécessaires ainsi que le processus pour atteindre cette capacité d'agir, de prise de décision dans ses choix de vie et de société. L'empowerment articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder.

- au **niveau individuel** : c'est le pouvoir qu'un individu peut avoir sur sa propre vie, sa capacité de décider. Au plan individuel, EISEN (1994) définit l'empowerment comme la façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Pour GIBSON (1991 p. 359), c'est un processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des personnes dans leur capacité à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie.

- au **niveau collectif** : c'est le pouvoir des individus au sein d'un groupe dans une vision collective de changement social, de plus de justice entre les hommes et les femmes (la participation politique par exemple).

Prise globalement, l'empowerment est un processus qui consiste à rétablir l'estime de soi des individus et à renforcer leurs capacités à résoudre leurs propres problèmes sans référer à un pouvoir central, une hiérarchie ou une autorité (Cardon, 2011). Selon Buskens et Webb, l'empowerment rime donc avec indépendance et ne peut survenir que lorsque les individus ou les groupes sociaux prennent conscience et acquièrent « la maîtrise des moyens ou biens leur permettant de se transformer dans une perspective de développement [...] afin d'améliorer leur environnement et leurs conditions de vie ainsi que d'user de la plénitude de leurs droits » (2011 : 24).

Cette définition demeure toutefois trop générale pour définir l'autonomisation au sens où on l'entend dans notre étude. En effet, le concept d'autonomisation est fréquemment employé dans la recherche en développement pour aborder la situation de groupes marginalisés, tels que les femmes (Hansen, 2010). La majorité des chercheurs s'étant intéressés à la question du genre et du développement ont préféré définir spécifiquement le concept d'autonomisation des femmes, qui est central dans notre mémoire (Sleasman, 2010).

Pour les besoins de notre travail, nous adoptons ainsi la définition d'autonomisation des femmes proposée par Moghadam et Senftova qui traduisent ce concept comme un « processus d'amélioration du capital féminin permettant aux femmes de faire des choix de vie

stratégiques pour améliorer leur qualité de vie et leur statut social dans un contexte où elles ne pouvaient pas le faire auparavant » (2005 : 430). Medel-Añonuevo (1995) ajoute à cela que l'autonomisation des femmes consiste à accéder à une pleine participation à la vie civile, politique, sociale et économique.

Le concept d'autonomisation des femmes peut ainsi s'articuler en trois composantes : politique, économique et sociale (Bexell, 2012).

- **La composante économique** requiert que les femmes soient capables de s'engager dans une activité productive, génératrice de revenus, leur permettant de subvenir à leurs besoins.
- **La composante politique** comprend quant à elle la capacité à s'organiser et à se mobiliser en vue d'un changement. Cette composante doit inclure non seulement une prise de conscience individuelle, mais aussi une action collective à travers laquelle les femmes peuvent articuler collectivement leur voix.
- **La composante sociale** implique pour les femmes de participer à la vie de leur communauté, à leur manière et pour les enjeux qu'elles se sont fixés sans être subordonnées à l'homme.

2. Origine et évolution du concept d'empowerment

La notion d'empowerment est apparue dans les années 60 dans les pays du Sud, en particulier en Inde. Le terme est alors utilisé dans le mouvement noir émancipateur nord-américain des années 70. Dès la fin des années 1970, ce terme entre petit à petit dans le discours des organisations internationales de développement où il occupe aujourd'hui une place de choix, notamment la Banque mondiale et les organismes de l'ONU. Il sera repris par exemple au Canada dans des domaines comme la santé publique des populations indiennes et par les mouvements de femmes latino-américaines ; La « pédagogie des opprimés » que Paolo Freire décrit en 1970 et qui renvoie à la notion d'empowerment par l'acquisition d'une conscience critique : transformation des consciences par l'éducation comme pratique de la liberté : « l'humain est capable de réflexion et d'action pour transformer sa situation, pour se libérer ».

Bacqué et Biewener (2013) relèvent ainsi que les mots utilisés parfois en France comme autonomisation, émancipation ou encore capacitation ne font pas mention de pouvoir tandis que leurs équivalents québécois de pouvoir d'action ou d'agir ne rendent pas compte de la notion processuelle. L'utilisation du terme anglais est la plus répandue en raison de

problèmes de traduction et d'expression de la complexité du concept qui imbrique la notion de pouvoir et celle de processus permettant d'y arriver (Bacqué et Biewener, 2013 ; Calvès, 2009; Cantelli, 2013). Cette notion a évolué au fil des temps.

Il faut attendre les années 1970 pour qu'il soit utilisé de façon diffuse par la société civile dans différents contextes : en particulier par des militantes féministes engagées dans des associations locales en Asie du Sud et aux États-Unis, par le mouvement d'éducation populaire et par des militants des mouvements noirs revendiquant la représentation politique de leur communauté. Aux États-Unis, le mouvement des femmes battues qui émerge au début des années 1970 semble avoir été parmi les premiers à utiliser ce terme pour décrire le processus d'acquisition d'une « conscience sociale » ou « conscience critique » permettant aux femmes de développer un « pouvoir intérieur », d'acquérir des capacités d'action à la fois personnelles et collectives, et de s'inscrire dans une perspective de changement social. Cette définition de l'empowerment est bien différente de celle du XIXe siècle, qui l'entendait comme un pouvoir donné, autorisé ou légitimé par une autorité supérieure telle que l'État, la hiérarchie religieuse ou encore des experts ou professionnels. C'est dans cette nouvelle acception que le terme est mobilisé dès les années 1970 comme expression d'une critique sociale et féministe. Dans la décennie 1980, il est employé par des professionnels et des universitaires pour caractériser de nouvelles approches visant, dans leurs champs respectifs, à rompre avec des modalités d'intervention considérées comme paternalistes, hiérarchiques et inégalitaires : il en est ainsi par exemple du travail social, de la psychologie communautaire ou du développement international. C'est aussi dans cette perspective que, toujours dans les années 1980, il est utilisé en Inde par des femmes engagées dans le développement communautaire, en opposition à la définition institutionnelle et top-down que le gouvernement indien donne de ce dernier.

Au cours des années 1990, la notion d'empowerment est intégrée dans le vocabulaire international de l'expertise et des politiques publiques, en particulier dans celui des grandes institutions multilatérales comme l'Organisation des Nations unies (ONU) ou des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale, ce qui augmente encore son utilisation mais pose également de nouveaux problèmes de définition (Bacqué et Biewener, 2013 ; Calvès, 2009). Le concept d'empowerment est utilisé dans des secteurs aussi nombreux que variés donc les principaux sont : le travail social, la gestion, le domaine médical ou encore le développement international.

II. MESURE ET MODELES DE L'EMPOWERMENT DES FEMMES

La mesure du concept d'empowerment est une tâche aussi complexe que nécessaire, dont nous nous proposons de présenter les grandes lignes à défaut d'une analyse exhaustive et en profondeur (1) et les modèles d'empowerment selon Bacqué et Biewener (2013) en (2)

1. Instruments de mesure de l'empowerment des femmes

Selon Malhotra (2002), alors que l'autonomisation est un des objectifs de développement prioritaire, ni la Banque mondiale, ni les principales agences de développement ne proposent de méthode rigoureuse de mesure et de suivi de son évolution.

Selon le type d'information que l'on veut recueillir, on peut distinguer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs expriment la quantité (combien) et la fréquence (chiffres et pourcentages). Les principales méthodes utilisées pour les construire et vérifier sont les recensements, les enquêtes, les entrevues structurées, les modèles mathématiques et les modèles économétriques. Par exemple, ces indicateurs peuvent être le pourcentage de femmes membres d'organisations de producteurs, par type d'organisation, ou encore le pourcentage de femmes dirigeantes, par type d'organisation. Les indicateurs qualitatifs rendent compte de qualités, de caractéristiques ou de phénomènes intangibles. La mesure de l'autonomisation économique des femmes est articulée autour de trois domaines :

- **Le domaine personnel** : lié aux connaissances individuelles, à la mobilité, aux attitudes et croyances et à la perception de soi des femmes.

- **Le domaine relationnel** : lié aux attitudes et normes appliquées par les individus présents dans la vie des femmes et au sein des entreprises avec lesquelles elles interagissent.

- **Le domaine environnemental** : lié aux structures sociales et politiques plus vastes dans l'espace public qui exerce un impact sur l'autonomisation des femmes. Ces éléments n'ont pas vocation à être appliqués dans leur intégralité à chaque programme ou projet. Le tableau ci-après récapitule les domaines et les indicateurs de l'évaluation de l'empowerment économique numérotés par des catégories de réalisation.

Tableau 1 : mesure de l'automatisation économique des femmes

DOMAINE PERSONNEL	DOMAINE RELATIONNEL	DOMAINE ENVIRONNEMENTAL
<p>POUVOIR INTRINSÈQUE :</p> <p>1 Confiance en soi</p> <p>2 Connaissances (économiques)</p> <p>3 Opinions, attitudes et croyances relatives à a Le rôle économique des femmes b L'acceptabilité des violences faites aux femmes c Les rôles basés sur le sexe en matière de soins</p>	<p>POUVOIR COLLECTIF :</p> <p>9 Capital social</p> <p>10 Coopératives, groupes de producteurs et entreprises favorables aux femmes</p> <p>11 Attitudes des proches des femmes en matière de: a Rôle économique des femmes b Rôles basés sur le sexe en matière de soins</p>	
<p>POUVOIR D'AGIR :</p> <p>4 Application des compétences pour les femmes</p> <p>5 Travail de soin</p> <p>6 Autonomie personnelle</p> <p>7 Accès aux informations, aux services, aux ressources et aux marchés</p> <p>8 Mobilité</p>	<p>POUVOIR DE SUPÉRIORITÉ :</p> <p>12 Contrôle du temps</p> <p>13 Expérience de violence fondée sur le sexe</p> <p>14 Prise de décision au sein du foyer</p> <p>15 Contrôle sur les actifs</p> <p>16 Indépendance en matière de revenus</p> <p>17 Normes sociales relatives à: a Les violences faites aux femmes b Les rôles économiques des femmes et des hommes c Les capacités économiques des femmes</p>	<p>18 Liberté de mouvement dans l'espace public</p> <p>19 Statut des femmes sur le lieu de travail</p> <p>20 Femmes sur le marché du travail</p> <p>21 Droits légaux et économiques des femmes</p>

Source: Adapté de CARE (2014) « Women's Empowerment Framework »

Exemple : Catégorie de réalisation 6 « Autonomie personnelle »

L'autonomie personnelle est définie comme la capacité de décider pour soi-même et de suivre une trajectoire dans sa propre vie, souvent au mépris de tout contenu moral spécifique. Trois approches de mesure sont suggérées (respectivement par l'International Center for Research on Women (ICRW), les évaluations de l'efficacité de

l'autonomisation des femmes d'Oxfam et l'Oxford Poverty and Human Development Initiative):

- Lier autonomie et mobilité et inclure des indicateurs tels que la capacité de rendre visite à des amis, des membres de la famille ou des collaborateurs ; la capacité à utiliser les transports publics, se déplacer librement dans l'espace public; l'utilisation des médias, de téléphones, des technologies; et enfin, au niveau communautaire/public, le nombre d'abus, d'agressions et de harcèlement que subissent les femmes dans l'espace public.

- Utiliser des enquêtes auprès des ménages (réalisées auprès des femmes) pour évaluer l'autonomie en :

- Demandant aux répondants qui prend les décisions dans un domaine particulier (s'agissant des décisions qui s'appliquent à l'ensemble des membres du foyer).

- Si la femme/le répondant affirme ne pas être la (seule) personne responsable des décisions, lui demander « Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir influencer cette décision ? ». Les possibilités de réponse vont de « Je n'influencerais absolument pas cette décision » à « J'influencerais cette décision dans une très large mesure ».

- Évaluer la capacité du répondant à se déplacer pour rendre visite à des proches en dehors de la communauté et à participer aux activités de groupe de la communauté.

- Utiliser des vignettes (histoires courtes) illustrant des individus bénéficiant d'un certain niveau d'autonomie et demander « Ressemblez-vous à cette personne ? ». (Thalia Kidder, al, cadre conceptuel d'OXFAM relatif à l'automatisation économique des femmes).

Le Rapport sur le développement humain du PNUD (1995) introduit deux indices complémentaires : l'indice de développement selon le genre (Gender-related Development Index-GDI) et la mesure de l'autonomisation des genres (Gender Empowerment Measure-GEM). Le GDI mesure les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès aux services de base. Le GEM évalue l'accès des femmes à des postes politiques et économiques.

D'après l'article « Genre et indicateurs de développement, Poupette Choque. Rapport Maude Malengrez, Bruxelles, 2006 », l'empowerment est mesuré par l'indice de la condition de la femme et qui prend en compte le pouvoir social, économique et politique. Les indicateurs de cet indice sont : le taux de scolarisation, le taux d'abandon scolaire, l'analphabétisme (aptitude à lire et à écrire, fin d'étude primaire) dans la composante de « l'éducation » ; la santé infantile, l'espérance de vie à la naissance, nouvelle infection par

le VIH/SIDA, le temps hors travail dans la composante « santé » ; le salaire agricole,... revenus tirés des entreprises agricoles familiales,...temps consacrés à des activités domestiques,...accès au crédit,... liberté de disposer de son revenu... À partir de quand le bien-être d'une personne s'améliore-t-il ? Amartya Sen, lauréat du prix Nobel (1993), explique que la liberté d'un individu de mener différents modes de vie se reflète dans ses aptitudes. Celles-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la personnalité de l'individu et l'organisation sociale. En ce sens, Bacqué et Biewener (2013) identifient cinq (05) étapes dans le processus d'empowerment :

Tableau 2 : Étapes du processus d'empowerment

Niveau	État	Description
Niveau 0	Aides sociales	Destinataires passives, approche top-down
Niveau 1	Accès	Amélioration de la position de la femme grâce à l'accès aux ressources
Niveau 2	Conscientisation	Initiatives de compréhension et de stratégies d'action
Niveau 3	Mobilisation	Rassemblement et formulation de solutions
Niveau final	contrôle	Prise de décision par rapport à l'accès aux ressources et au statut socioéconomique

Source : inspiré de Bacqué et Biewener (2013 : 69)

Ainsi, un processus d'empowerment des femmes doit prendre en compte quatre niveaux :

- Le niveau cognitif où l'attention est centrée sur la prise de conscience de la réalité et des causes de la domination masculine ;
- Le niveau psychologique, en relation avec le développement des sentiments d'estime de soi et de confiance en soi, nécessaire pour prendre des décisions ;
- Le niveau économique, en relation avec l'importance d'avoir des activités permettant de générer un revenu et d'assurer un certain niveau d'indépendance économique (non seulement un accès à des ressources ou des bénéfices, mais aussi le contrôle de ceux-ci) ;
- Le niveau politique, impliquant la capacité d'analyser et de mobiliser son milieu social afin d'y introduire des changements.

2. Les modèles de l'empowerment

L'autonomisation est synonyme d'une plus grande participation aux décisions et c'est grâce à elle que les individus se sentent capables de prendre des décisions et considèrent cela comme légitime (Kabeer, 2001). La notion d'empowerment entre donc bien dans une vision d'acquisition de pouvoir, de contrôle sur sa vie et de développer une capacité de réaliser des choix. Cette notion de « capacité à faire des choix » a été largement débattue par A. Sen (2000) et reprise par N. Kabeer (2001), qui l'a élargie à la notion de capacité des personnes de disposer des choses et de faire des choix. On peut citer les modèles suivants de l'empowerment :

➤ **Le modèle radical** : Il est nourri des théories de transformation sociale comme celles de Freire, de la branche la plus radicale du mouvement féministe et d'une partie des mouvements communautaires. Dans cette optique, les enjeux de l'empowerment sont la reconnaissance des groupes pour mettre fin à leur stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources et les droits politiques. L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste. Schématiquement, cette conception de l'empowerment prend sens dans une chaîne d'équivalences qui lie les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux d'« en bas » ;

➤ **Le modèle libéral** : Au sens anglo-saxon du terme, parfois qualifié de social-libéral, il est associé à des figures influentes comme celles de Woodrow Wilson et John Maynard Keynes qui, après la seconde guerre mondiale, au moment où étaient mises en place des institutions de régulation internationale comme l'ONU, ont défendu une forme de libéralisme social. Celui-ci se distingue du libéralisme économique fondé sur le laisser-faire et la loi des marchés en légitimant le rôle de l'État et des politiques publiques pour la promotion des droits civiques et la diminution des inégalités sociales et économiques. Il articule la défense des libertés individuelles avec une attention à la cohésion sociale et à la vie des communities. Ce modèle social-libéral peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales. Il intègre une partie de la critique féministe quand celle-ci défend par exemple l'intégration des femmes dans le marché du travail comme un apport au développement économique. Dans ce modèle, l'empowerment prend place dans

une chaîne d'équivalences au côté des notions d'égalité, d'opportunité, de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix ;

➤ **Le modèle néolibéral** : Il correspond en suivant les travaux de la politologue américaine Wendy Brown [13] et des Français Pierre Dardot et Christian Laval [14] à une rationalité politique qui « met le marché au premier plan », mais « n'est pas seulement et n'est même pas d'abord centrée sur l'économie ; elle consiste plutôt dans l'extension et la dissémination des valeurs du marché à la politique sociale et à toutes les institutions » [13, p. 51]. Cette conception n'implique pas une disparition de l'État ; au contraire même, les politiques néolibérales, même si elles s'appuient sur une rhétorique anti keynésienne, consistent plus à mettre l'État au service du marché et à le gérer selon les valeurs pas posées ; tout au plus est évoquée celle de l'accès aux opportunités, sans remise en cause des inégalités sociales ». (Marie-Hélène Bacqué Et Carole Biewener. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », réseau canopé « idées économiques et sociales. »)

Dans ce chapitre, nous avons présenté un recueil des productions littéraires des concepts de TIC et d'empowerment. Premièrement, nous avons vu l'historique du concept de TIC en nous attardant sur son essence, son évolution, ses spécificités et ses enjeux. Ensuite, le concept d'empowerment a été traité en faisant le tour sur la naissance du concept et son évolution. Nous allons à présent rapprocher ces deux notions en mettant en exergue l'effet des TIC sur l'empowerment des femmes à travers une revue littéraire et quelques études empiriques. Les spécialistes tels que Sharma (2003) et Stephen (2006) affirment que les TIC peuvent renforcer l'autonomie des femmes en favorisant leur participation au développement économique et social et en facilitant les décisions éclairées.

CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION THEORIQUE ENTRE LES TIC ET L'EMPOWERMENT DES FEMMES

L'empowerment est défini, dans le contexte de cette recherche, comme : Un processus de transformation des relations de pouvoir et d'accès à davantage de pouvoir économique, social et politique élargissant les possibilités réelles de choix et conduisant à des résultats positifs. Le cadre conceptuel correspondant à cette définition cerne deux niveaux où se manifestent les processus d'empowerment, celui des individus donc des ménages et celui de la communauté. Ce cadre détermine également dans quelles dimensions les processus sont susceptibles d'intervenir : la dimension économique relevant naturellement de l'empowerment économique; et la dimension socioculturelle, familiale/interpersonnelle, juridique, politique et psychologique, relevant de l'empowerment social et politique. La théorie de l'autonomisation féministe, Mayoux (1998) a fait le lien entre ce qu'elle a appelé les besoins pratiques et les besoins stratégiques des femmes (Mayoux, 1998, 2003, 2005). Dans le même ordre d'idée, la théorie développée par Molyneux (1985) montre que les processus d'empowerment sont perceptibles dans deux domaines : les besoins pratiques des femmes, reliés à leurs besoins de base quotidiens et leurs intérêts stratégiques de genre, référant à leur position sociale et politique désavantagée, à la transformation des relations de genre et des comportements (Parpart, Connelly et Barriteau 2000). Young (1988) propose un cadre d'analyse similaire qui distingue entre la condition des femmes, référant aux conditions de vie matérielle, et la position des femmes, qui correspond à leur statut social et économique relativement à celui des hommes. L'empowerment se conçoit donc comme un processus double de changement des relations de pouvoir et d'acquisition d'un plus grand contrôle sur les sources de pouvoir (Batliwala 1994 : 130). Ce chapitre exposera en s'inspirant des travaux antérieurs, l'impact des TIC sur l'empowerment en section I et les fondements théoriques de la relation TIC et empowerment en section II.

SECTION I : REVUE DE LA LITTERATURE DE L'IMPACT DES TIC SUR L'EMPOWERMENT DES FEMMES

A l'heure actuelle, il semblait très peu de travaux existent sur l'impact des TIC sur l'autonomisation en l'occurrence en Afrique subsaharienne. Dans la littérature TIC et

autonomisation, il existe quelques travaux significatifs comme celle réalisés par le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI) sur les relations entre les TIC et l'autonomisation des femmes en Afrique australe et orientale par le biais du réseau GRACE3, particulièrement, ceux intitulé « les africaines et les TIC ». Dans ces contributions les Africaines participent indéniablement à la révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) et qu'elles le font de multiples façons, que ce soit en utilisant Internet pour promouvoir leur entreprise ou en se servant du téléphone portable pour connaître les prix du marché (Buskens et Webb, 2011 ; Asiedu, 2012; Bosch, 2011).Le lien entre les femmes, leur autonomisation et l'utilisation des TIC est complexe. Cette première section fait état de la revue de la littérature en (I) et en (II) une mise en relation entre les TIC et l'empowerment des femmes.

I-REVUE DE LA LITTERATURE SUR LES TIC ET L'EMPOWERMENT DES FEMMES

La littérature actuelle souligne le rôle actif des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus d'autonomisation des femmes. On affirme souvent que les TIC présentent un potentiel considérable pour toucher les femmes et leur offrir une éducation, une formation, des opportunités d'emploi, un accès aux marchés et des informations importantes pour leurs activités économiques, ainsi que pour favoriser leur participation aux processus politiques. Faisant d'abord état de la situation concernant l'interaction femmes et TIC (1), cette sous section présente ensuite une revue de la littérature TIC et l'Empowerment en (2).

1- LES FEMMES A L'HEURE DES TIC : ETAT DE LA QUESTION

L'information est considérée comme une condition préalable à l'autonomisation, tandis que la participation stimule l'autonomisation en encourageant les femmes à s'impliquer activement dans le processus de développement, à apporter des idées, à prendre l'initiative d'articuler les besoins et les problèmes et à affirmer leur autonomie (Obayelu&Ogunlade, 2006). Le plein et égal accès des femmes aux activités économiques et éducatives basées sur les TIC soutient la contribution des femmes dans les activités commerciales et domestique et les aider à devenir plus autonomes. En accédant à l'information, les femmes peuvent enrichir et améliorer leur qualité de vie.

1.1 Regards croisés sur la société de l'information

Entre les années 1990 et 2000, de nombreux auteurs tels que Castells (1998 ; 2000) ou encore Mansell (1993; 1998) se sont intéressés aux TIC et à leur rôle important dans les transformations qui affectent les sociétés contemporaines. Castells (2001) fut notamment l'un des premiers à annoncer l'avènement de l'économie de l'information et de la société en réseaux grâce aux TIC et à Internet. L'un des aspects les plus importants des points de vue développés par Castells (2000) est que les transformations entraînées par les TIC interviennent dans un contexte de globalisation. Le développement d'Internet et des infrastructures à haut débit, la numérisation des données, l'avènement des médias sociaux fournissent en effet une base technologique accélérant la production et la circulation de l'information.

Média privilégié de l'espace économique mondialisé, les TIC ont ainsi favorisé la réorganisation en profondeur du mode de production et de consommation (Klein et Carrière, 1999 ; Proulx, 2002). Selon Delamotte (2004), ces outils induisent trois principaux effets sur l'économie. Elles permettent un gain de productivité en accélérant le traitement, le stockage et l'échange des informations, entraînent l'augmentation des activités liées à l'industrie culturelle du multimédia et de la téléphonie et favorisent l'émergence de nouveaux secteurs d'activités tels que la formation ou le commerce en ligne. Ce faisant, elles incitent les organisations à adopter de nouvelles façons de faire afin de mieux exploiter les nouvelles possibilités de circulation des connaissances.

Dans cette perspective, les territoires qui veulent agir sur leur développement gagnent à encourager l'appropriation et le développement d'usages efficaces et créatifs des TIC au sein de leur population (Bertrand, 2010;Castells, 2002). À ce titre, dès le début du 21^e siècle, les TIC ont même été qualifiés de « moteurs du progrès humain » (Ndiaye, 2008 : 10). Dans son rapport de 2001, le PNUD soutenait notamment que : *Les TIC sont des outils sans précédent pour en finir avec la pauvreté au 21^e siècle, car elles interviennent à presque tous les niveaux de l'activité humaine. Elles peuvent être utilisées partout et par tous. Aussi, ces technologies suppriment les obstacles au savoir par la mise à disposition de sources variées d'informations aussi bien pour les pauvres que pour les riches. Ces différentes couches peuvent désormais accéder librement à l'information grâce à Internet. Cet outil est*

susceptible de supprimer, pour ainsi dire, les obstacles aux opportunités économiques (2001 : 35).

Ce rapport du PNUD a consacré les TIC comme leviers de développement et internationalisé le débat sur l'accès à ces outils, menant ainsi à l'organisation du premier Sommet mondial sur la société de l'information à Genève 2003, qui visait à susciter la volonté politique et à poser les fondements d'une société de l'information pour tous. La déclaration finale de ce sommet pare également les TIC de toutes les vertus, en plus de souligner que « bien utilisées, les TIC améliorent la qualité de vie, stimulent la participation politique et promeuvent la cohésion sociale et l'égalité dans toutes les régions du monde » (2003 : 14). Dès lors, la disposition d'équipements technologiques et l'utilisation des TIC sont devenues des enjeux importants pour les institutions internationales (Tufté et Mefalopulos, 2009; Lafrance et al., 2010).

Bon nombre de chercheurs se sont toutefois rapidement inscrits en faux avec cette vision linéaire des TIC comme porteuses du progrès social. En effet, selon Veltz (1999), Pimienta (2003) et Mottin-Sylla (2005), la mondialisation et l'avènement des TIC favorisent les sociétés urbaines, où se retrouvent concentrés les flux de capitaux, d'information et de savoirs, au détriment des pays du tiers-monde, où l'accès aux outils technologiques est beaucoup plus restreint. Pour eux, la société de l'information se retrouve ainsi composée de gagnants et de perdants. Des études récentes révèlent en effet la présence d'inégalités numériques entre territoires et, au sein même des territoires, de liens entre clivages numériques et inégalités sociales (Grandjon et al, 2009). Ces inégalités que l'on désigne souvent par le terme de fractures numériques et qui ont été au centre des débats du second Sommet mondial sur la société de l'information tenu à Tunis en 2005 affectent ainsi tout particulièrement les pays en voie de développement (PED) (Erwin et Taylor, 2005 ; Chéneau-Loquay, 2004). Dans cette optique, bien que peu d'auteurs aient placé l'Afrique au cœur de leurs recherches, il convient de se demander où en est le continent quant au développement des usages des technologies numériques (Alzouma, 2008).

1.2 L'explosion de la téléphonie mobile et d'Internet en Afrique

Selon Brotcorne et al., (2010), l'Afrique n'a pas été épargnée par la société de l'information, bien au contraire. Si la faiblesse des infrastructures de communication constitue un obstacle indéniable et majeur à la pleine expansion des TIC, les outils technologiques s'y diffusent néanmoins avec une rapidité sans précédent (McLean, 2009). Le téléphone mobile

connaît ainsi une croissance exceptionnelle sur le continent africain. Symbole de la globalisation culturelle et « objet de l'ubiquité par excellence », il est devenu en quelques années le fer de lance de la révolution numérique africaine (Compiègne, 2011 : 14). Depuis 2004, le nombre de connexions mobiles a augmenté en moyenne de 30 % par année et atteint maintenant 800 millions d'utilisateurs sur une population d'un peu plus d'un milliard d'habitants (GSM Association, 2013). L'Afrique occupe désormais la seconde place au niveau mondial, après l'Asie, en termes de nombre de connexions. Jeunes et vieux, hommes et femmes, riches et pauvres ; toutes les classes de citoyens se sont approprié cet instrument de communication avec une rapidité qui a étonné bien des observateurs (Jorge, 2006; Holvoet et al., 2007). Trois raisons permettent essentiellement d'expliquer cette explosion insoupçonnée des réseaux mobiles :

- La première raison de ce boom réside dans le fait que l'usage du cellulaire est beaucoup mieux adapté au contexte difficile des PED que le téléphone fixe résidentiel, dont le coût de développement des lignes terrestres est extrêmement élevé (Mbarika et al., 2007). Par ailleurs, l'utilisation de cartes prépayées par opposition aux formules d'abonnements est intéressante pour l'usager à revenu faible ou irrégulier, parce qu'il ne comporte pas de charges fixes. Une fois l'achat du terminal portable effectué à titre d'investissement initial, l'usager ne paie que la consommation et continue de bénéficier d'un service de réception, même si sa carte est épuisée (Gabas, 2005). La mobilité qu'offre le cellulaire, se voulant davantage en adéquation avec le mode de vie des populations africaines que le téléphone fixe, apparaît également comme un facteur clé de réussite de la diffusion des TIC en Afrique (Soupizet, 2005).

- La deuxième raison du boom réside dans la profonde évolution du marché des télécommunications africaines. Même si les pays africains attribuent actuellement beaucoup moins de fréquences aux services mobiles que l'Europe, l'Amérique et l'Asie, la libéralisation et la privatisation de leur secteur des télécommunications ont attiré d'importants flux d'investissements qui ont permis de construire et d'exploiter efficacement de nouveaux réseaux qui s'étendent jusque dans les communautés rurales les plus reculées (Senghor, 2007).

- la troisième raison expliquant l'explosion du téléphone portable en Afrique est les services mobiles à valeur ajoutée introduits par les opérateurs de téléphonie mobile. À titre d'exemple, les opérateurs ont développé des services de paiement électroniques qui permettent aux citoyens de régler leurs factures et/ou d'envoyer de l'argent à leurs proches

par le biais de leur téléphone portable pour une fraction du prix qu'il en coûte dans les comptoirs spécialisés de transfert d'argent (Bergeron, 2012). Dans un continent où moins de 40 % de la population détiennent un compte bancaire, ce nouveau type d'applications Mobiles trouve rapidement son créneau et incite les plus démunis à se procurer un téléphone portable.

À l'instar du téléphone portable, Internet a connu un essor fulgurant en Afrique dans les dernières années. Le nombre d'utilisateurs est passé de 50 à 140 millions entre 2007 et 2013 (Krook, 2013). S'il s'agit d'un bond important, le nombre d'utilisateurs d'Internet demeure toutefois relativement faible par rapport à ceux qui disposent d'un téléphone mobile. En effet, alors que 80 % des Africains possèdent leur propre cellulaire, seuls 14 % se servent d'Internet (Loukou, 2012). Selon Bessette (2007), ce faible pourcentage s'explique par une infrastructure Web médiocre et insuffisante. Éloignée des « grandes autoroutes de l'information » des sociétés occidentales qui profitent de bandes passantes à haute vitesse, l'Afrique doit héberger ses serveurs dans les pays développés, ce qui lui coûte des millions par année et qui explique le coût élevé d'utilisation d'Internet dans les foyers et dans les télécentres (Lamarche, Rallet et Zimmerman, 2006 : 78). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est en effet sur le continent africain que l'on trouve le coût d'abonnement à Internet le plus élevé au monde (Bonjawo, 2011).

Si les grandes agglomérations bénéficient désormais d'une bande passante en quantité suffisante sans devoir transiter par l'Europe ou l'Amérique, il est presque impossible de redistribuer à haut débit cette connexion dans les communautés rurales (Coomb, 2008). Voilà pourquoi il est laborieux pour les 75 % d'Africains vivant en zone rurale d'avoir accès à Internet et de s'en servir. Bessette ajoute à cela que tant que la vitesse de connexion ne sera pas plus rapide et qu'« Internet ne sera pas la priorité des décideurs de la communication en Afrique en tant qu'élément essentiel des programmes de développement, le seuil d'utilisation ne dépassera pas les 25 % » (2007 : 66). Selon une récente étude de Land (2012), 17 des 25 derniers pays du monde sur 178 classés selon la vitesse de connexion à Internet sont en Afrique subsaharienne. Malgré tout, l'usage d'Internet est en hausse constante et la progression du nombre de connexions au Web demeure impressionnante.

2- REVUE DE LA LITTÉRATURE

La littérature sur les énormes possibilités qu'offrent les TIC pour l'autonomisation des femmes est dynamique et vaste. Kelkar et Nathan (2002, p. 433) ont soutenu que les TIC ont le potentiel de « redéfinir les rôles traditionnels de genre » et que « la diffusion des services

basés sur les TIC a été immensément bénéfique aux femmes, en particulier à celles qui ont des compétences limitées. » Drucker (2001) a qualifié les TIC de « grand égalisateur » et les pionniers dans le domaine de l'autonomisation des genres grâce aux TIC, à la fois dans les universités et dans le plaidoyer, comme Hafkin&Taggert (2001), Huyer (2002), Mitter (2003), Nath (2001), Sharma (2003), Sharma (2004) ont montré de manière convaincante que l'accès et l'utilisation efficace des TIC contribuent à l'autonomisation des femmes et au renforcement de leurs capacités.

L'information est considérée comme une condition préalable à l'autonomisation, tandis que la participation favorise l'autonomisation en encourageant les gens à s'impliquer activement dans le processus d'autonomisation, à apporter des idées, à prendre l'initiative d'exprimer leurs besoins et leurs problèmes et à affirmer leur autonomie (Obayelu&Ogunlade, 2006). Le projet de développement du millénaire des Nations Unies (Nations Unies, 2005) s'est concentré sur la mondialisation ainsi que sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme moyens efficaces de lutter contre la pauvreté de manière durable. Le plein et égal accès des femmes aux activités économiques et éducatives basées sur les TIC soutient la contribution des femmes dans les activités commerciales et domestique et les aider à devenir plus autonomes. En accédant à l'information, les femmes peuvent enrichir et améliorer leur qualité de vie.

La Division des Nations Unies pour la promotion de la femme (DNUPF) se concentre sur « les TIC et leur impact et leur utilisation en tant qu'outil de promotion de la femme » (Marcelle, 2002). Des études de cas réussies dans de nombreux pays décrivent l'utilisation des TIC comme un outil pour l'autonomisation économique des femmes (Prasad et Sreedevi, 2007), de participation à la vie publique (Lennie, 2002) et d'amélioration des compétences et des capacités des femmes dans la société (Mitchell & Gillis, 2007). Utilisées efficacement, les TIC peuvent créer de meilleures opportunités pour les femmes d'échanger des informations, d'accéder à l'éducation en ligne et de s'engager dans des activités de commerce électronique (Marcelle, 2002).

Le potentiel des TIC en termes de changement sociétal dans les pays en développement est également au cœur de nombreuses recherches depuis plus d'une vingtaine d'années. Hafkin (2006), pionnière dans ce domaine, adopte une double perspective dans ses travaux, le développement et le genre, pour démontrer, à travers de nombreux exemples empiriques, comment les TIC peuvent être des outils importants susceptibles de contribuer à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à favoriser l'autonomisation

croissante des femmes. Les TIC apportent de nouvelles opportunités aux femmes, dans de nombreux domaines : l'amélioration des revenus, la conscience de leurs droits, leur bien-être et celui de leur famille, la confiance en soi, l'envie d'apprendre, etc. Les bilans de l'impact des TIC sur la vie des femmes africaines restent cependant mitigés.

Bon nombre de travaux montrent les progrès réalisés dans le domaine des TIC à une plus grande contribution des Africaines, aux sphères politiques, économiques et sociales (Kiyindou, 2010). Le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI) a notamment mené plusieurs études sur les relations entre les TIC et l'autonomisation des femmes en Afrique australe et orientale par le biais du réseau GRACE3, s'intéressant spécifiquement à cette thématique. Une de leurs recherches, menée à Nairobi, au Kenya, a par exemple permis de démontrer que l'utilisation du téléphone portable permet aux femmes œuvrant dans le secteur du textile d'accroître les revenus de leur entreprise (Wanjira Munyua et Mureithi, 2008). En disposant d'un canal privilégié de communication, c'est-à-dire leur téléphone, les femmes interrogées ont pu régler des transactions bancaires et obtenir de nouveaux contrats plus facilement qu'avec une ligne fixe.

De même une étude dirigée par Gumede, Urmilla et Okech (2009), ont révélé que l'utilisation d'Internet et des médias sociaux dans la province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud « ont autonomisé les femmes entrepreneures même aux niveaux économique les plus bas, fournissant un outil puissant pour être compétitif sur les marchés mondiaux et pour promouvoir leurs produits » (2009 : 120). Selon Gumede, Urmilla et Okech (2009), les Sud-Africaines qui se servent des TIC dans leurs activités quotidiennes augmentent leur confiance en soi et osent davantage s'imposer dans une société patriarcale où la domination masculine est largement acceptée. Les conclusions d'une autre étude du réseau GRACE, dirigée cette fois-ci par Gisèle Yitamben et Elise Tchinda (2009), ont révélé que l'utilisation d'Internet chez les entrepreneures du secteur textiles à Douala au Cameroun qui se servaient des TIC dans leurs activités quotidiennes le faisait pour des raisons sociales et professionnelles. Dans leurs travaux, Buskens et Webb (2009) constatent que la capacité d'autonomisation et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes viennent toujours buter sur des normes de genre discriminatoires. Un potentiel de changement peut être enclenché mais seulement si ces normes sont mises au second plan.

Une étude récente menée par Thioune (2011) a montré que l'ouverture d'une station de radio communautaire animée et administrée par les femmes du district rural de Banfora, dans la province de la Comoé au Burkina Faso, a contribué à véhiculer un point de vue

féminin à travers le village sur différents enjeux sociaux tels que l'éducation et la santé. Les femmes, par le biais de leur téléphone portable, se relayaient entre elles les informations diffusées à la radio et étaient ainsi plus aptes à prendre des décisions éclairées sur les enjeux discutés.

Les travaux autour de l'accès aux TIC se penchent aussi sur les usages. Dans une recherche récente consacrée à la fracture numérique, Brotcorne et al. (2011) étudient les risques et les opportunités associées à différents profils types d'utilisateurs des TIC, ceci en termes d'intégration et de participation à la société de l'information. La diversité des retombées liées à l'utilisation des TIC montre qu'il n'y a pas d'emblée une relation de cause à effet entre l'usage des TIC et des meilleures opportunités ou performances dans les différentes sphères constitutives de l'intégration et de la participation sociales. L'auteur analyse longuement la place et le sens de cet usage particulier, à la fois dans sa dimension individuelle (changer sa vie, améliorer ses conditions d'existence) et dans sa dimension sociale (changer la vie de sa famille, s'inscrire dans un autre type de rapport homme/femme et un autre rapport ethnique). Il démontre également les risques individuels, notamment l'exploitation économique et sexuelle.

Le type d'usage des femmes camerounaises, décrit dans l'article de Baba Wame, ne suggère ni une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, ni une autonomisation croissante des femmes. Néanmoins, à travers l'analyse de cet usage spécifique des TIC, comme dans l'article de Clementina Casula, ces technologies apparaissent constituer des leviers potentiels d'une redéfinition des rapports de genre.

Les femmes utilisent donc les TIC dans leur processus d'autonomisation et elles le font de multiples façons. L'utilisation de ces outils numériques semble leur donner des moyens efficaces de prendre part plus activement au développement de leur communauté au sein d'une structure sociale qui les désavantage traditionnellement.

II-LIEN ENTRE TIC ET EMPOWERMENT DES FEMMES

Le lien entre les femmes, leur autonomisation et l'utilisation des TIC en Afrique est complexe (Buskens et Webb (2009)). On ne peut en présenter un résumé simplifié ni proposer des solutions faciles. L'accès des femmes aux TIC ne peut être considéré isolément de leur fonction et de leur identité de genre et de la façon dont cette fonction et cette identité interagissent avec leur situation politique et économique. Cet élément doit également être pris en compte pour comprendre les tentatives des femmes de surmonter les contraintes imposées

par leur fonction et leur identité grâce aux TIC et leurs succès en la matière. Certains points sont devenus évidents :

- nous devons comprendre que les TIC en eux-mêmes ne favorisent pas l'autonomisation, mais que l'utilisation qu'on en fait peut renforcer ou non notre autonomie. Pour un changement durable et une « véritable autonomisation », les femmes doivent donc être les agentes de leur propre évolution, elles doivent assumer et maîtriser leur environnement, leur changement et leur autonomisation. C'est pourquoi la capacité d'action des femmes est essentielle.

- une femme utilisant des TIC ne réalise pas seulement un acte individuel, mais prend part à un processus impliquant toutes les situations sur lesquelles cet acte a des conséquences. Comme les femmes interagissent dans plusieurs situations simultanément et qu'un certain nombre d'entre elles reposent sur l'inégalité des sexes, le processus de changement et d'autonomisation de ces femmes a des conséquences directes et immédiates sur celles-ci et peut provoquer des tensions et des bouleversements et même conduire au chaos. Parfois, les dynamiques qui sous-tendent ces situations ne sont pas apparentes et on ne peut en mesurer les effets que lorsque quelqu'un change quelque chose. Les femmes sont donc les plus à même de décider jusqu'où elles peuvent repousser les limites auxquelles elles sont confrontées. Elles doivent être les agentes de leur propre développement et de leur autonomisation. Cela ne signifie pas qu'on ne peut pas contester les préférences des femmes lorsque celles-ci sont l'expression d'une adaptation à des contraintes, des injustices et des situations insoutenables. Mais, même dans ce cas, il faut d'abord comprendre ces choix même s'ils sont faits de manière inconsciente.

Pour la plupart des femmes, le chemin vers la liberté, vers l'autodétermination dont elles voudraient bénéficier et qu'elles sont les seules à pouvoir définir est encore long. Elles ne sont pas au bout de leur peine, mais elles peuvent utiliser les TIC pour améliorer leur vie et celle de leurs proches. Leur progression ne peut être envisagée et comprise sans prendre en compte le pouvoir de l'économie de marché mondiale et la conception courante du genre et sans reconnaître la force intérieure sur laquelle elles s'appuient. Dans leurs travaux, Buskens et Webb (2009) ont tenté d'accroître la visibilité des choix des femmes et les rendre compréhensibles et de montrer comment le pouvoir des femmes n'est pas toujours le plus évident et leurs choix ne sont pas toujours conformes aux priorités économiques, mais paraissent très rationnels lorsqu'on prend en compte leurs triples responsabilités et leurs propres priorités. Par ailleurs, l'utilisation que font les femmes des TIC révèle souvent précisément où elles en sont dans leur processus d'autonomisation.

SECTION II : LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE TIC ET EMPOWERMENT

La sociologie des usages des TIC permet d'analyser les différentes manières dont ces femmes utilisent les TIC dans leurs processus d'autonomisation. La théorie de l'autonomisation féministe, Mayoux (1998) a fait le lien entre ce qu'elle a appelé les besoins pratiques et les besoins stratégiques des femmes (Mayoux, 1998, 2003, 2005). Ainsi, on pourra s'interroger sur l'impact du téléphone mobile, ordinateur et d'Internet dans différentes sphères de la vie économique, sociale et politiques des femmes. Dans cette section nous parlerons du cadre d'analyse théorique(I) ensuite nous présenterons les disparités de genre dans l'accès et l'utilisation des TIC (II).

I- CADRE D'ANALYSE THEORIQUE

La littérature sociologique et féministe relative à la technologie conduit à mettre en évidence le biais masculin existant dans la manière de définir et développer la technologie. La perspective sociologique de la relation entre femmes et technologies s'intéresse aux processus de socialisation sans trop questionner la technologie en tant que telle. Elle développe des hypothèses autour de l'éducation et de la formation, des conditions de travail, de la culture de métier et de l'ensemble du monde professionnel des TIC, considéré comme défavorable pour les femmes.

1- SOCIOLOGIE DES USAGES

Noyau conceptuel des premières études consacrées à l'utilisation des TIC, cette théorie pose les relations entre les outils de communication et les usagers dans un cadre social (Proulx, 2005). Mais avant d'évoquer la sociologie des usages des TIC par les femmes que nous allons rencontrer, il convient de définir ce que nous entendons par « usages ».

➤ Les usages

S'intéressant aux utilisateurs des objets techniques non pas comme des individus passifs devant les TIC, mais comme de véritables acteurs, la sociologie des usages s'est construite en opposition au modèle de la diffusion des innovations qui repose sur la primauté de l'offre technologique et qui néglige la capacité d'action des usagers (Akrich, 1998 ; Rogers, 1995; Van Dijk, 2005).

Michel de Certeau fait figure de pionnier de cet environnement théorique, alors que dès 1990, il tente de comprendre « les mécanismes par lesquels les individus se créent de manière autonome » à travers leurs usages des nouvelles technologies (Breton et Proulx, 2002

: 258). Selon de Certeau, l'étude des usages n'est pertinente que si elle s'intéresse aux marques laissées par les pratiques des individus dans la société à la suite de leur consommation de la technologie en question (1990).

Dans la même lignée que de Certeau et contrairement à Jouët (2000) qui limite l'usage à l'emploi d'une technique, Proulx indique que la notion d'usage renvoie aux « utilisations sociales particulières d'un bien, d'un instrument ou d'un objet [...] et a pour but de mettre en relief les significations culturelles complexes de ces conduites de la vie quotidienne » (2005 : 8). Pour le chercheur, le lien unissant la technique et l'utilisateur ne se réduit pas à une relation de déterminisme technologique plaçant l'instrument ou l'objet au cœur du concept d'usage et les individus en périphérie comme l'entend McLuhan (1964). Dans la définition d'usage de Proulx, les facteurs sociaux interviennent dans l'articulation des usages des TIC au même titre que les facteurs techniques (2006). En effet, l'insertion sociale du téléphone portable par exemple dépend moins de ses performances techniques et fonctionnelles « que des possibilités qu'elle offre à une intégration dans l'ensemble des significations sociales et culturelles des modes de vie des usagers » (Gabas, 2004 : 296). Proulx ajoute à cela que la perception d'une pertinence d'usage de tel ou tel objet technique est fonction des prédispositions cognitives et du capital économique, social et culturel des personnes confrontées à ces objets (2002). Loin d'être stable et figée, la construction des usages met donc en jeu des processus d'acquisition de savoirs et d'habiletés pratiques (Jouët, 1998). Les usagers s'étant familiarisés antérieurement avec des objets techniques du même type se voient avantagés pour apprivoiser les nouveaux dispositifs (Compiègne, 2011). Le niveau d'instruction et l'accès à ces outils de même qu'à des ressources pour apprendre à les maîtriser jouent donc un rôle clé dans la dynamique des usages. Conséquemment, la notion d'usage ne renvoie pas uniquement à l'utilisation de la technologie, mais réfère à un processus tenant compte du contexte personnel, social et culturel des individus (Gaglio, 2011). Les utilisateurs développent les usages des objets techniques en interagissant en réseau au sein de leur environnement par le biais d'un processus dynamique d'interrelations entre acteurs et objets techniques nommé « bricolage du récepteur » par de Certeau (1990). Les usages sont ici considérés comme une construction sociale des facteurs déterminant les utilisations particulières des TIC développés par les usagers (Proulx, 2002).

➤ **L'appropriation**

Sujet d'intérêt marqué des premières études de la sociologie des usages, l'appropriation a permis d'élargir le concept d'usage en le faisant déborder du simple cadre de

l'accès (Proulx, 2005). Elle est définie par Breton et Proulx comme la « maîtrise cognitive et technique d'un minimum de savoir-faire permettant éventuellement une intégration significative et créatrice de celle-ci dans la vie quotidienne de l'individu et de la collectivité » (2002 : 270). Pour Ndiaye, les usagers, en tant qu'acteurs dotés « d'un minimum de savoir-faire nécessaire » pour rendre les TIC opérationnelles, sont à la base de la notion d'appropriation (2008 : 25). Par appropriation, il faut donc comprendre le processus par lequel « un individu ou une communauté adaptent les TIC à leurs besoins » en leurs assignant des fonctions et des finalités propres à leurs besoins (Erwin et Taylor, 2005 : 44). Proulx (2005) identifie trois conditions essentielles pour qu'il y ait appropriation :

En premier lieu, pour éviter d'en arriver au rejet de la technologie, il faut démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive face à l'objet technique. Selon Ndiaye (2008), près de la moitié des femmes ayant accès à un téléphone et/ou un ordinateur ne savent pas s'en servir adéquatement, et ce, principalement parce les conditions sociales de production des inégalités dans la société africaine provoquent chez les femmes une distribution inégale des compétences nécessaires pour maîtriser les TIC par rapport aux hommes.

La seconde condition requise est d'intégrer l'objet technique dans ses pratiques quotidiennes. Dans certains contextes, notamment en milieu rural, les Africaines ne considèrent pas le téléphone mobile et Internet comme étant suffisamment utiles à leurs besoins de survie immédiats alors que dans d'autres cas, elles ne sont tout simplement pas conscientes des possibilités offertes par ces technologies (Alzouma, 2008). Tel que le soulignent Granjon et al, « l'appropriation d'une technique doit impérativement se trouver en synchronie avec des moments de transformation significative de pratiques considérées comme subjectivement importantes par les individus concernés » (2009 : 252).

La troisième et dernière des conditions nécessitent une participation indirecte ou directe des usagers au processus innovant à travers l'usage répété de la technologie.

Selon Chéneau-Loquay (2010), la participation au processus innovant crée les conditions propices à une accélération des changements induits et attendus des TIC et revêt différentes formes. À titre d'exemple, les commerçantes de Sarakollé au Sénégal ont pensé à utiliser le moteur de mobylettes pour recharger la batterie de leur téléphone portable lors des fréquentes pannes de courant de leur village. Elles ont ainsi créé une nouvelle source de revenus pour les propriétaires de mobylettes en plus de s'assurer que leur téléphone soit toujours fonctionnel. Au Mozambique, des agricultrices de la province de Sofala ne pouvant se déplacer en ville

faute de moyens ont quant à elles eu l'idée de servir de la fonction haut-parleur de leur téléphone mobile pour consulter un expert en groupe à même leur plantation lorsque nécessaire. Ces exemples démontrent la capacité des Africaines à adapter les TIC à leurs spécificités locales, à leurs « manières de faire » comme le mentionnait de Certeau (1990 : 201), créant ainsi leurs propres usages créatifs de ces dispositifs techniques. Une fois les trois conditions de Proulx (2005) remplies, l'appropriation des TIC produit un effet de levier qui conduit ultimement à l'autonomisation des usagers (Proulx, Rueff et Lecomte, 2007).

Sur cet aspect du rôle déterminant du processus innovant dans l'appropriation des TIC, soulignons que la sociologie des usages partage de nombreuses préoccupations communes avec la sociologie de l'innovation (Breton et Proulx, 2002). Pour Callon et Latour, l'innovation désigne « le travail des acteurs sociaux mobilisés par la conception même de l'objet technique » (1984 : 303). L'innovation technique et l'innovation sociale sont toutefois abordées séparément dans cette définition. Lévesque souligne d'ailleurs que cette distinction rend mal compte de la dynamique des processus sociaux en cause : On ne saurait opposer trop fermement innovations technologiques et innovations sociales : d'une part, les innovations technologiques sont elles-mêmes le produit d'un processus social et ne se diffusent généralement qu'en faisant appel à de nombreuses innovations dites sociales; d'autre part, les innovations sociales ont elles-mêmes toujours besoin d'un support technologique minimal [...]. De même, on ne saurait définir les innovations sociales comme exclusivement non marchandes ou encore comme relevant du seul domaine du développement social puisqu'elles se retrouvent également dans le champ du développement économique et dans celui des entreprises manufacturières. De plus, même dans le champ du développement social, les innovations peuvent être valorisées directement ou indirectement dans le cadre du marché (2005 : 37). Godin propose une définition plus englobante de l'innovation, définissant celle-ci comme « la modification des façons de faire ou l'apparition de nouvelles façons de faire, grâce à l'invention ou l'adoption de nouveaux biens, services ou pratiques nouvelles » (2004 : 10).

L'innovation se distingue de la simple invention par la valorisation des savoirs nouvellement produits. C'est en effet par le biais de la demande de biens ou de produits nouveaux provenant de la société, laquelle juge que les avantages tirés de l'invention sont supérieurs, que l'invention deviendra innovation. Cette dernière n'existe donc pas en soi (Cardon, 2005). Une même invention peut se traduire en innovation dans une communauté et

pas dans un autre. Et c'est seulement lorsqu'une invention est valorisée par un usager qu'elle devient innovation et que ce dernier pourra se l'approprier (UNESCO, 2005).

L'insertion sociale d'une TIC, c'est-à-dire son intégration à la quotidienneté des usagers dépend donc « moins de ses qualités techniques "intrinsèques", de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur est proposé » (Toussaint et Mallein, 1994 : 318). En outre, le phénomène de l'appropriation fait ressortir le vécu des usagers, en l'occurrence leur statut social, leur personnalité, leurs trajectoires d'usages des outils technologiques, le contexte social dans lequel ils vivent, etc. (Charest et Bédard, 2013). Proulx reconnaît ainsi qu'au delà de sa fonction proprement utilitaire, le système technique devient ainsi l'objet d'un investissement symbolique, soit « l'occasion d'une cristallisation de représentations sociales et individuelles » que l'usager associe et projette vers la technologie (2005 : 20).

À la lumière du courant théorique de la sociologie des usages, il ressort que si l'arrivée d'Internet et des objets techniques, dont le téléphone mobile, a grandement facilité l'appropriation des TIC et offert de nouvelles opportunités d'action aux usagers pour développer des usages sociaux pionniers et des appropriations inédites, les TIC ne favorisent pas en elles-mêmes l'autonomisation. C'est l'aptitude des utilisateurs à intégrer ces outils dans leur quotidien et à en développer des usages innovants et pertinents à valeur ajoutée auxquels les industriels ne répondent pas et qui visent à améliorer leurs conditions de vie qui peut renforcer ou non l'autonomisation. Pour un changement durable et une véritable autonomisation, les femmes doivent donc être les agentes de leur propre évolution. Tel que le souligne Bonjawa, « ce n'est que par l'appropriation des TIC et non par le simple usage de ces outils que les Africaines assureront leur développement » (2011 : 12).

Au final, la sociologie des usages se veut un cadre d'analyse intéressant pour étudier les rapports entre technique et société en adoptant une posture épistémologique beaucoup plus nuancée que le déterminisme (Breton et Proulx, 2002). L'analyse de l'appropriation des TIC à savoir ce qu'en font réellement les femmes constitue donc une entrée méthodologique pertinente pour identifier les logiques d'appropriation à l'œuvre derrière les usages dont les TIC font l'objet au sein de cette région. Selon Ndiaye, « une description précise ainsi qu'une analyse voire une compréhension du phénomène de l'appropriation des objets techniques permet de saisir les façons de penser, d'agir et de se comporter propres aux individus et aux groupes sociaux » (2008 : 19). Cherchant à éviter le déterminisme technique, notre démarche ne nie toutefois pas l'importance de la composante technique dans la compréhension du

phénomène des usages. Tel que mentionné par Proulx (2005), il y a des facteurs techniques au même titre que des éléments du social qui interviennent dans l'articulation des usages des TIC. C'est dans l'articulation entre environnements sociaux, identités des usagers et objets techniques que se joue l'enjeu de l'appropriation.

2- THEORIE FEMINISTE

Entre théorie et pratique, la perspective du cyberféminisme (Haraway, 1991 ; Butler, 1990 ; Plant, 1997 ; Adam, 1998, Kember, 2003) est également une nouvelle manière de penser la place et le pouvoir du genre dans un monde où les TIC sont devenues des réalités incontournables du quotidien. Les débats féministes mettent en avant d'une part, le monopole des hommes sur la technologie comme constituant une source importante de pouvoir et d'autre part, le manque de compétences technologiques des femmes comme un élément important de leur dépendance à l'égard des hommes. Les approches féministes d'internet ont mis en avant une double vision, faite de craintes et d'espoir. D'un côté, une approche d'Internet plus « technique » y voit un espace masculin et d'un autre côté, une approche d'internet en termes de medium plus que de technologie y voit une opportunité de nouvelles solidarités et d'interactions entre femmes, y compris une possibilité de participation plus grande à la vie publique et citoyenne. La recherche féministe a souligné l'exclusion des femmes de la sphère scientifique comme de la création, de la conception et de l'utilisation de la technologie. Les théories de différentes sensibilités féministes sur la relation des femmes à la technologie sont résumées dans le tableau ci-dessous. Les critiques les plus récentes soulignent les dangers de voir la technologie prendre le pas sur les individus et d'une vision sans nuances de la technologie moderne, qui fonctionnerait et offrirait partout des solutions immédiates aux défis du développement.

Tableau 3 : relation des femmes à la technologie

Approche	Axes principaux	Idées-forces	Critique/Commentaire
Les femmes dans la technologie/ approche libérale	Révéler les femmes oubliées dans l'histoire	Perçoit la technologie comme neutre en soi. Reconnaît la difficulté d'améliorer l'accès des femmes à la technologie dans une société où les rôles sexuels stéréotypés induisent des discriminations sexospécifiques.	Ne critique pas la technologie elle-même.

Approche marxiste	Examiner les rapports sociaux qui gouvernent la technologie en termes de classe.	Rend la division sexuelle du travail et la perception historique et culturelle de la technologie comme masculine responsable de l'exclusion des femmes de la technologie. Pense que la technologie reflète le pouvoir des hommes et la domination capitaliste.	La technologie est toujours perçue comme neutre et « mal utilisée » sous le capitalisme.
Approche éco-féministe	Montrer que la technologie, comme la science, s'intègre dans le projet masculin de domination et d'asservissement des femmes et de la nature.	Valorise les connaissances et les savoir-faire "féminins" issus de la biologie des femmes et de leur proximité présumée avec la nature. A été utilisée dans la critique des technologies militaires et reproductives.	Adopte un positionnement essentialiste, percevant le genre comme (du moins en partie) biologique.
Point de vue tiers-mondiste et vivrier	Affirmer l'inadéquation des technologies occidentales/modernes pour le tiers-monde.	Rejette les systèmes occidentaux de connaissances et de technologies jugés colonisateurs et accusés de détourner les connaissances et l'expérience locale. Propose une nouvelle vision de la technologie qui soit démocratique, non coloniale et non patriarcale.	Met trop l'accent sur les systèmes de connaissances populaires, rejetant la possibilité d'adapter les technologies modernes pour des objectifs progressistes.
Approche sexospécifique/ « la technologie en tant que culture »	Rejeter l'opinion que la technologie est neutre ou masculine en soi	Interprète le genre et la technologie comme des processus culturels qui se négocient et se transforment. La question de la relation entre genre et technologie est primordiale. La technologie est comprise comme « étant façonnée par les histoires locales, les conditions géographiques et les pratiques culturelles quotidiennes... » (Gajjala 2002).	Basées sur les interactions entre les rapports de pouvoirs sociaux et la culture de la technologie.

Source :(Wood 2000)

Le fait que la technologie soit demeurée historiquement une prérogative masculine suggère que l'appropriation de la technologie par les femmes est en elle-même un projet politique. Et, en tant qu'agentes actives du changement, les femmes ont participé au processus de revendication de la technologie. Cependant, nous ne pouvons considérer par avance que toutes les femmes ont la même relation à la technologie. Ceci se traduirait par des approches trop générales dans les efforts déployés pour combler les disparités sexuelles en termes d'accès. L'autonomisation des femmes dans la société de l'information requiert une analyse permanente de la façon dont les relations de genre, en tant que processus culturels dynamiques, sont négociées et contestées, en lien avec l'environnement technologique. Les femmes ont revendiqué la technologie pour parler de leurs problèmes bien avant l'arrivée des nouvelles TIC. L'histoire fourmille d'exemples méconnus de femmes qui ont su conquérir leur place dans les domaines privés et publics. Les femmes ont fait connaître leurs préoccupations, usant de différents médias pour bousculer voire subvertir les idées traditionnelles, dominantes (patriarcales).

II- CONTRAINTE LIEES A L'ACCES ET A L'UTILISATION DES FEMMES AUX TIC

L'aptitude des femmes à tirer parti des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et des communications pour leur autonomisation se heurte à différents obstacles, dont certains sont liés à des facteurs qui concernent aussi bien les hommes que les femmes, tels que l'infrastructure technique, les frais de connexion, les connaissances de l'informatique et des langues. Toutefois l'accès désigne non seulement l'accès matériel aux technologies et à la possibilité de les utiliser, mais aussi la possibilité de mettre à profit l'information et les ressources disponibles. Une étude de l'UNESCO (2003) sur le statut de la recherche sur le genre et les TIC confirme l'existence de la fracture numérique de genre, celle-ci étant renforcée par la faible participation des femmes à la production et à l'échange marchand, par leur faible niveau d'éducation et de formation et par les contraintes liées à leur triple rôle dans la vie sociale.

1- LES CONTRAINTES DE L'ACCES DES FEMMES AUX TIC

Primo (2003) a, pour le compte de l'UNESCO, publié une synthèse des relations entre les disparités de genre et l'accès aux NTIC qui dresse un inventaire détaillé des obstacles

financiers, techniques et socioculturels qui creusent le fossé entre hommes et femmes dans l'accès aux TIC. Il montre que pour la majorité des femmes, l'analphabétisme, la non maîtrise des langues dominantes de l'Internet, l'absence de formation en informatique, et le fait que l'information livrée par les TIC ne leur est pas d'une grande utilité constituent des obstacles spécifiques. Comme Hafkin (2000) l'a fait observer, la concentration de l'infrastructure des TIC dans les zones urbaines où les femmes sont moins nombreuses qu'en zones rurales, constitue aussi une contrainte spécifique aux femmes. De même, les espaces publics de fourniture de services TIC ont une forte tendance à être des espaces uniquement masculins, dissuadant les femmes d'y entrer. Les femmes hésitent évidemment à se rendre dans ces endroits pour accéder à Internet (Gurumurthy, 2006).

Un autre aspect culturel liés aux TIC a trait aux attitudes sexistes à l'encontre des femmes qui étudient ou utilisent les technologies de l'information. Dans nombre de pays, mais plus encore en Afrique, les femmes sont considérées comme inaptes pour les études scientifiques et technologiques.

Par ailleurs, du fait du coût élevé des équipements informatiques et du matériel de communication électronique coûtent de l'argent, les femmes ont moins de chance que les hommes d'en disposer ou d'y accéder. S'il faut payer pour avoir l'accès à l'information, comme c'est le cas dans un centre informatique rural ou dans un cybercafé, les femmes ont sans doute moins de chances d'avoir le revenu disponible nécessaire.

Un certain nombre de facteurs socioculturels empêchent les femmes d'utiliser les TIC en particulier en milieu rural. Ces facteurs peuvent être liés à certaines attitudes culturelles qui s'opposent à l'accès des femmes à la technologie et à l'enseignement technologique, à la non possession par les femmes des équipements nécessaires, au manque de ressources financières pour accéder aux espaces commerciaux.

2- LES CONTRAINTES LIEES A L'UTILISATION DES TIC PAR LES FEMMES

Bien que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les femmes soit en forte augmentation, il apparaît qu'elles continuent de les utiliser moins intensément et pour des usages relativement différents de ceux des hommes. On sait maintenant que le fait d'accéder aux TIC ne suffit pas et que les connaissances et les moyens d'une utilisation pertinente des informations sont tout aussi importants. En effet, si de manière générale, l'on ne constate pas de différences trop marquées dans l'usage des TIC, il semble

cependant que les femmes en fassent un usage plus personnel et familial, au contraire des hommes qui les utilisent plutôt à des fins professionnelles et administratives. Des études ont par exemple montré que dans les pays en développement, la plupart des femmes font très peu usage d'internet en dehors du courrier électronique et des listes de discussion (Primo, 2003). Les études menées dans de nombreux pays montrent, l'utilisation d'internet par les femmes se limite généralement à des services de messagerie électronique, qu'elles utilisent généralement à l'occasion d'activités de réseau et de plaidoyer (Simard, 2003). Les raisons de cette concentration sont liées au coût de l'accès et au manque de temps, de compétences techniques et d'équipements en TIC. Assez peu de femmes ont eu recours à internet pour des activités commerciales, de divertissement ou d'éducation.

Les femmes sont confrontées à d'énormes défis pour utiliser les TIC pour leur propre autonomisation. Utiliser et tirer parti des TIC nécessite une éducation, une formation, un accès abordable à la technologie, des informations pertinentes pour l'utilisateur et un soutien important. L'accès à des services abordables et la disponibilité d'infrastructures sont, sans aucun doute, une condition essentielle pour que les TIC soient utilisées pour l'émancipation des femmes. La disponibilité de l'électricité, les transports et la sécurité peuvent également influencer l'utilisation des TIC.

Aujourd'hui, l'influence des TIC soulève plusieurs questions. Ces technologies alimentent toutes sortes de fantasmes et font rêver des millions de femmes et d'hommes dans le monde entier. Dans cette première partie nous avons fait une analyse théorique des TIC et de l'empowerment. Dans le chapitre un nous avons mis en exergue la notion de TIC. Nous avons tout d'abord défini et donné les types de TIC, ensuite les spécificités et enjeux des TIC et enfin présenter de la notion d'empowerment, définition, son évolution, de ses mesures et ses différents modèles. Le chapitre deux quant à lui a présenté l'impact des TIC sur l'empowerment des femmes. Pour ce faire nous avons commencé par faire état de la situation concernant l'interaction femmes et TIC ; ensuite une revue de la littérature de l'impact des TIC sur l'empowerment ainsi que le lien qu'il existe entre les TIC et l'empowerment. Ainsi présenté nous passons maintenant à la deuxième partie qui elle traitera de l'approche méthodologique et des résultats de la recherche. Dans cette deuxième partie, nous envisageons la manière dont les données seront recueillies sur le terrain et la démarche scientifique qui sous tendra le traitement et l'analyse des dites informations. Il s'agira de spécifier le cadre d'analyse, de définir le type de recherche, la population à l'étude et les

instruments de collecte de données, le déroulement de la collecte de données au chapitre 3; du traitement et de l'analyse des données, ainsi que des recommandations au chapitre 4.

PARTIE II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

La revue de littérature nous a permis de mettre en exergue les concepts de TIC et d'empowerment des femmes. L'empowerment est défini, dans le contexte de cette recherche, comme : un « processus d'amélioration du capital féminin permettant aux femmes de faire des choix de vie stratégiques pour améliorer leur qualité de vie et leur statut social dans un contexte où elles ne pouvaient pas le faire auparavant ». Medel-Añonuevo (1995) ajoute à cela que l'autonomisation des femmes consiste à accéder à une pleine participation à la vie civile, politique, sociale et économique. L'aspect multidimensionnel du concept est souligné par Malhotra, Schuler et Boender (2002 : 11) qui expliquent que les processus d'empowerment doivent être conçus comme opérant à plusieurs dimensions (06) : économique, socioculturelle, familiale-interpersonnelle, juridique, politique et psychologique. Chacune de ces dimensions est mesurée à différents niveaux sociaux : le foyer, la communauté et les sphères plus ou moins locales (la législation nationale, la religion dominante dans la région, etc.).

Dans le domaine économique, les indicateurs d'empowerment intègrent le contrôle relatif des femmes sur le revenu du foyer, leur accès à l'emploi, au crédit et aux marchés au niveau communautaire et la prise en compte des préoccupations des hommes et des femmes dans les politiques macro-économiques. Dans le domaine psychologique, les indicateurs comprennent l'estime de soi et le bien-être psychique, la conscience collective de l'injustice et l'acceptation sociale des femmes en tant que membre à part entière de la société, disposant des droits égaux à ceux des hommes. Dans cette deuxième partie, nous envisageons la manière dont les données seront recueillies sur le terrain et la démarche scientifique qui sous-tendra le traitement et l'analyse des dites informations. Il s'agira de spécifier le cadre d'analyse, de définir le type de recherche, la population à l'étude et les instruments de collecte de données, le déroulement de la collecte de données au chapitre 3 ; du traitement et de l'analyse des données, ainsi que des limites et difficultés de la recherche au chapitre 4.

CHAPITRE III : CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ETUDE

Afin d'approfondir le travail théorique que nous avons présenté dans les deux premiers chapitres, et d'apporter des éléments d'explication à notre problématique, nous allons essayer de dresser un bilan sur la question de l'impact des TIC sur l'empowerment des femmes dans la région du sud ; à travers d'abord une étude empirique et ensuite à travers une enquête sur le terrain auprès de quelques femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes. Cela se fera au travers de deux sections qui ressortiront l'échantillonnage, la collecte des données et l'instrument utilisé en section I, ainsi que la présentation du cadre d'étude ; des variables et l'opérationnalisation des concepts en section II.

SECTION I : POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX METHODOLOGIQUE

Cette section expose la démarche méthodologique de notre recherche. Elle explique le positionnement épistémologique et les diverses dimensions méthodologiques ayant permis de recueillir les données de recherche, dont la présentation et l'analyse des résultats fera l'objet du chapitre quatre.

I. Posture épistémologique et mode de raisonnement

L'épistémologie a pour objet l'étude des sciences. Elle s'interroge sur ce qu'est la science en discutant de la nature, de la méthode et de la valeur de la connaissance » (Pierret et Séville, 2003). Tout travail de recherche repose sur les présupposés qui préside à « sa vision du monde » et qu'il est indispensable d'explicitier afin « de contrôler la démarche de recherche et d'accroître la validité de la connaissance qui est issu » (Perret et Seville, 2003). L'encrage épistémologique de la recherche indique le type de chemin que le chercheur emprunte et fourni le cadre dans lequel se déroule l'activité scientifique (Nbengue, 2001).

1) Revue de littérature des différentes postures épistémologiques

L'épistémologie se définit comme l'étude de la constitution des connaissances valables (Piaget, 1967). La finalité d'une recherche étant d'élaborer des connaissances valables et utiles à la communauté, Gavard-Perret et al. (2012) pensent que tout chercheur doit être conscient que le paradigme épistémologique dans lequel il inscrit sa recherche conditionne les pratiques de recherche admissibles ainsi que les modes de justification des connaissances élaborées. Gavard-Perret et al. (2012) identifient à cet effet plusieurs paradigmes épistémologiques : le réaliste scientifique, le réaliste critique, le constructiviste

pragmatique, l'interprétativiste et le constructiviste au sens de Guba et Lincoln (1989, 1998). Premièrement, une démarche scientifique positiviste permet en observant les faits de manière empirique, d'établir des lois invariables décrivant des relations immuables entre des faits observables et mesurables scientifiquement. Elle se base sur l'objectivité, l'indépendance entre le sujet et l'objet, et la recherche des lois sur les faits observés (Anderson, 1983). Ensuite, le constructiviste s'intéresse à l'interaction existant entre le sujet et l'objet, la finalité des phénomènes observés et la construction de la connaissance (Von Glaserfeld, 1988 ; Le Moigne, 1995). Enfin, l'interprétativiste qui pense qu'il existe une relation de dépendance entre le sujet et l'objet, cherche à connaître leurs motivations par l'empathie aux fins d'interprétation (Hudson et Ozane, 1988 ; Hirshman, 1985). En effet, la question générale formulée et les hypothèses énoncées plus haut, et aussi, les objectifs fixés dans le cadre de cette étude, nous imposent une position épistémologique positiviste.

La méthodologie se définit comme l'étude des méthodes destinées à élaborer des connaissances. Nous proposons ici un ensemble de réflexions portant sur les méthodes que nous pensons adaptées. Nous distinguons trois modes de raisonnement :

-La méthode hypothético-déductive : Elle part du général pour aller au particulier. La première partie du processus de recherche est composée de l'exposition de la problématique de recherche, de l'élaboration du cadre théorique, de l'énonciation des hypothèses et de la spécification du cadre opératoire. L'expérience est prise comme point de départ de toute recherche physique mais elle est idéalisée et schématisée (modélisation). C'est une méthode de recherche qui vise à conduire le chercheur à une vérité à laquelle on voulait aboutir. C'est une méthode hybride entre la déduction et l'induction.

-La méthode déductive : elle part de l'inconnu pour s'appliquer au connu, du général pour aller au particulier, de l'abstrait (ou des principes) pour s'appliquer au concret. On part de quelques hypothèses ou lois générales et on construit par un raisonnement rigoureux un système scientifique (exemple : mécanique newtonienne, géométrie euclidienne...). Elle vise à faire assimiler, connaître la règle, le principe ou la loi au chercheur. Ainsi, il lui suffira ensuite de les appliquer devant toute situation concrète, tout cas particulier pour le résoudre.

-La méthode inductive : elle part du particulier pour aller au général. C'est une démarche exploratoire par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats théoriques novateurs. Elle consiste à découvrir ou approfondir un fonctionnement pour servir deux grands objectifs : la recherche de l'explication (et de la prédiction) et la recherche d'une compréhension. Elle revient donc à créer de nouvelles articulations théoriques entre concepts et/ou intégrer de nouveaux concepts dans le champ théorique donné. C'est l'ensemble des

opérations par lesquelles le chercheur met à l'épreuve de la réalité un ou des objets théoriques ou méthodologiques. L'objectif étant de produire une explication par l'évaluation de la pertinence d'une hypothèse, d'un modèle ou d'une théorie. Bref c'est un processus de test d'hypothèses qui met à l'épreuve la réalité d'un objet théorique. Enfin, la déduction devient une inférence dont, « une opération logique par laquelle on tire d'une ou de plusieurs propositions la conséquence qui en résulte (Morfaux, 1980 : 171) » et l'induction est une « généralisation prenant appui sur un raisonnement par lequel on passe du particulier au général, des faits aux lois, des effets à la cause et des conséquences aux principes ».

Notre recherche privilégie donc un raisonnement hypothético-déductif, destinée à tester des hypothèses sur l'échantillon représentatif de la population sur laquelle on considère que les résultats de la recherche peuvent être généralisés. Ce choix s'explique par le fait que c'est une démarche particulièrement appropriée pour comprendre le sens attribué, par un individu ou un groupe, à un phénomène ou à une réalité sociale (Deslauriers, 1991 ; Huberman et Miles, 2003; Lessard-Hébert, Goyette, Boutin, 1995). En plus, cette approche permet de partir du vécu des personnes concernées pour comprendre leurs expériences et positions. Nous avons pensé qu'il s'agissait de l'outil le plus approprié à la situation car nous souhaitons collecter des informations sur le terrain.

2) approche méthodologique

Lorsqu'une recherche est engagée, le chercheur se focalise sur l'objet de sa recherche. C'est ce dernier qui détermine, dans son fondement, sa structure, son processus de construction, les procédés et enchaînements possibles pour atteindre l'objectif de recherche. La méthodologie est généralement définie comme l'ensemble des méthodes, des techniques, de procédés (démarches) qui permettent d'atteindre les objectifs fixés de l'étude.

2.1. Les types de méthodes

Dans la littérature, selon l'approche de la recherche, on rencontre deux types de méthodes :

- **La méthode quantitative** : par cette approche, le chercheur veut mesurer, dénombrer et quantifier l'objet de l'étude. Lorsque le chercheur a à faire à des données quantifiables. Mais si les données ne sont pas quantifiables comment les mesurer ? Pour réaliser cette tâche, il faut se servir de l'une des méthodes d'échelle de mesure à l'instar du modèle de Likert qui sera utilisé dans cette étude. Grawitz M. affirme: « le propre de l'échelle consiste à transformer des caractéristiques qualitatives en une variable quantitative » grâce à plusieurs

types. Ce qui caractérise cette approche c'est l'objectivité de l'étude et sa précision. Elle s'appuie sur l'expérimentation et des outils statistiques et économétriques pointus. Pour Bouquet (2008), ces méthodes quantitatives constituent aujourd'hui le modèle dominant dans les recherches académiques et donne des résultats statistiques fiables et non biaisés.

- **La méthode qualitative** : Le chercheur opte pour cette approche lorsqu'il a pour objectif d'expliquer et d'explorer comment les individus d'une population vivent, comprennent, interprètent et produisent l'univers social. Elle favorise les techniques d'entrevues, des observations et la triangulation de l'information pour assurer la cohérence. Elle privilégie la proximité pour gagner en profondeur dans l'analyse des trajectoires de vie ou des systèmes socio-économiques complexes pour pouvoir fournir des preuves substantielles. Pour conclure, on a souvent opposé l'approche qualitative à l'approche quantitative et refusé même leur combinaison. « En effet (...) plusieurs auteurs (Norris, 1983 ; Smith, 1983) trouvent non fondées les prétentions de complémentarité entre approche quantitative et interprétative et jugent équivoques les résultats de recherche obtenus par le mixage des deux approches ». Les défenseurs de l'approche quantitative pensent que cette approche est plus objective, plus rigoureuse vu les procédures employées pour étudier le phénomène, tandis que les partisans de l'approche qualitative insistent sur les atouts de cette approche, pour eux certaines enquêtes ne peuvent être réalisées que si on opte pour l'approche qualitative. Il serait faux de dire que telle approche est mieux que l'autre. Aucune n'approche n'étant intrinsèquement meilleure que l'autre, mais ce sont les objectifs tracés par le chercheur qui déterminent si l'enquête sera qualitative ou quantitative. D'ailleurs, dans certaines recherches le chercheur combine entre les deux approches. Selon ANGERS M. ces deux grands procédés méthodologiques sont maintenant des acquis communs aux sciences humaines. Effectivement, la réalité montre que le chercheur se sert des deux approches, nous citons par exemple: l'utilisation de l'entretien (approche qualitative) et du questionnaire (approche quantitative) dans une même recherche. Ce mixage prouve qu'il y a un continuum entre les deux perspectives. En somme, on peut dire que les deux approches se trouvent sur un continuum épistémologique et non pas en opposition. (Hebert M, Goyette G., Boutin G. p. 23).

Notre démarche fait appel à l'approche quantitative ; ce choix résulte d'une part, du cadre épistémologique dans lequel s'inscrit cette étude ; d'autre part, de l'instrument choisi pour collecter les données. Cette approche favorise donc la quantification des données, pour ensuite les présenter, les analyser, tirer des conclusions destinées à la prise de décision (Grenon et Viau, 2012). Ce qui nous permettra d'effectuer un raisonnement analytique basé sur une approche hypothético-déductive.

2.2. Justification de l'approche retenue : la méthode de recherche quantitative

L'approche quantitative a pour objet de présenter le degré quantifiable d'un phénomène dans un espace précis par rapport à un ou plusieurs autres qui puissent exister. Les méthodes quantitatives ont pour objet de mesurer un phénomène et de généraliser les résultats à l'ensemble de la population étudiées. Cette approche est qualifiée d'hypothético-déductive et est ainsi classée dans le paradigme positiviste car le chercheur est extérieur à son objet, il est fondé sur la réalité observée. L'approche quantitative part des hypothèses issues de la théorie, procède aux observations et généralisation pour construire des théories (Akkouf, 1990).

Pour les fins de cette recherche, notre approche est essentiellement hypothético-déductive. L'approche quantitative nous permettra de tester la validité des théories par les analyses statistiques en vue de la rétention ou du rejet de nos hypothèses. L'objectif étant d'étudier la relation entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes de la région du Sud. Telles sont les raisons génératrices de notre penchant vers la méthode quantitative

II. PLAN D'ECHANTILLONNAGE

Un échantillon se définit comme un sous ensemble d'éléments représentatif de l'ensemble de population mère. Dans la suite, nous tâcherons de répondre aux deux préoccupations suivantes : (1) la méthode d'échantillonnage utilisée (2) Choix et justification des outils d'enquêtes.

1- Le processus d'échantillonnage : l'accès au terrain

Les méthodes d'échantillonnage consistent à construire un échantillon d'une population mère afin d'en estimer les caractéristiques et opinions. On distingue 2 catégories de méthodes d'échantillonnage : les méthodes probabilistes et les méthodes non probabilistes (dites également empiriques), nous avons opté pour la technique non probabiliste s'appuyant sur le principe du choix raisonné.

➤ **Echantillonnage non probabiliste ou empirique** : Elles reposent sur une sélection raisonnée des unités de sondage le tirage au sort des unités ne se fait plus au hasard mais de façon empirique (expérimental). En effet La constitution de l'échantillon essaye de reproduire les caractéristiques de la population mère. Ces méthodes sont de plus en plus utilisées car elles ont le mérite d'être moins coûteuses. On distingue deux méthodes la Méthodes des quotas (la plus utilisée) et la Méthodes des itinéraires.

➤ **Définitions des sondages par choix raisonné**

Une méthode d'échantillonnage raisonnée est une méthode de sélection d'un échantillon par laquelle la représentativité de l'échantillon est assurée par une démarche raisonnée. La méthode d'échantillonnage raisonnée la plus utilisée et la plus connue est la méthode des quotas. Une méthode d'échantillonnage raisonnée est une alternative à une méthode probabiliste.

Elle consiste à construire, à partir d'informations à priori sur la population étudiée, un échantillon qui ressemble autant que possible à cette population. La désignation de l'échantillon résulte d'un choix raisonné, d'où le nom de la méthode. Il s'agit des procédés empiriques, comportant une part d'arbitraire et ne permettant pas d'évaluer la précision des estimations. Ils présentent toutefois des avantages, notamment de coût et de rapidité, par rapport à la méthode de sondages aléatoires.

➤ **Justification de notre méthode empirique ou non aléatoire ou non probabiliste**

La technique de sondage retenu pour notre recherche est un sondage par la méthode du choix raisonné parce que l'absence d'une base de sondage, nous avons privilégié la méthode de sélection par choix raisonné et aussi parce que la méthode non probabiliste est celle la plus répandue du fait qu'en pratique, elle donne de bon résultats, à condition d'avoir été pratiqué avec méthode et rigueur. Donc en bref notre méthode de sondage est le sondage par choix raisonné.

1.1 La population de l'étude ou population mère.

D'après le dictionnaire universel, (1998 : 954), la population est « l'ensemble des membres d'une classe, d'une catégorie sociale particulière ». Dans le cadre de notre étude, nous définissons la population de l'étude comme l'ensemble des sujets auxquels le chercheur va s'intéresser au cours de ses investigations. Nous distinguons la population cible et la population accessible.

➤ **La population cible**

La population cible est celle sur laquelle les résultats de la recherche peuvent être généralisée. Dans cette étude, elle est constituée de l'ensemble des femmes dans sa globalité.

➤ **La population accessible**

Elle est une partie de la population cible sur laquelle le chercheur réalise ses investigations, il s'agit ici des femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes dans la région du Sud dans la ville d'Ebolowa.

➤ **L'échantillon**

Dans le cadre d'une étude, il est rarement possible d'interroger toute la population cible. D'où la nécessité de constituer un échantillon, tiré de manière représentative de la population cible. Un échantillon est dit représentatif lorsqu'il est en tout point semblable à la population cible, c'est-à-dire, possédant les mêmes caractéristiques que la population d'où il est tiré. La taille de l'échantillon est utile pour une certaine précision et une fiabilité des résultats. A cet effet 50 questionnaires ont été administrés auprès des femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes dans la ville d'Ebolowa pour un retour de 30 questionnaires bien remplis et un non-retour de 20 questionnaires

Notre échantillon est constitué de trente (30) femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes dans la ville d'Ebolowa plus précisément à Mekalat ou nous avons principalement mené notre enquête et minoritairement au marché au Lac et à Oyenga. Ces femmes ont été choisies sur la base de leur parcours de vie et de leur utilisation des TIC. Ainsi, nous avons interrogé autant de femmes scolarisées qu'analphabètes, autant de femmes œuvrant dans le secteur de la restauration que du commerce et autant de femmes se servant de la totalité des TIC à leur disposition que des femmes se servant seulement du téléphone portable. Il faut noter que les femmes enquêtées devaient avoir une certaine expérience du téléphone portable, de l'ordinateur et d'Internet, les trois TIC auxquelles nous nous intéressons tout particulièrement dans notre recherche. La façon dont les femmes les utilisaient et se les appropriaient variait cependant considérablement selon le contexte culturel et socioéconomique propre à chacune d'elles.

Tableau 4 : Structure de l'échantillon

ZONE D'ACTIVITE	EFFECTIF	POURCENTAGE
MEKALAT	15	50 %
MARCHE DU LAC	09	30%
MARCHE OYENGA	06	20%
TOTAL	30	100 %

Source : nos résultats

2- Choix et justification des outils d'enquêtes.

Des différentes méthodes de collecte des données, le chercheur peut choisir l'une d'entre elles ou opter pour une combinaison de plusieurs méthodes. Nous avons dans le cadre de notre recherche opté pour l'utilisation de deux méthodes : la recherche documentaire et le questionnaire.

➤ **La recherche documentaire**

Comme son nom l'indique, cette méthode de pré-enquête consiste à répertorier et à consulter des documents, les plus spécifiques et les plus spécialisés possibles sur le sujet de la recherche. On utilisera donc les registres, rapports, séries statistiques, manuels, thèses. etc. et même, s'il en existe, des documents audio-visuels, afin d'en savoir le plus que l'on peut, à l'avance, sur le problème traité ou sur des problèmes identiques, similaires. Notre recherche documentaire s'est faite à travers la consultation des ouvrages (généraux, spécialisés et académiques) dans les bibliothèques et par les TIC notamment internet et ses auxiliaires.

➤ **Le questionnaire**

C'est un instrument de collecte de l'information auprès d'une population déterminé. ANGERS M. le définit comme étant « une technique directe d'investigation scientifique auprès d'individus qui permet de l'interroger d'une façon directive et de faire un prélèvement quantitatif » Effectivement, ce moyen permet d'entrer en contact avec des enquêtés par le biais d'un formulaire qui contient des questions de différents types. L'enquêteur obtient des réponses dans le but de mesurer le phénomène étudié. Le questionnaire est dit auto administré lorsque l'enquêté le complète d'une façon autonome et sans assistance.

Plusieurs raisons peuvent pousser l'étudiant à se pencher vers le questionnaire d'enquête. Il peut choisir cette technique pour réaliser son mémoire parce qu'elle lui semble appropriée à son objet d'étude, lui permet d'entrer en contact avec sa population pour pouvoir connaître son état d'esprit, ses comportements, ses besoins. Nos données ont été recueillies en utilisant principalement un questionnaire élaboré à partir de notre recherche bibliographique et de la partie théorique de notre travail. En effet, ce mode de collecte est particulièrement adapté aux recherches quantitatives et exploratoires puisqu'il permet d'étudier une problématique au travers des variables présélectionnées (Yin, 2013). Le questionnaire met l'accent sur différentes variables : le niveau de vie des femmes, le revenu et l'autonomie des femmes.

2.1. Description de l'instrument de collecte des données

L'instrument de mesure qui a été utilisés dans le cadre de cette recherche est le questionnaire qui a été adressé aux femmes utilisant les TIC dans leurs activités quotidiennes rencontrées dans la ville d'Ebolowa. Nous avons remis personnellement le questionnaire aux répondantes afin de pouvoir éclaircir avec eux certains éléments qui pouvaient leur sembler obscurs, mais aussi et surtout pour les rassurer quant à l'usage de l'information demandée.

Il faut signaler ici, la très grande susceptibilité des Camerounais quand il s'agit de recueillir des informations sur leur profil externe. Un exemplaire du questionnaire sera en annexe du présent document.

Ce questionnaire a été élaboré sur la base de la littérature proposée au chapitre précédent ; nous avons, durant l'élaboration du questionnaire eu recours régulièrement, à notre directeur de recherche qui a régulièrement orienté la façon de poser les questions, les détails des différentes étapes qui ont ponctué l'élaboration du questionnaire se trouvent dans la prochaine section relative à la phase d'élaboration du questionnaire.

➤ **Élaboration du questionnaire**

Pour élaborer notre questionnaire, nous avons utilisé l'échelle de Likert, c'est une échelle très répandue, mais aussi très fiable, qui va permettre de mesurer un gradium d'opinion en réponse à une question et de faire des analyses quantitatives des résultats. Très utilisée en psychologie sociale et clinique, en sciences de gestion, en sondages donc dans le cadre des enquêtes et des questionnaires etc, elle a été développée par le psychologue américain Rensis Likert au début des années 1930. C'est un outil psychométrique permettant de mesurer une attitude chez des individus, en leur interrogeant sur leur degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une affirmation. C'est une échelle de mesure « discrète » qui consiste donc, en une ou plusieurs affirmations (énoncés ou items) pour lesquelles la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord (exemple : pas du tout d'accord, pas d'accord, sans opinion, d'accord, tout à fait d'accord). L'échelle contient pour chaque item une graduation comprenant en général trois à sept choix de réponse qui permettent de nuancer le degré d'accord. Lorsque le nombre de réponses proposées est impair, la valeur centrale permet à la personne interrogée d'exprimer sa neutralité par rapport à la proposition. Il existe cependant plusieurs variations de cette échelle, par exemple l'échelle en pourcentage où 100% indique « Complètement satisfait » et 0 % « Pas du tout satisfait ». Le score de l'individu est ensuite obtenu en calculant la somme ou la moyenne de ses évaluations des divers attributs (Vanhamme, 2002). L'interprétation est réalisée score par score. Le score est la somme des réponses des items divisés par le nombre d'items. En d'autre terme, le score d'attitude de chaque individu correspondant à la somme ou la moyenne des réponses aux items. L'interprétation des scores est aisée, L'échelle de réponse est codée de manière à ce que son minimum représente un fort degré de désaccord et son maximum un fort degré d'accord avec l'item. Ainsi, pour les items dont l'accord reflète une attitude favorable, un faible score à l'item indique une attitude défavorable et un score élevé, une attitude favorable. À l'inverse, pour les items dont l'accord reflète une attitude défavorable, un faible score à l'item indique

une attitude favorable et un score élevé, une attitude défavorable. Pour ces derniers items, il est nécessaire de recoder les choix de réponse pour qu'ils puissent être interprétés sur le même continuum que les items reflétant une attitude positive. Par exemple, pour une échelle comprenant six points de réponse allant de 1 à 6, le 6 est recodé en 1, le 5 en 2 et ainsi de suite. Nous en retenons six modalités ou choix de réponse. Pour cerner toutes les informations liées à l'impact de l'utilisation des TIC sur le niveau de vie des femmes et pour mener à bien notre recherche, nous avons élaboré un questionnaire divisé en trois parties :

La première partie est consacrée à l'identification (les caractéristiques sociodémographiques) des femmes et comprend des questions relatives à : l'âge, niveau d'étude, formation, etc.

La deuxième partie regroupe l'ensemble des questions liées à l'usage des TIC par les femmes et sur leurs perceptions de l'impact des TIC sur le niveau de vie des ménages.

La troisième partie regroupe l'ensemble des questions liées à l'autonomie des femmes.

2.2. Administration du questionnaire

Le mode d'administration pour lequel nous avons opté, est la remise des questionnaires demain en main lors de notre descente au marché OYENGA, du LAC et MEKALAT. Nous avons jugé que ce mode est le plus fiable et permet d'avoir un taux de réponses plus important dans un temps record. Toutes ces rencontres ont eu lieu dans des endroits différents (marchés Oyenga principalement, micro-entreprise de couture, restaurant, call box...) mais dans la région du Sud. L'enquête, que nous avons menée sur le terrain, s'est déroulée dans le mois de MAI 2021. Nous avons procédé par les visites des marchés et boutiques pour savoir si elles avaient eu recours aux TIC pour lancer ou accroître leur activité. Tout au long de notre enquête, nous nous sommes heurtées à la non collaboration de quelques femmes qui se sont montrés moins collaboratrices et ont refusé de répondre aux questions relatives au résultat. Celles-ci jugent que ces questions sont confidentielles.

2.3. Techniques d'analyse descriptive des données

Selon Miles et Huberman (2003) l'analyse de données se compose de trois étapes : la condensation de données, la présentation et la formulation de données et enfin la vérification des conclusions. Ces mêmes auteurs soulignent l'intérêt d'utiliser l'outil informatique pour coder et analyser des données, d'autant plus lorsque celles-ci sont nombreuses et peu structurées (Miles et Huberman, 2003). Pour la condensation ou codification de données, nous

avons utilisé le logiciel Excel, ainsi que pour la représentation graphique puis nous avons fait une interprétation et une analyse de ces graphiques.

Pour tester nos hypothèses, afin de les confirmer ou les infirmer, nous utiliserons comme base de l'analyse statistique le test de khi-deux ou khi-carré, car le test d'indépendance du chi carré est un test d'hypothèse approprié lorsque la recherche s'intéresse à la relation entre deux variables catégorielles. Puisque dans notre recherche nous voulons montrer qu'il existe ou non une relation entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes.

SECTION II : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

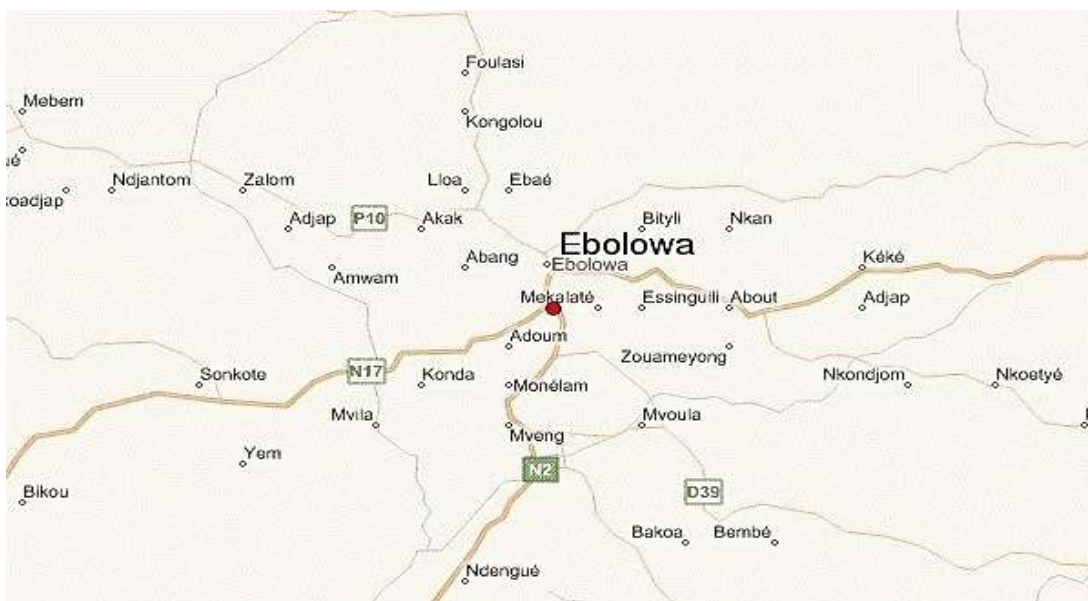
Il s'agit ici dans cette partie de faire la description du terrain de recherche (I) ; la présentation des variables et opérationnalisation des concepts en (II)

I. Description du terrain de la recherche

Afin de vérifier notre hypothèse de recherche, nous avons réalisé une enquête à Ebolowa, chef-lieu de la région du Sud Cameroun. Le Cameroun représente un terrain de recherche idéal pour mener une étude sur la question de l'utilisation des TIC dans le processus d'autonomisation femmes parce qu'il reflète bien les réalités de l'insuffisance d'infrastructures d'accès aux outils technologiques et des inégalités numériques liées au genre dans cette région du continent.

1. état de lieu de la région du sud

➤ carte de la région du Sud (Cameroun)



Source : google (Wikipedia)

La région du Sud est l'une des dix régions du Cameroun. Située dans le Sud-Ouest du pays, elle est bordée au nord-Ouest par la région du Littoral, au nord par la région du Centre et à l'est par la région de l'Est. Elle s'étend sur la partie méridionale et occidentale du pays frontalière de trois pays d'Afrique centrale, d'est en ouest : la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo. Elle couvre une superficie de 47 191 km² et abrite plus de 534 900 habitants en 2001. Sa densité (et donc sa population) a doublé entre les recensements de 1976 et 2005, passant de 6,7 à 13,4 habitants au km². Elle représente 3,6% de la population totale du Cameroun en 2005 ; et son chef-lieu est la ville d'EBOLOWA. Elle se compose de quatre départements (Dja-et-Lobo, Mvila, Océan et Vallée-du-Ntem), de vingt-huit (28) arrondissements et de vingt-neuf (29) communes. Les principales ethnies constituant la population de la région du Sud sont : les bulus, bassa, bané, ntoumou, mvaé, ngoumba et pygmées

2. caractéristiques de l'échantillon

Le terrain de recherche pour cette étude se situe au Cameroun, plus précisément dans la région du Sud (Ebolowa). En effet, avec une économie essentiellement fondée sur la production agricole, car l'activité agricole constitue la principale source de revenus. L'agriculture représente donc le pilier économique de cette région. Les femmes interrogées ont entre 25 et 45 ans, soit la tranche d'âge la plus susceptible de s'approprier les TIC dans leurs processus d'autonomisation. La majorité des femmes enquêtées sont célibataires soit 15 sur 30 (60%), 05 femmes sont mariées ce qui représente (16,7%) des enquêtées, tandis que 02 seulement sont veuves soit (6,7%), 08 sont divorcées (26,7%). Le profil des femmes enquêtées montre aussi qu'elles sont toutes des mères de famille ayant entre 01 enfants et plus. Le niveau d'étude des femmes est majoritairement le secondaire, soit 18 femmes (60%), 5 femmes seulement ont un niveau universitaire (16%) ; tandis que 4 femmes ont un niveau primaire (30%) et 3 sont non scolarisées (14%). Ces données montrent bien que le niveau d'études des femmes n'est pas assez élevé dans la région du Sud. Les femmes enquêtées ont toutes recours au moins à un outil technologique pour développer leurs activités rémunératrices, condition de base pour répondre à la question de recherche (Thioune, 2003b ; Buskens et Weeb, 2011). Elles exercent leurs activités dans différents secteurs que ce soit le prêt-à-porter, la restauration, le commerce, le salon de coiffure, call box etc. Toutes sont d'accord pour dire que leur activité évolue assez bien.

II– Présentation des variables et opérationnalisation des concepts

L'élaboration du cadre opératoire de la recherche, appelé aussi l'opérationnalisation des variables, est l'étape qui précède la phase méthodologique. Il a pour but essentiel de réduire le niveau d'abstraction des variables d'une part, et d'autre part, spécifier la manière dont le chercheur fera ses observations en tenant compte de ce dont il observera en vue de procéder à la vérification des hypothèses de recherche.

1- Présentation des variables

Angers(2009) et Fortin (2010) conçoivent une variable comme une caractéristique d'un concept ou d'un indicateur qui peut être observé ou manipulé et qui est susceptible de prendre diverses valeurs. Dans cette même lignée, Grenon et Viau (2012) indiquent qu'une variable statistique se rapporte à une caractéristique étudiée au sujet d'une population donnée.

- **Variable expliquée ou dépendante**

La variable expliquée ou dépendante est l'empowerment des femmes. Elle est supposée dépendre ou être la conséquence de la variable indépendante. Notre variable expliquée a plusieurs caractéristiques à savoir : l'estime de soi, l'autonomie, prise de décision au sein du foyer, liberté de mouvement, les conditions de vie, le revenu, mais celle retenue pour notre étude est la condition de vie mesurée par l'indicateur « revenu » car une croissance de ces derniers indique généralement une amélioration des conditions de vie du ménage, et deuxièmement la composante « autonomie » mesurée par la prise de décisions.

- **Variables explicatives ou indépendantes**

La variable explicative ou indépendante est les TIC. Elle est présumée influencer ou expliquer la variable dépendante, puisqu'elle est la cause de l'effet produit sur la variable dépendante. Notre variable indépendante a plusieurs modalités ou composantes parmi lesquelles les ordinateurs, le téléphone et l'internet que nous avons retenu pour notre étude.

- **Identification des variables et des hypothèses**

Il est question dans cette sous-section de rapprocher chaque variable indépendante avec l'hypothèse qui la soutienne.

Tableau 5 : Identification des variables.

HYPOTHESES	TYPES DE VARIABLES	
	Variables indépendantes	Variable dépendante

l'accès à l'internet améliore les conditions de vie des femmes.	l'accès à l'internet	Amélioration des conditions de vie
l'usage téléphone portable/ordinateur contribue à l'autonomisation des femmes	L'usage du téléphone/ordinateur	L'autonomisation des femmes

Source : auteur de la recherche

2- Opérationnalisation des concepts

En vue de la mise à l'épreuve de l'hypothèse selon laquelle les femmes s'autonomisent davantage au niveau politique, économique et social lorsqu'elles utilisent les TIC à leur disposition, il est nécessaire d'opérationnaliser en phénomènes observables et mesurables les concepts de notre étude (Gauthier, 2010). Cette opérationnalisation requiert que l'on identifie, pour chacun des concepts mobilisés, un ou plusieurs équivalents empiriques, des indicateurs, dont la sélection ou la définition est une opération des plus importantes. En effet, l'indicateur, qui correspond au dernier élément de décomposition des dimensions, doit permettre la traduction empirique la plus fidèle possible du concept théorique que l'on désire mesurer (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007).

Comme le soulignent Mace et Pétry, « certains concepts [sont] suffisamment précis pour devenir automatiquement des variables (par exemple, le sexe), tandis que d'autres doivent subir des transformations avant de servir de guide pour l'analyse » (2000 : 57). Le concept de TIC fait partie de la première catégorie énoncée par Mace et Pétry. Pouvant se décliner en une multitude d'attributs, nous n'avons retenu pour indicateurs de ce concept que l'ordinateur, Internet et le téléphone cellulaire, les trois TIC ciblés pour notre étude, car reconnus par les chercheurs comme les dispositifs dont les femmes sont le plus susceptibles de s'approprier (Steeves, 2008).

L'autre concept de l'étude est l'empowerment des femmes, répond quant à lui à la seconde catégorie formulée par Mace et Pétry. Pour ce qui est du concept d'autonomisation des femmes, « il n'importe pas d'évaluer les types d'utilisations que les femmes font des TIC pour mesurer l'autonomisation, mais bien de connaître leur appréciation globale de l'utilité des TIC par rapport à leur situation antérieure » (UNESCO, 2005 : 19). Dans cette optique, nous avons décliné cette dimension par l'indicateur suivant, amélioration des conditions de vie, confiance en soi, autonome (prise de décision) du point de vue de leur capacité à participer pleinement aux activités politiques, économiques et sociales.

Selon (Buskens et coll. 2004) pour s'autonomiser véritablement à travers les TIC, il faut les introduire à la fois au travail de même que dans la vie de tous les jours en plus de leur

consacrer du temps. Le mode d'usage (professionnel et/ou personnel) et le temps consacré à l'utilisation des TIC au quotidien sont donc les deux indicateurs analysés au moyen de notre enquête.

Tableau 6 : Opérationnalisation des hypothèses

Hypothèse Générale	Hypothèses Spécifiques	Variables Indépendantes et Dépendantes	Dimensions	Indicateurs	Auteurs
il existe une relation positive entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes	l'accès à l'internet améliore les conditions de vie des femmes.	Variables Indépendantes : internet	Intranet Extranet	Niveau d'adoption	Laurant COLLEE (2009)
		Variables dépendantes : améliorations des conditions de vie	Psychologique Economique	Revenu, se soutenir soi-même ; confiance en soi ; l'acquisition de compétences ;	Sarah Longwe (1998)
	l'usage téléphone portable/ordinateur contribue à l'autonomisation des femmes	Variables Indépendantes : téléphone portable/ordinateur	autonomie apprentissage	l'acquisition de connaissance ; conciliation travail-famille ; grande mobilité	Mansell (1998) Castells (2000)
		Variables dépendantes : Autonomie	Economique Psychologique	-l'acquisition de compétences, - la capacité de prise de décision, - le contrôle des ressources.	Rowlands 1995 Fongjon 2002).

Source : Auteur

Au terme de ce troisième chapitre, où il était question de présenter les divers aspects méthodologiques de notre démarche d'étude. Nous justifions le choix d'avoir procédé à notre collecte de données au moyen d'un questionnaire pour s'attarder par après sur son administration et nous présentons la description du terrain de recherche, des variables et l'opérationnalisation des concepts.

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre il sera question de présenter les résultats des données récoltés sur le terrain à l'aide du questionnaire administré. Ce chapitre s'attaque à une partie délicate de la recherche scientifique qui consiste à l'analyse des données collectées sur le terrain émis comme piste théorique. C'est un effort systématique de compréhension qui nait d'une difficulté dont on a pris la mesure et qui s'attache à l'étude d'un phénomène complexe dont les préoccupations immédiates sont loin d'être personnelles.

SECTION I : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES

I- DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE

Il consiste à ressortir le contenu des réponses par hypothèse, sur cinquante questionnaires distribués il est retourné trente remplis soit un taux de participation de la population accessible de 60%

Le taux de sondage est représenté de la manière suivante :

$$T s = \frac{\text{Effectif personnes interrogées}}{\text{Effectif total des questionnaires}} \times 100$$

➤ IDENTIFICATION DU REpondANT

Tableau 7 : tranche d'âge

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	moins de 25 ans	4	12,5	13,3	13,3
	25-35 ans	19	59,4	63,3	76,7
	35-45 ans	4	12,5	13,3	90,0
	plus de 45 ans	3	9,4	10,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Le tableau ci-dessus nous présente la répartition des répondants en fonction de la

tranche d'âge. Ainsi on a 13,3% qui ont moins de 25 ans ; on a 63,3% qui sont entre 25-35 ans ; 13,3% qui sont entre 35-45 ans et 10% ont plus de 45 ans.

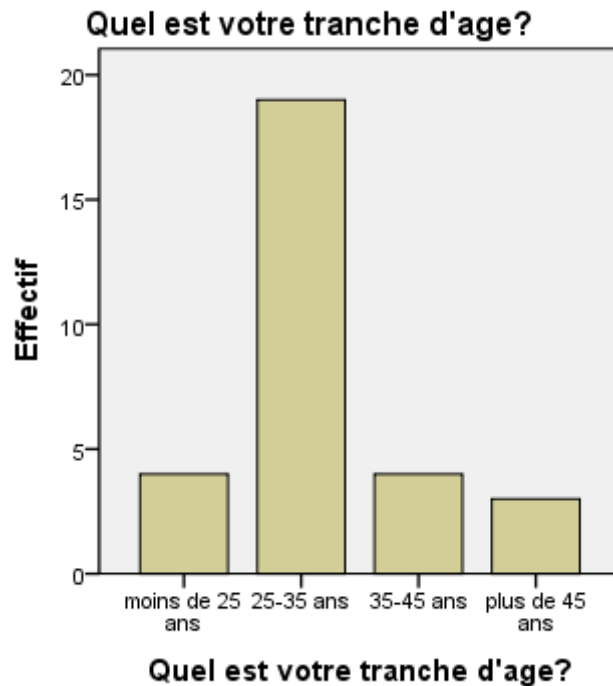


Figure 1 : Tranche d'Age

Tableau 8 : Quelle est votre situation matrimoniale ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Célibataire	15	46,9	50,0	50,0
	Mariée	5	15,6	16,7	66,7
	Veuve	2	6,3	6,7	73,3
	Divorcée	8	25,0	26,7	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau nous présente la répartition selon le statut matrimonial : on a 50% qui sont célibataire ; 16,7% qui sont mariées ; 6,7% des veuves ; 26,7% divorcées. Ceci traduit un fort taux de femmes libre qui sont dans une logique de s'assumer elles-mêmes.

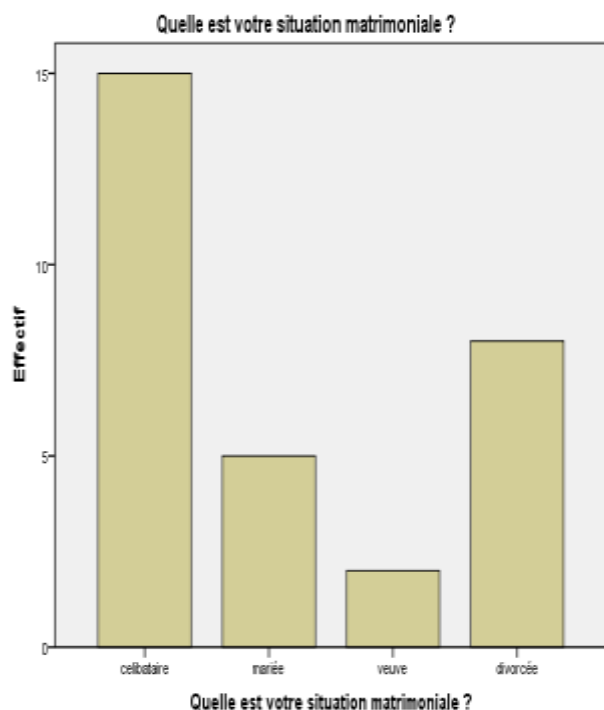


Figure 2 : Situation matrimoniale

Tableau 9 : Quelle est votre région d'origine ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Adamaoua	2	6,3	6,7	6,7
	Centre	16	50,0	53,3	60,0
	Est	6	18,8	20,0	80,0
	Extrême- Nord	3	9,4	10,0	90,0
	Sud-ouest	3	9,4	10,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau, 6,7% sont de l'Adamaoua ; 53,3% du centre ; 20% de l'Est ; 10% du Sud-Ouest. Ce qui signifie que celles qui ont la possibilité son originaire des régions moins enclavées.

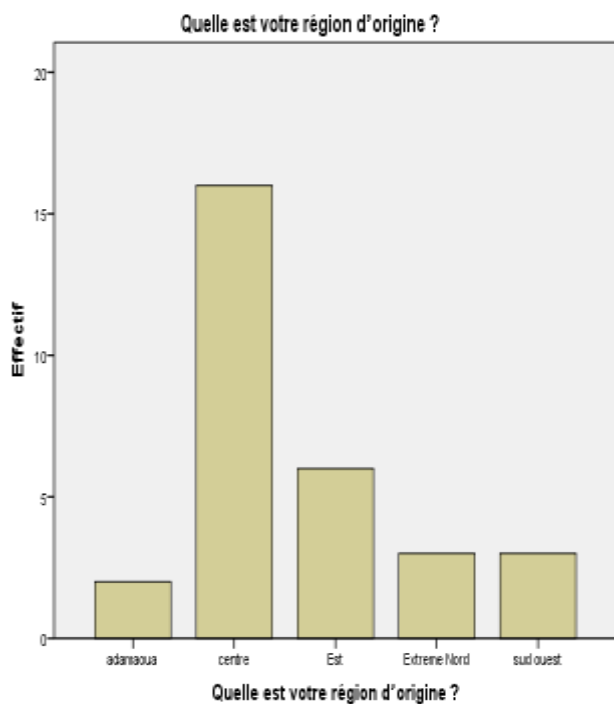


Figure 3 : Région d'origine

Tableau 10 : Quel est votre niveau d'études ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	non scolarisé	3	9,4	10,0	10,0
	Primaire	4	12,5	13,3	23,3
	Secondaire	18	56,3	60,0	83,3
	Universitaire	5	15,6	16,7	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau, 10% des répondants sont non scolarisées, 13% sont au primaire, 60% au secondaire et 16% au supérieur, ce qui démontre une envie d'émancipation aujourd'hui des filles dès le lycée.

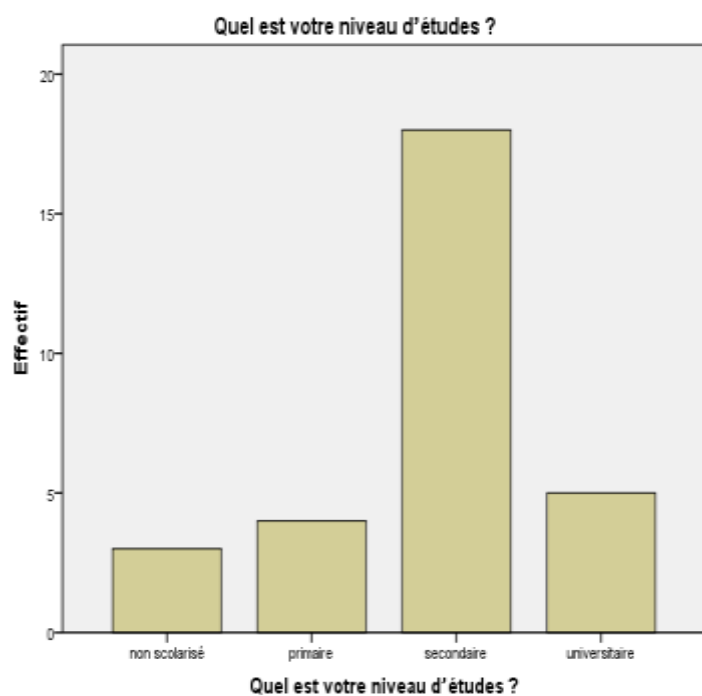


Figure 4 : Niveau d'études

Tableau 11 : Êtes-vous le soutien principal de votre ménage ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	19	59,4	63,3	63,3
	Non	11	34,4	36,7	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquant	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau, 63,3% de femmes interrogées disent être les soutiens de leurs ménages, 36,7% sont dépendante, ce qui montre que les femmes sont elles-mêmes conductrices de leurs destinées.

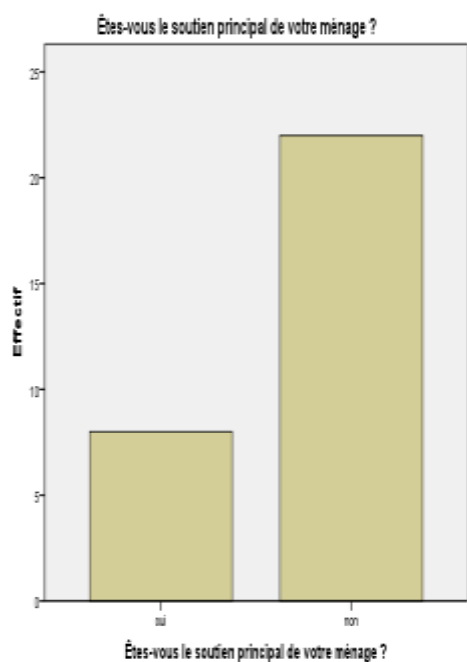


Figure 5 : Soutien principal du ménage

Tableau 12 : Lesquelles des propositions suivantes décrivent le mieux votre situation actuelle ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Salarié	5	15,6	16,7	16,7
	Indépendant	4	12,5	13,3	30,0
	Ménagère	7	21,9	23,3	53,3
	Etudiante	14	43,8	46,7	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau, 16,7% sont salariés ; 13,3% indépendantes ; 23,3% sont ménagère, et 46% sont étudiantes ce qui traduit le grand taux de dépendance de la femme dans son environnement.

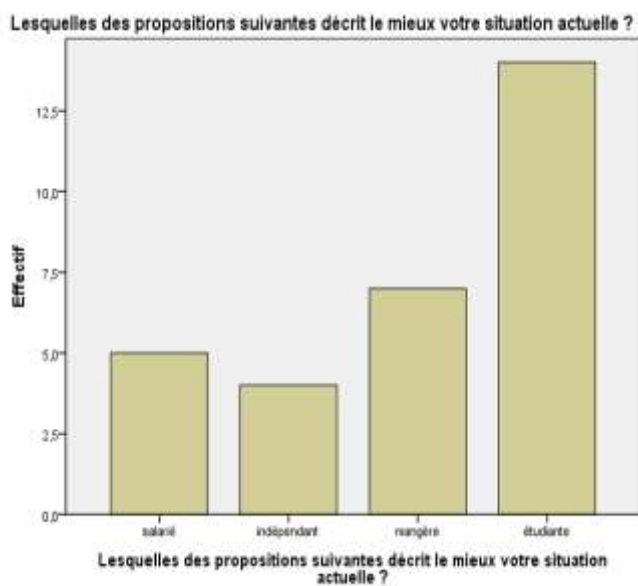


Figure 6 : soutien actuelle

Tableau 13 : Quelles sont les TIC dont vous disposez au sein de votre organisation ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Ordinateur	10	31,3	33,3	33,3
	poste fixe	5	15,6	16,7	50,0
	téléphone portable	15	46,9	50,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

De savoir si les femmes disposent des TIC dans leurs organisations 33,3% parlent d'ordinateurs ; 16,7% des postes fixe de téléphone et 50% de Smartphone. C'est dire que le téléphone portable est plus tôt d'accès facile.

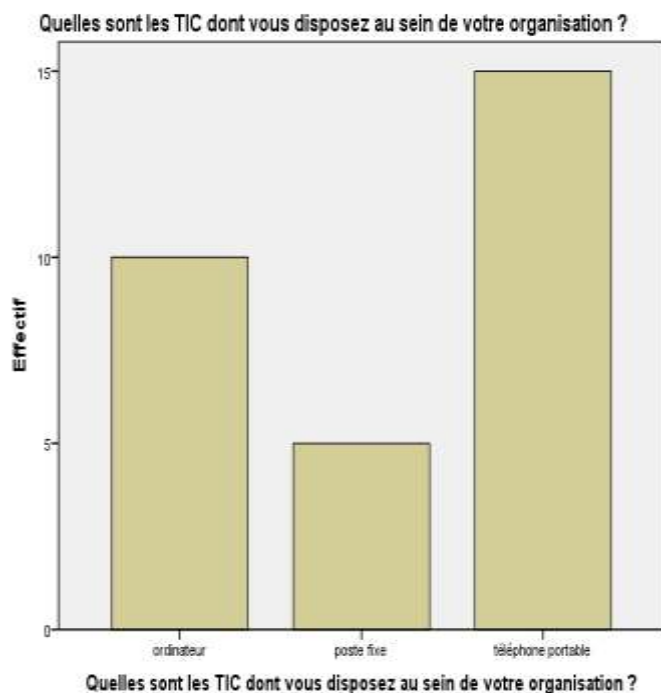


Figure 7 : les TIC de votre organisation

Tableau 14 : Avez-vous accès à internet ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	8	25,0	26,7	26,7
	Non	22	68,8	73,3	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau 26,7% ont accès à internet et 73,3% disent ne pas avoir accès ce qui traduit un faible taux d'apparition de la femme dans ce monde, dû au fait de son revenu ou sa dépendance.

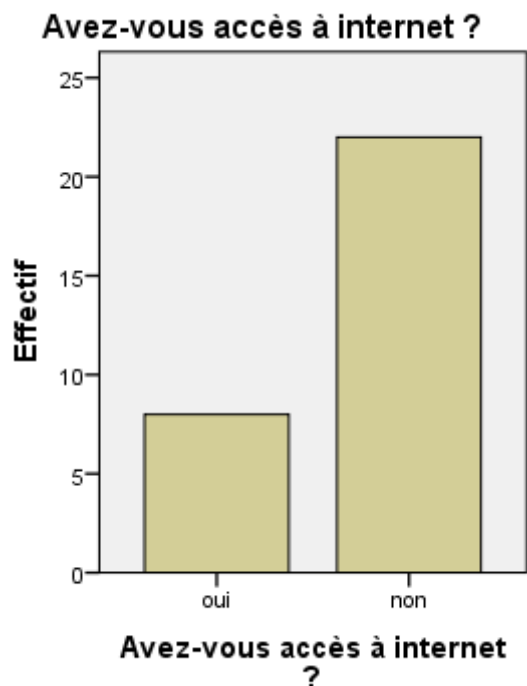


Figure 8 : Accès internet

Tableau 15 : Dans le cadre de vos activités pour quelles raisons utilisez-vous les TIC ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	achat / vente produits	6	18,8	20,0	20,0
	connaître les prix des marchandises	5	15,6	16,7	36,7
	régler les paiements	4	12,5	13,3	50,0
	entrer en contact avec des clients	9	28,1	30,0	80,0
	promouvoir l'activité	6	18,8	20,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
	Total	32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau ci-dessus nous indique que : 30% utilisent les TIC pour entrer en contact avec les clients, 20% pour achat et vente des produits, de même pour promouvoir son activité, 16,7% pour connaître les prix des marchandises, et 13,3% pour régler les paiements. C'est dire que la femme prend de plus en plus conscience sur l'utilité des TIC au regard de ces réponses.

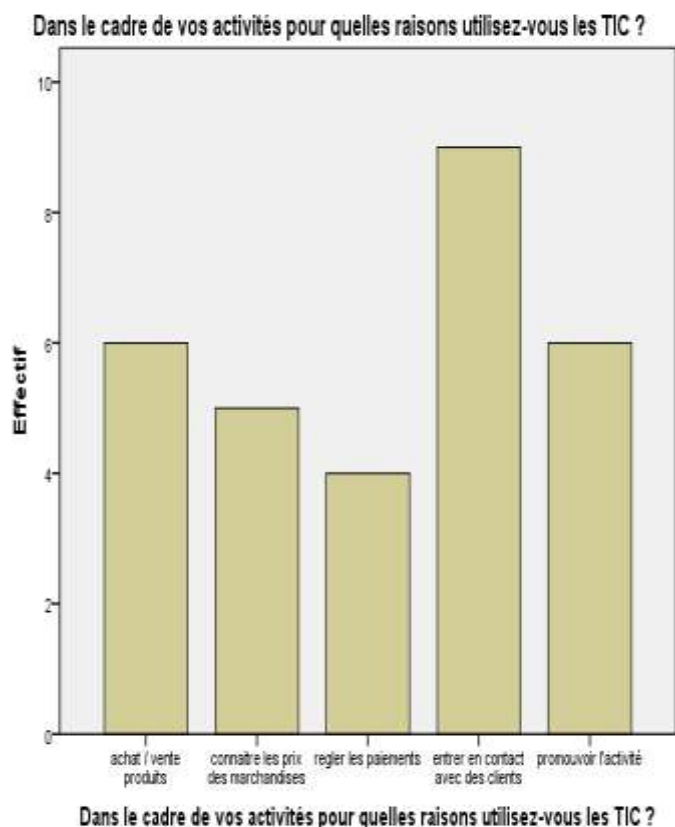


Figure 9 : Raisons d'utilisation des TIC

Tableau 16: Pour se connecter à internet vous allez où ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	chez moi	6	18,8	20,0	20,0
	au travail	16	50,0	53,3	73,3
	au cyber	2	6,3	6,7	80,0
	chez des amis	6	18,8	20,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Selon ce tableau, 53,3% vont au travail pour se connecter, 20% chez des amis, 20% chez soi et 6,7% au cyber, ce qui traduit une faible capacité à se procurer la connexion internet.

Tableau 17 : Quelles sont les principales raisons qui peuvent expliquer que vous ne soyez pas connecté sur internet ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	c'est trop cher	10	31,3	33,3	33,3
	je ne sais pas comment utiliser	15	46,9	50,0	83,3
	la connexion n'est pas bonne	1	3,1	3,3	86,7
	je n'ai pas d'appareil	4	12,5	13,3	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau exprime les raisons qui empêchent d'être connectée, ainsi : 50% ne savent pas utiliser internet, 33,3% disent que c'est trop chers, 13,3% n'ont pas d'appareils et 3,3% disent n'avoir pas une bonne connexion, ce qui signifie que le problème fondamentale c'est les moyens qui manquent aux femmes.

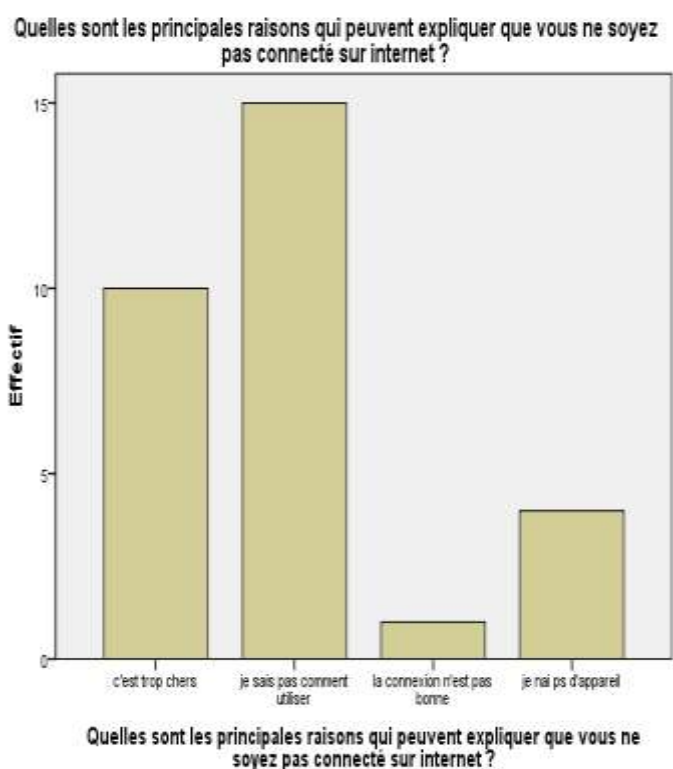


Figure 10 : Raisons de non connexion à internet

Tableau 18 : Pour quelles raisons principales utilisez-vous les réseaux sociaux (par ex. Facebook, Twitter) (plusieurs choix)

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide rester connecté en famille	12	37,5	40,0	40,0
trouver un emploi	10	31,3	33,3	73,3
créer des opportunités génératrices de revenus	8	25,0	26,7	100,0
Total	30	93,8	100,0	
Manquante Système manquant	2	6,3		
Total	32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau nous indique que 40% restent connecté avec la famille, 33,3% pour trouver un emploi, 26,7% pour créer des opportunités génératrice de revenus. Le taux cumulé de 60% des femmes qui l'utilisent à profit illustre la détermination de la femme d'être autonome.

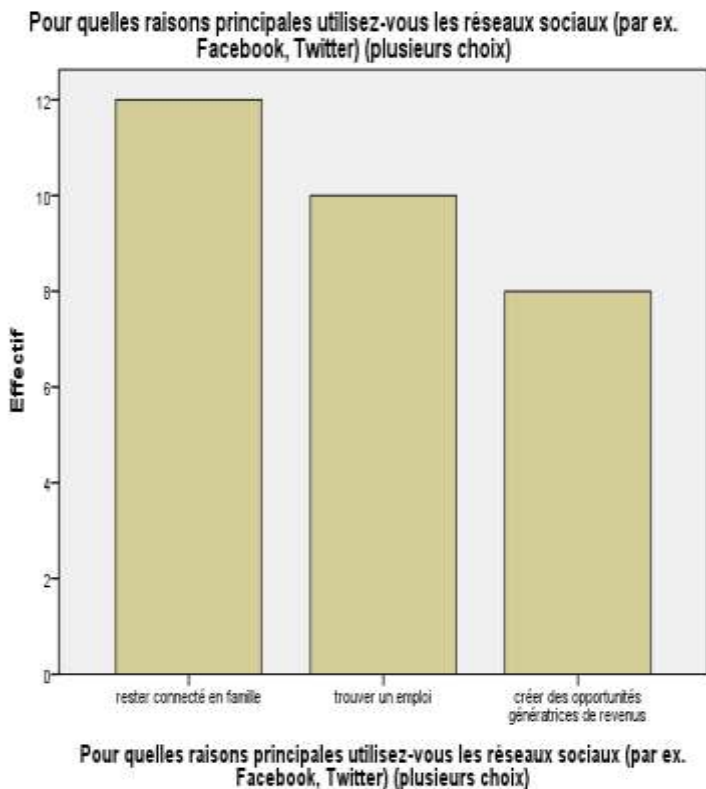


Figure 11 : Raisons d'utilisation des réseaux sociaux

Tableau 19 : Qui paie généralement votre connexion Internet ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	vous-mêmes	9	28,1	30,0	30,0
	votre partenaire	7	21,9	23,3	53,3
	un membre de famille	2	6,3	6,7	60,0
	l'accès est gratuit	12	37,5	40,0	100,0
Total		30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau indique la personne qui finance la connexion internet : 30% le font d'eux-mêmes, 23,3% par un partenaire, 6,7% un membre de famille, 40% dans les points gratuit.

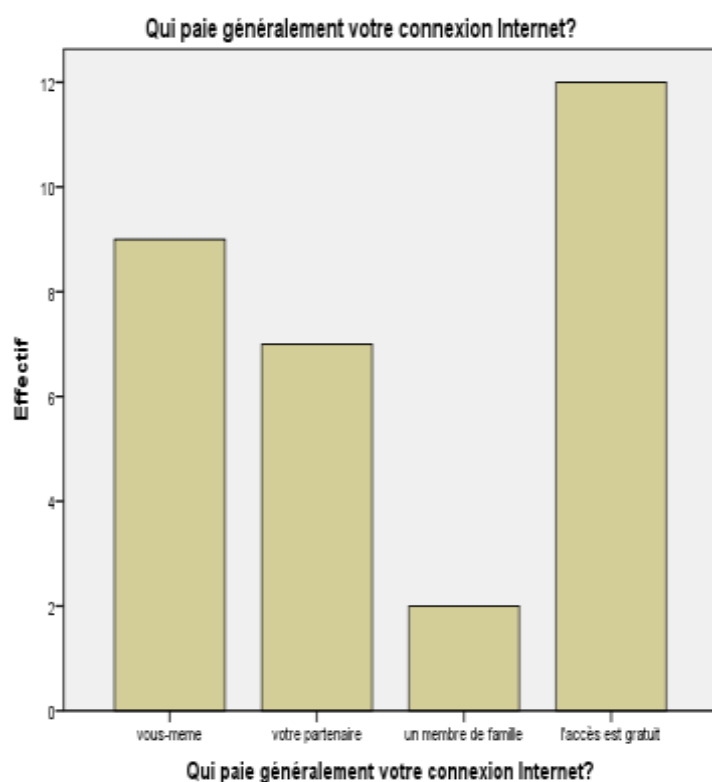


Figure 12 : Qui paie votre connexion

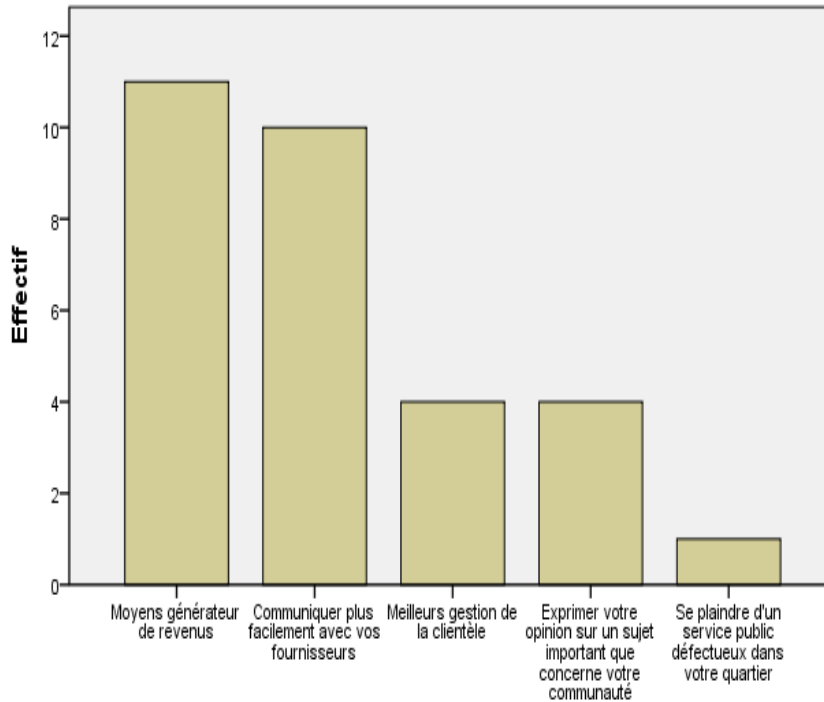
Tableau 20 : Dans quelle mesure considérez-vous que les TIC (Internet, ordinateur et téléphone) vous permettent d'être plus autonome qu'auparavant sur le plan de vos activités ? (plusieurs choix possibles)

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moyens générateur de revenus	11	34,4	36,7	36,7
	Communiquer plus facilement avec vos fournisseurs	10	31,3	33,3	70,0
	Meilleure gestion de la clientèle	4	12,5	13,3	83,3
	Exprimer votre opinion sur un sujet important que concerne votre communauté	4	12,5	13,3	96,7
	Se plaindre d'un service public défectueux dans votre quartier	1	3,1	3,3	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Ce tableau exprime globalement le fait que les TIC sont un moyen de se faire de l'argent, les différents pourcentages indiquent simplement les opportunités qui s'offrent à cet instrument.

Dans quelle mesure considérez-vous que les TIC (Internet, ordinateur et téléphone) vous permettent d'être plus autonome qu'auparavant sur le plan de vos activités ? (plusieurs choix possibles)



Dans quelle mesure considérez-vous que les TIC (Internet, ordinateur et téléphone) vous permettent d'être plus autonome qu'auparavant sur le plan de vos activités ? (plusieurs choix possibles)

Figure 13 : Moyen d'autonomisation à travers les TIC

Tableau 21 : Avez-vous reçu une formation pour utiliser ces outils communication ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	12	37,5	40,0	40,0
	Non	18	56,3	60,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Le tableau ci-dessus nous indique la répartition des répondants dont 40% disent avoir reçu une formation sur les TIC, tandis que 60% disent ne pas avoir de formation sur la question. Le manque de formation peut être un gros handicap pour l'épanouissement de la femme.

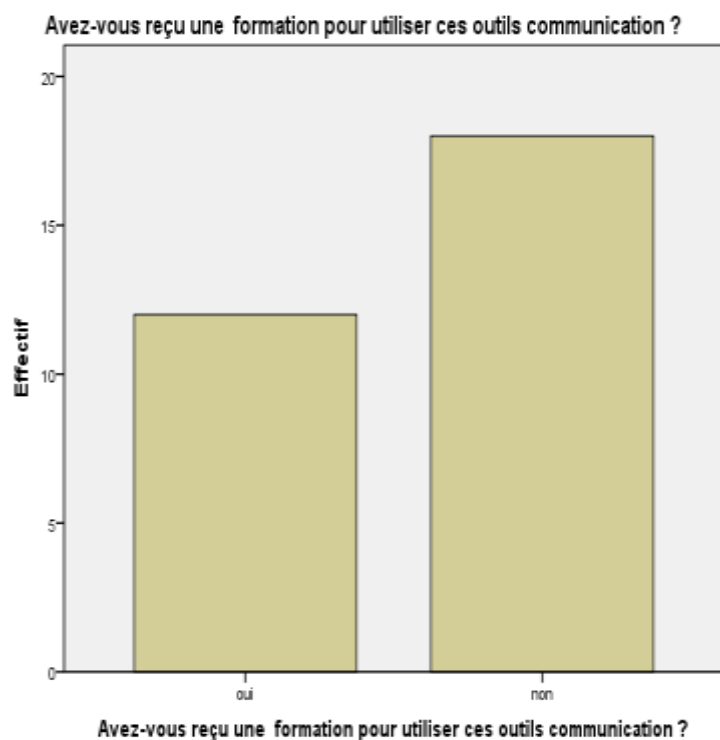


Figure 14 : Formation d'utilisation des TIC

Tableau 22 : Qui vous aide lorsque vous utilisez les outils de communication à votre porter ?

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide vous-mêmes	15	46,9	50,0	50,0
vous avez besoin de l'assistance	15	46,9	50,0	100,0
Total	30	93,8	100,0	
Manquante Système manquant	2	6,3		
Total	32	100,0		

Source : notre enquête

De savoir comment les femmes utilisent les TIC, 50% se font aider et 50% se battent à le faire elle-même, d'où la détermination à s'appropriier l'outil informatique.

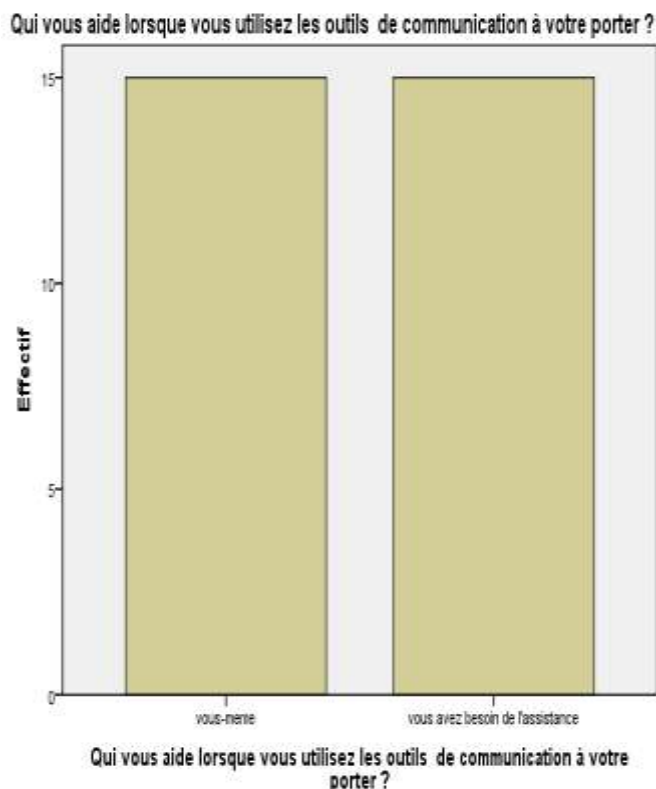


Figure 15 : Aide à l'utilisation des TIC

Tableau 23 : A quel degré les revenus de votre activité vous permettent d'être autonome ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Vous survenez entièrement à vos besoins	11	34,4	36,7	36,7
	Vous survenez partiellement à vos besoins	3	9,4	10,0	46,7
	vous avez toujours besoin de l'appui de votre mari/partenaire	4	12,5	13,3	60,0
	Vous avez toujours besoin de l'appui de votre famille/connaissance	12	37,5	40,0	100,0
	Total	30	93,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	6,3		
Total		32	100,0		

Source : notre enquête

Pour les femmes qui utilisent les TIC dans leurs activités 36,7% surviennent entièrement à leurs besoins, 10% par contre couvrent partiellement leurs besoins, 13,3% comptent sur un partenaire ou ami, 40% ont besoins de la famille. C'est dire que la femme peut grâce aux TIC améliorer sa condition.

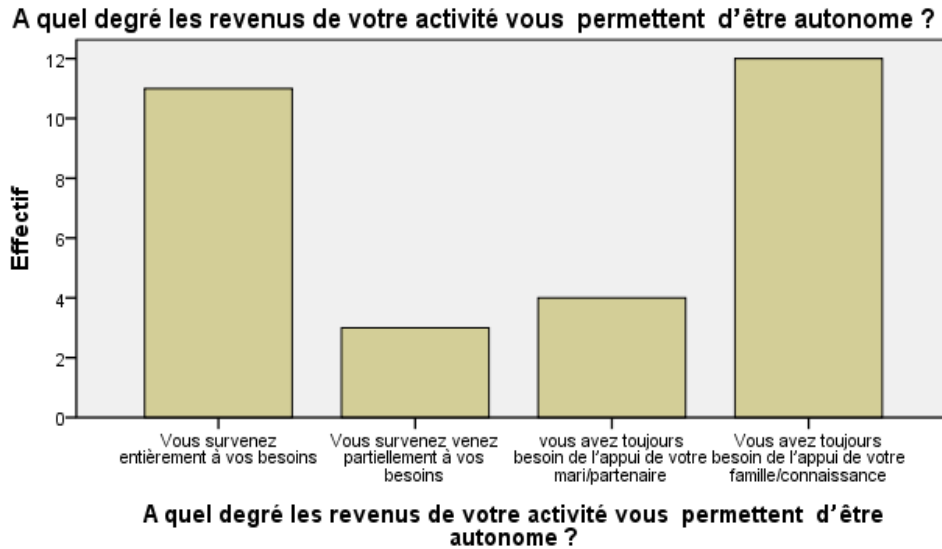


Figure 16 : Autonomie à travers le niveau de revenu

SECTION II : RÉSULTATS ET ANALYSES STATISTIQUE DES DONNÉES

I- VERIFICATION DES HYPOTHESES

Dans cette partie nous allons vérifier les hypothèses préalablement formulées et émettre quelques recommandations.

❖ Vérification de la première :

H1 : L'ACCÈS À INTERNET AMÉLIORE LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES.

Pour vérifier cette hypothèse nous avons croisé deux variables, celle concernant "Avez-vous accès à internet ?" Avec "Qui paie généralement votre connexion Internet ? " Et les résultats sont consignés dans les tableaux ci-dessous avec un test de khi 2 pour mesurer la proximité des dites variables

Tableau 25 : Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	22,500 ^a	3	,000
Rapport de vraisemblance	27,377	3	,000
Association linéaire par linéaire	18,103	1	,000
Nombre d'observations valides	30		

Démarche d'analyse adoptée :

Étape 1 :

Soient les hypothèses suivantes :

H0 = hypothèse nulle (il existe une relation d'indépendance entre l'accès à internet et l'Empowerment des femmes)

Ha = Hypothèse alternative (il existe une relation de dépendance entre l'accès à internet et l'Empowerment des femmes)

Étape 2 :

Seuil de signification $\alpha = 0,05$

Degré de liberté (ddl) $(n-1)(c-1) = 1$

Avec n = nombre de lignes et c = nombre de colonnes

$(2-1)(2-1) = 1$

$1*1=1$

Étape 3 : Règle de décision

-Si X^2 calculé est supérieur au X^2 théorique, alors nous rejetons H0 et acceptons Ha

-Si X^2 calculé est inférieur au X^2 théorique, alors nous acceptons H0 et rejetons Ha

Étape 4 : Décision

Dans notre tableau de khi-deux le seuil de signification est de $0,00 < 0,05$

Donc, nous rejetons H0 et acceptons Ha.

Étape 5 : Conclusion

Il existe un lien de dépendance entre l'accès à internet et l'Empowerment des femmes.

❖ VÉRIFICATION DE LA SECONDE HYPOTHÈSE

Pour vérifier cette hypothèse nous avons croisé deux variables, celle concernant Quels sont les TIC dont vous disposez au sein de votre organisation ? Avec A quel degré de revenu votre activité vous permet d'être autonome ? Et les résultats sont consignés dans le tableau

ci-dessous avec un test de khi 2 pour mesurer la proximité des dites variables

Tableau 26 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	18,788 ^a	6	,005
Rapport de vraisemblance	21,024	6	,002
Association linéaire par linéaire	,181	1	,671
Nombre d'observations valides	30		

a. 10 cellules (83,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,50.

Démarche d'analyse adoptée :

Étape 1 :

Soient les hypothèses suivantes :

H0 = hypothèse nulle (il existe une relation d'indépendance entre l'usage des outils technologique et l'Empowerment des femmes)

Ha = Hypothèse alternative (il existe une relation de dépendance entre l'usage des outils technologique et l'Empowerment des femmes)

Étape 2 :

Seuil de signification $\alpha = 0,05$

Degré de liberté (ddl) $(n-1)(c-1) = 1$

Avec n = nombre de lignes et c = nombre de colonnes

$(2-1)(2-1) = 1$

$1*1=1$

Étape 3 : Règle de décision

-Si X^2 calculé est supérieur au X^2 théorique, alors nous rejetons H0 et acceptons Ha

-Si X^2 calculé est inférieur au X^2 théorique, alors nous acceptons H0 et rejetons Ha

Étape 4 : Décision

Dans notre tableau de khi-deux le seuil de signification est de $0,005 < 0,05$

Donc, nous rejetons H0 et acceptons Ha.

Étape 5 : Conclusion

Il existe un lien de dépendance entre l'usage des outils technologique et l'Empowerment des femmes.

II- DISCUSSION ET RECOMMANDATION

Au vu des résultats qui précède, nous pouvons dire que la femme grâce aux TIC peut prétendre à un meilleur sort dans la société.

Il ressort de ces résultats que l'ensemble des femmes enquêtées, issues en grande majorité du secteur du commerce et des services, disposent de leur propre téléphone portable, ordinateurs fixes/portable qu'elles utilisent quotidiennement dans leurs activités. Nos résultats nous démontrent que les femmes utilisent bien ces outils au-delà des appréhensions et considérations issus des complexes. Qu'elles le font de multiples façons, que ce soit pour promouvoir leur entreprise ou en se servant du téléphone portable pour connaître les prix du marché. Dans la majorité des cas, elles ont bénéficié du soutien financier de leur mari ou de leur famille pour l'achat d'un appareil. Peu d'entre elles avaient les économies nécessaires au départ pour acquérir un téléphone mobile ou un ordinateur d'elles-mêmes. Particulièrement adapté dans un continent où la vie sociale est très intense et fondée sur l'échange oral et dans la mesure où les frais de service sont peu dispendieux, le téléphone mobile demeure beaucoup plus utilisé par les femmes car il représente 66,7% des TIC donc possède les femmes que l'ordinateur et internet. En effet, la moitié des femmes interrogées déclarent ne jamais se servir de l'internet, ou du moins rarement. Qui plus est, la plupart de ces femmes admettent n'avoir aucun intérêt à les utiliser, faisant valoir le coût élevé d'utilisation, le manque de fiabilité et parfois l'absence de formateurs compétents. Mais il n'en demeure pas moins vrai que 26% ont ce privilège et soutiennent se servir d'internet pour s'inspirer, soit pour la création d'œuvres d'art ou de morceaux de vêtements. Elles parcourent le Web à la recherche d'idées originales et novatrices. D'autres femmes précisent quant à elles faire usage des applications mobiles de paiement électronique ou de leur compte bancaire en ligne pour régler leurs factures.

Notre test de khi2 nous a permis de voir qu'il existe un lien significatif entre nos différentes variables car toutes nos variables ont un seuil inférieur à 0,5 qui est le seuil de significativité du khi2 nous pouvons ainsi dire que nos hypothèses sont validés.

Les travaux des auteurs tel que (Buskens et Webb, 2011; Asiedu, 2012; Bosch, 2011) affirme que les femmes participent indéniablement à la révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) et qu'elles le font de multiples façons et que les usages développés favorisent leur autonomisation. Nos résultats corroborent avec une étude, menée à Douala, au Cameroun, par le CRDI qui a permis de démontrer que l'utilisation du

téléphone portable et d'internet permet aux femmes œuvrant dans le secteur du textile d'accroître les revenus de leur entreprise (Gisèle Yitamben et Elise Tchinda 2009). En disposant d'un canal privilégié de communication, c'est-à-dire leur téléphone, les femmes interrogées ont pu régler des transactions bancaires et obtenir de nouveaux contrats plus facilement.

En tout état de cause, nous présentons les TIC comme une opportunité pour les femmes de s'affirmer dans son environnement et de montrer une autre image différente des clichés déjà calqué dès le départ.

En récapitulatif, afin d'atteindre l'objectif d'empowerment des femmes, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

-Il serait judicieux d'inciter nos entrepreneurs, nos collectivités et nos concitoyens à investir dans le numérique ; éduquer sans distinction nos jeunes garçons et filles à s'intéresser de manière constructive au numérique et à ses métiers ; former nos exclus du marché du travail tels que les chômeurs ou encore les travailleurs handicapés, en privilégiant leur reconversion dans le numérique ; améliorer les conditions de travail des femmes dans le numérique, qu'il s'agisse de métier, d'évolution de carrière, ou de rémunération.

-Il importe également que les femmes puissent accéder à une éducation générale, nos résultats démontrant que la fracture numérique de genre touche davantage les femmes pauvres et analphabètes, mais aussi à un enseignement axé sur la maîtrise des nouvelles technologies. Selon l'UNESCO (2005), cela se concrétise par le biais de décisions politiques gouvernementales, qui doivent prendre en compte les besoins spécifiques des femmes en abordant les questions d'inégalités de genre dès les étapes initiales des projets relatifs aux TIC. Ces projets doivent être accompagnés de services complémentaires et de moyens de formation, pour mieux permettre aux femmes de mettre à profit les renseignements et les connaissances obtenus grâce aux TIC. Alzouma (2008) ajoute que les femmes ne peuvent pas se contenter d'être des destinataires, c'est-à-dire de jouer un rôle passif dans la diffusion des politiques de TIC. Elles doivent être au nombre des décideurs et intervenants en plus d'être appelées à produire des contenus accessibles dans des langues et des formats (sonores, visuels ou textuels) adaptés à leurs besoins et leur contexte social. Ainsi, comme le révèlent nos résultats, ce n'est que lorsqu'une TIC répond aux réels besoins des Africaines que les femmes se l'approprient. Dans le cas contraire, elles abandonnent l'utilisation du dispositif en question, préférant investir leur temps dans une occupation générant des revenus immédiats pour leur famille.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif principal de notre travail était d'étudier la relation entre l'utilisation des TIC et l'empowerment des femmes dans la région du Sud précisément dans la ville d'Ebolowa. L'étude s'intègre dans la thématique des TIC comme moyen d'empowerment des femmes. Le choix du sujet était motivé par la controverse sur les TIC comme moyen d'automatisation des femmes. En effet, à la suite des expériences des TIC dans l'autonomisation des femmes dans le monde, ces outils technologiques ont connu une expansion vers les pays en développement. Mais, son impact sur les populations cibles, les femmes particulièrement, a suscité un débat et des controverses. C'est d'ailleurs ce qui justifie notre question générale de recherche à savoir : comment les femmes utilisent-elles les TIC dans leur processus d'autonomisation? Cette interrogation a engendré la formulation des hypothèses suivantes : H1 : l'accès à l'internet améliore les conditions de vie des femmes ; H2: l'usage du téléphone portable/ordinateur contribue à l'autonomisation des femmes. Pour répondre à ces questions, nous avons privilégié une approche méthodologique principalement quantitative. À cet effet, nous avons procédé à une distribution des questionnaires sur un échantillon constitué de 30 femmes. Nous avons analysé les données à partir du logiciel SPSS en faisant les tests de khi-deux pour faire ressortir les relations de dépendance ou d'indépendance entre nos variables. Et les résultats de notre étude, montrent que l'utilisation des TIC, le téléphone portable tout particulièrement, a un impact considérable sur l'efficacité, les revenus, la conciliation travail-famille, la confiance en soi, le sentiment d'autonomie. Ainsi, nos hypothèses ont été confirmées. Certes, nos résultats démontrent que l'utilisation des TIC peut représenter une chance extraordinaire pour les femmes de transformer leur environnement économique et social. Le lien entre les femmes, l'utilisation des outils technologiques et leur autonomisation est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, l'accès des femmes aux TIC et leurs trajectoires d'usages de ces dispositifs techniques ne peuvent être considérés isolément du contexte social duquel elles sont issues et des inégalités de genre qui prévalent dans leur société. Aujourd'hui, l'influence des TIC soulève plusieurs questions. Ces technologies alimentent toutes sortes de fantasmes et font rêver des millions de femmes et d'hommes dans le monde entier. Certains analystes vont même jusqu'à leur attribuer le pouvoir de changer la société. D'autres sont d'avis que les TIC n'ont pas cette capacité, mais qu'elles accompagnent simplement un mouvement généralisé et étendu : l'évolution des échanges économiques et culturels à l'échelle planétaire.

Sur la base des études antérieures, nous constatons qu'il y'a un impact positif et négatif de l'utilisation des TIC sur l'empowerment des femmes. Plusieurs études de genre (Johnson 2003 ; Payton et coll. 2007) ont révélé que la plupart des utilisateurs de TIC (notamment des ordinateurs, d'Internet et des courriers électroniques) sont des hommes et que les femmes ne sont que des utilisatrices marginales. Ces données semblent indiquer un décalage entre le discours sur l'autonomisation des femmes grâce aux TIC et la réalité. Les TIC ne sont que des outils, des moyens d'information et de communication. Ils ne peuvent, en soi, résoudre les problèmes sociaux (Mottin-Sylla et coll. 2004). Des spécialistes tels que Sharma (2003) et Stephen (2006) affirment cependant que les TIC peuvent renforcer l'autonomie des femmes en favorisant leur participation au développement économique et social et en facilitant les décisions éclairées. Selon ces deux auteures, les TIC ont le pouvoir d'atteindre des femmes qui sont restées en marge des autres moyens d'expression et peuvent simplifier la communication entre elles et d'autres réseaux dispersés, leur permettant de se mobiliser, de participer à des débats et de s'exprimer. Néanmoins, d'autres auteurs expliquent aux travers des études faites que cette automatisation de la femme apporte plutôt au sein du foyer des tensions et donne plus de pressions et de responsabilités à la femme. Mayoux (1997) poursuit en expliquant que l'impact des outils technologiques varie aussi selon les femmes.

Malgré sa contribution, notre étude comporte toutefois des limites à souligner. Par ailleurs, du fait de la nature quantitative de notre recherche, une certaine limite de l'étude réside dans l'impossibilité de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble de la région du Sud. Dans une recherche quantitative, Fortin (2010) explique qu'un échantillon est représentatif s'il peut, en raison de ses caractéristiques, se substituer à l'ensemble de la population cible. Ainsi, les 30 participantes à cette étude sont-elles représentatives par rapport à l'ensemble des femmes utilisant les outils technologiques dans leurs activités quotidiennes dans la région du Sud? D'ailleurs, il semble difficile d'estimer cette population de femmes puisque nous n'avons pas été capables, sinon le temps nécessaire, d'identifier avec justesse toutes les femmes dans la région du Sud. Le manque de documentation sur les questions de genre par rapport à l'impact des outils technologiques en Afrique centrale rend actuellement « difficile, voire impossible, de plaider auprès des décideurs en faveur de la considération des questions de genre dans les politiques, programmes et stratégies en matière de TIC » (Buskens et Webb, 2011). Comme l'indique le PNUD, « sans données, il n'y a pas de visibilité. Sans visibilité, il n'y a pas de priorité » (2012 : 50). Il est donc nécessaire de poursuivre les recherches amorcées sur cette question afin de faire état de la complexité des

inégalités de genre qui perdurent dans le milieu des TIC aux décideurs politiques, de même qu'aux institutions internationales chargées de faire valoir ce type de dossiers auprès des gouvernements. Sans cela, même si elles tirent de remarquables bénéfices de l'utilisation des TIC, les femmes resteront tributaires de la marge d'initiative dont elles disposent dans leur ménage et dans l'usage de leurs ressources immédiates pour s'approprier ces outils et pour transformer leur environnement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALOZIE, Nicholas, Patience AKPAN-OBONG et William FOSTER. 2012. « Sizing Up Information and Communication Technologies as Agents of Political Development in Sub-Saharan Africa ». *Telecommunications Policy*, 8 (35) : 752-764.
- ALZOUMA, Gado. 2008. « Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? ». *tic&société*, 2 (2) : 36-58.
- BENCHENNA, Abdelfettah. 2012. « Les TICs dans les pays des Suds : quarante années de recherche ». *tic&société*, 5 (2-3) : 8-47.
- BESSETTE, Guy. 2000. *L'appui au développement communautaire : une expérience de communication en Afrique rurale de l'Ouest*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 214 p.
- BESSETTE, Guy. 2004. *Communication et participation communautaire – Guide pratique de communication participative pour le développement*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 138 p.
- BESSETTE, Guy. 2007. *Eau, terre et vie – Communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles*. Québec : Les Presses de l'Université Laval/Centre de recherches pour le développement international/L'Harmattan, 384 p.
- BERNARD, Éric. 2004. *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest*. Thèse de doctorat. Montpellier : Université Paul Valéry, 428 p.
- BONJAWO, Jacques. 2011. *Révolution numérique dans les pays en développement : l'exemple africain*. Paris : Dunod, 192 p..
- BRETON, Philippe et Serge PROULX. 2002. « Usages des technologies de l'information et de la communication ». In *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Montréal : Boréal, pp. 251-276.
- BUSKENS, Ineke et Anne WEBB. 2011. *Les Africaines et les TIC : enquête sur les technologies, la question de genre et autonomisation*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 258 p.
- CALLON, Michel et Bruno LATOUR. 1984. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines, 303 p.

- CARDON, Dominique. 2005. « L'innovation par l'usage ». In Enjeux de culturels sur les
- CASTELLS, Manuel. 1998. La société en réseaux : L'ère de l'information (vol.1). Paris : Fayard, 671 p.
- CASTELLS, Manuel. 2000. La société en réseaux : Le pouvoir de l'identité (vol.2). Paris : Fayard, 613 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, Annie et al. 2003a. Les fractures numériques Nord/Sud en question. Paris : L'Harmattan, 148 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, Annie et al. 2003b. Réduire le fossé numérique Nord-Sud, quels enjeux ? Paris : L'Harmattan, 171 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, Annie. 2004. Mondialisation et technologies de la communication en Afrique. Paris : Karthala, 322 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, Annie. 2010. Modes d'appropriation innovants du téléphone mobile en Afrique. Genève : Union internationale des télécommunications, 48 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 2013. Les Africaines – Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle. Paris : La Découverte, 406 p.
- DAHMANI, Ahmed. 2007. « Les TIC, une chance pour l'Afrique ? ». Société numérique en Afrique, 1 (7) : 13-35.
- FREIRE, Paolo. 1970. Pedagogy of the Oppressed. Bloomsbury Academic: Londres, 183 p.
- GABAS, Jean-Jacques. 2005. Société numérique et développement en Afrique. Paris : GEMIDEV, 379 p.
- GAGLIO, Gérald. 2011. Sociologie de l'innovation. Paris : Presses Universitaires de France, 126 p.
- GREEN, Joanne Helen. 2008. « Measuring Women's Empowerment: Development of a Model ». International Journal of Media and Cultural Politics, 4 (3) : 369-389.
- GREENSTEIN, Shane. 2008. « Information and Communication Technology, Development of ». In The International Encyclopedia of Communication. Malden: Blackwell publications, pp. 2221-2229.

HOLVOET, Robert et al. 2007. Genre et développement : les acteurs et actrices des droits des femmes et de la solidarité internationale se rencontrent et échangent sur leurs pratiques. Lille : L'Harmattan, 268 p.

JOUËT, Josiane. 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages ». Réseaux, 100 (1) : 487-521.

JORGE, Sonia. 2006. « Strategies of ICT Use for Women's Economic Empowerment ». In Encyclopedia of Gender and Information Technology. Hershey: Idea Group Reference, pp. 1121-1125.

KANE, Amadou. 2006. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outils de développement pour le continent africain : exemple de la téléphonie mobile au Sénégal. Thèse de doctorat. Québec : Presses de l'Université Laval, 379 p.

KIYINDOU, Alain. 2010. « La lutte contre la pauvreté et/ou pratique des TIC : circulation médiatique des savoirs et développement socio-économique ». Communications et langages, 163 : 122-133.

LAFRANCE, Jean-Paul et al. 2010. Critique de la société de l'information. Paris : CNRS Éditions, 181 p.

LICOPPE, Christian. 2009. « La téléphonie mobile et le lien social en Afrique ». In L'évolution des cultures numériques. Paris : FYP Éditions, pp. 33-44.

LOUKOU, Alain François. 2012. « Les TIC au service du développement en Afrique : simple slogan, illusion ou réalité ? ». tic&société, 5 (2-3) : 49-67.

LOUM, Ndiga. 2008. « La participation africaine à la société de l'information : pour une théorie critique ». In Eric GORGE et Fabien GRANJON, Critiques de la société de l'information. Paris : L'Harmattan : pp. 89-104.

MALLEIN, Philippe et Yves TOUSSAINT. 1994. « L'intégration sociale des technologies et de l'information et de la communication : une sociologie des usages ». Technologies de l'information et Société, 6 (4) : 315-335.

MOGHADAM, Valentine et Lucie SENFTOVA. 2005. « Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel ». Revue internationale des sciences sociales, 2 (184) : 423-449.

MOTTIN-SYLLA, Marie-Hélène, Fatimata SÈYE SYLLA et Safietou K. LY. 2004. Citoyennes africaines de la société de l'information. Dakar : ENDA Tiers-Monde, 89 p.

MOTTIN-SYLLA, Marie-Hélène. 2005. Fracture numérique de genre en Afrique francophone : une inquiétante réalité. Dakar : ENDA Tiers-Monde, 90 p.

OLATOKUN, Michael. 2008. « Gender and National ICT Policy in Africa: Issues, Strategies and Policy Options ». *Information Development*, 24 (1) : 53-65. .

PIMIANTA, Daniel. 2003. « Fracture numérique : un concept boiteux ? ». *Société de l'information et coopération internationale*, 2 (22) : 27-29.

PROULX, Serge. 2002. « Trajectoires d'usage des technologies de communication : les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir ». *Annales des télécommunications*, 3-4 (57) : 180-189.

SENGHOR, Diana. 2007. Enjeux et usages des TIC en Afrique : Les médias entrent dans le débat. Dakar : Institut Panos Afrique de l'Ouest, 268 p.

THIOUNE, Ramata. 2003. Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique : potentialités et défis pour le développement communautaire (vol. 1). Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 136 p.

TIEMTORÉ, Zacharia. 2008. Technologies de l'information et de la communication, éducation et postdéveloppement en Afrique : entre mythe de la technique et espoir de progrès au Burkina Faso. Paris : L'Harmattan, 227 p.

TINKER, Irene. 1979. « Le développement contre les femmes ». *Questions féministes*, 6 (1) : 69-86.

TOUSSAINT, Yves et Philippe MALLEIN. 1994. « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages ». In *Technologies de l'information et société*. Paris : Dunod, pp. 314-334. .

UNESCO. 2005. Vers les sociétés du savoir. Paris : Éditions UNESCO, 232 p.

VICENTIA, Hortensia. 2008. Pour un développement local selon le genre : le cas des groupements de femmes de la SNV du Sud Bénin. Thèse de doctorat. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 649 p.



ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de professeur d'enseignement technique de deuxième grade, à l'école normale supérieure d'enseignement technique (ENSET) de l'université de Yaoundé I à Ebolowa, nous réalisons une étude sur le thème : « **TIC ET EMPOWERMENT DES FEMMES DANS LA REGION DU SUD** ». Ce questionnaire a pour objectif d'étudier l'impact de l'utilisation des TIC sur l'autonomisation des femmes.

Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse ce qui est important, c'est votre opinion. Répondez à chacune des questions en choisissant la réponse qui reflète le mieux votre pensée en encerclant le chiffre approprié à votre réponse. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

STRICTEMENT CONFIDENTIEL ET A BUT NON FISCAL

Toutes les informations collectées au cours de cette enquête, resteront strictement confidentielles au terme de la loi N°91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements et enquêtes statistiques qui stipule en son article 5 que : « **les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique** ».

Nous vous garantissons qu'une totale confidentialité sera respectée et les conclusions de cette recherche vous seront envoyées (adressées) si vous le souhaitez.

L'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (L'ENSET d'Ebolowa) vous remercie de votre collaboration.

Q1	Quel est votre tranche d'âge? 1. moins de 25 ans 2. Entre 25 et 35 ans 3. Entre 35 et 45 ans 4. 45 plus	<input type="checkbox"/>
Q2	Quelle est votre situation matrimoniale ? 1. Célibataire 2. Mariée 3. Veuve 4. Divorcée/Séparée	<input type="checkbox"/>
Q3	Quelle est votre région d'origine ? 1. Adamaoua 2. Centre 3. Est 4. Extrême-Nord 5. Nord 6. Nord-Ouest 7. Littoral 8. Ouest 9. Sud 10. Sud-ouest 11. Etranger	<input type="checkbox"/>

Q4	Quel est votre niveau d'études ? 1. Non Scolarisé 2. Primaire 3. Secondaire 4. Universitaire	<input type="checkbox"/>
----	---	--------------------------

Q5	Êtes-vous le soutien principal de votre ménage ? 1. oui 2. non	<input type="checkbox"/>
----	---	--------------------------

Q6	Lesquelles des propositions suivantes décrit le mieux votre situation actuelle ?(plusieurs choix possibles) 1. Salariée <input type="checkbox"/> 2. Travailleuse indépendante <input type="checkbox"/> 3. Femme au foyer/Ménagère <input type="checkbox"/> 4. Sans emploi <input type="checkbox"/> 5. Retraitée <input type="checkbox"/> 6. Étudiante <input type="checkbox"/>	
----	--	--

Q7	Quelles sont les TIC dont vous disposez au sein de votre organisation ? (plusieurs choix possibles) 1. Ordinateur portable <input type="checkbox"/> 2. Ordinateur fixe <input type="checkbox"/> 3. Téléphone mobile <input type="checkbox"/> 4. tablette <input type="checkbox"/> 5. Téléphone fixe <input type="checkbox"/>	
----	---	--

Q8	À quelle fréquence utilisez-vous les outils des TIC à votre porter ?					
		Tous les jours	Quelques jours par semaine	Quelques jours par mois	Presque jamais	jamais
	Téléphone portable	1	2	3	4	5
	Ordinateur portable	1	2	3	4	5
	Tablette	1	2	3	4	5
	Téléphone fixe	1	2	3	4	5
	Ordinateur fixe	1	2	3	4	5

Q9	Avez-vous accès à internet ? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
----	---	--------------------------

Q10	Dans le cadre de vos activités pour quelles raisons utilisez-vous les TIC ?					
	D'accord	Tout à fait	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus	Ni d'accord ni en

		d'accord			D'accord	désaccord
pour acheter/vendre des produits	1	2	3	4	5	6
connaître le prix des marchandises	1	2	3	4	5	6
régler des transactions bancaires	1	2	3	4	5	6
entrer en contact avec de potentiels clients	1	2	3	4	5	6
Promouvoir l'activité	1	2	3	4	5	6

Q11 : Laquelle des propositions suivantes décrit mieux la façon dont vous utilisez le plus souvent votre téléphone portable ?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus D'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Appels vocaux uniquement	1	2	3	4	5	6
Appels vocaux et SMS	1	2	3	4	5	6
Combinaison des appels vocaux, SMS et internet (WhatsApp, Skype, Facebook etc...)	1	2	3	4	5	6
Principalement des communications par Internet (WhatsApp, Skype, Facebook etc...)	1	2	3	4	5	6

Q12 : A partir de quels outils vous avez accès à internet ?

1. Ordinateur portable |___| 2. Ordinateur fixe|___| 3.Téléphone mobile |___|
4. tablette |___| 5.autre (à préciser) _

Q13 : Pour ce connecter à internet vous allez où ?

1. je me connecte chez moi |___| 2. Je me connecte au travail|___|
3. je me connecte dans un cyber|___| 4. je me connecte chez les amis/connaissance|___|
5. Autre (à préciser) |___|

Q14 : Quelles sont les principales raisons qui peuvent expliquer que vous ne soyez pas connecté sur internet ?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
C'est trop cher	1	2	3	4	5	6
Je ne sais pas comment ça s'utilise	1	2	3	4	5	6
la connexion n'est pas bonne	1	2	3	4	5	6
Je n'ai pas d'appareil (smart phone, tablette, ordinateur, etc	1	2	3	4	5	6
Je n'ai pas besoin de ça/ ça ne me sert pas	1	2		4	5	6

Q16 : Avez-vous une adresse email fonctionnel ?

1. Oui 2.non

|___|

Q17 : Avez-vous un site web pour la promotion de vos activités ?

1. Oui 2.non

|___|

Q18 : Parmi les réseaux sociaux suivants Lesquels utilisez-vous le plus dans le cadre de vos activités ? (plusieurs choix possibles)

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Facebook	1	2	3	4	5	6
WhatsApp	1	2	3	4	5	6
Instagram	1	2	3	4	5	6
YouTube	1	2	3	4	5	6
Viber	1	2		4	5	6
Twitter	1	2	3	4	5	6

Q19 : Pour quelles raisons principales utilisez-vous les réseaux sociaux (par ex. Facebook, Twitter) (plusieurs choix)

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Pour rester connecté(e) avec la famille/ connaissances	1	2	3	4	5	6
trouver un emploi	1	2	3	4	5	6
créer des opportunités génératrices de revenus	1	2	3	4	5	6
M'informer sur l'actualité économique, politique/sociale	1	2	3	4	5	6
Promouvoir l'activité	1	2		4	5	6
Pour rester proche de mes clients/fournisseurs	1	2	3	4	5	6
Passer du temps (me distraire)	1	2	3	4	5	6

Q20 : Voici une liste des activités que vous pouvez mener sur Internet. Quelle est l'importance de chacune de ces activités pour vous ?

	Très important	Assez important	Pas très important	Pas du tout important	Je ne mène aucune de ces activités sur Internet
Me faire de nouveaux amis	1	2	3	4	5
Télécharger et partager de la musique, des films, des émissions de télévision et des vidéos	1	2	3	4	5
Poster des commentaires au sujet des problèmes sociaux, économiques et politiques qui vous intéressent	1	2	3	4	5
Télécharger et partager des prières	1	2	3	4	5
Informar les personnes de votre réseau sur les événements intéressants, les débats publics, les problèmes sociaux/politiques que vous jugez importants	1	2		4	5
Les outils/applications en ligne (par ex. Facebook, Youtube, Whatsapp) permettent de s'exprimer sans avoir peur sur des sujets.	1	2	3	4	5
Obtenir des conseils pratiques sur les défis auxquels vous êtes confrontée au quotidien	1	2	3	4	5

Q21 : Qui paie généralement votre connexion Internet?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Vous payez vous-même	1	2	3	4	5	6
Votre	1	2	3	4	5	6

époux/partenaire le paie pour vous							
Votre employeur le paie pour vous	1	2	3	4	5	6	
Un autre membre de la famille/ami le paie pour vous	1	2	3	4	5	6	
Quelqu'un d'autre le paie pour vous	1	2		4	5	6	
Vous ne payez pas pour utiliser internet/l'accès vous est gratuit	1	2	3	4	5	6	

Q22 : Dans quelle mesure diriez-vous que les outils des TIC (Internet, ordinateur et téléphone portable etc...) vous a-t-il permis d'accroître votre revenu ?

	Beaucoup	De manière considérable	Faiblement	Pas du tout	Indifférent
Téléphone portable	1	2	3	4	5
Ordinateur portable	1	2	3	4	5
Tablette	1	2	3	4	5
Téléphone fixe	1	2	3	4	5
Ordinateur fixe	1	2	3	4	5

Q23 : Dans quelle mesure considérez-vous que les TIC (Internet, ordinateur et téléphone) vous permettent d'être plus autonome qu'auparavant sur le plan de vos activités ? (plusieurs choix possibles)

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Moyens générateur de revenus	1	2	3	4	5	6
Communiquer plus	1	2	3	4	5	6

facilement avec vos fournisseurs						
Meilleure gestion de la clientèle	1	2	3	4	5	6
Exprimer votre opinion sur un sujet important que concerne votre communauté	1	2	3	4	5	6
Se plaindre d'un service public défectueux dans votre quartier	1	2		4	5	6
Gain de temps	1	2	3	4	5	6

Q25 : Avez-vous reçu une formation pour utiliser ces outils de communication ?

1. Oui

2. Non

Q26 : Qui vous aide lorsque vous utilisez les outils de communication à votre portée ?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
Vous-même	1	2	3	4	5	6
Vous avez besoin d'être assisté par une autre personne	1	2	3	4	5	6
Vous avez besoin de l'assistance de votre mari/partenaire	1	2	3	4	5	6
Vous avez besoin d'assistance de la famille/amis	1	2	3	4	5	6

Q27 : A quel degré les revenus de votre activité vous permettent d'être autonome ?

D'accord	Tout à fait	Pas du tout	Plutôt d'accord	Plutôt plus	Ni d'accord
----------	-------------	-------------	-----------------	-------------	-------------

		d'accord	d'accord		d'accord	ni en désaccord
Vous survenez entièrement à vos besoins	1	2	3	4	5	6
Vous survenez venez partiellement à vos besoins	1	2	3	4	5	6
vous avez toujours besoin de l'appui de votre mari/partenaire	1	2	3	4	5	6
Vous avez toujours besoin de l'appui de votre famille/connaissance	1	2	3	4	5	6

Q28 : Comment gérez-vous vos transactions d'argent avec vos clients?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
En espèces	1	2	3	4	5	6
Sous forme de Mobile Money	1	2	3	4	5	6
A crédit	1	2	3	4	5	6
Directement sur un compte	1	2	3	4	5	6

Q29 : Comment gérez-vous vos transactions d'argent avec vos fournisseurs ?

	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt plus d'accord	Ni d'accord ni en désaccord
En espèces	1	2	3	4	5	6
Sous forme de Mobile Money	1	2	3	4	5	6
A crédit	1	2	3	4	5	6
Directement sur un compte	1	2	3	4	5	6

Q30 : Combien dépensez-vous en moyenne pour recharger votre crédit de communication/internet ? (en FCFA)

1. Moins de 1 000 2. 100 et 3000 3. 3000 et 5000
4. 5000 et 10 000 5. Plus de 10 000

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
AVERTISSEMENTS	ii
DÉDICACES.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE RELATIF AUX TIC ET À L'EMPOWERMENT DES FEMMES	10
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC ET DE L'EMPOWERMENT	11
SECTION I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DES TIC	11
I. CONCEPT DE TIC.....	11
1. définitions des TIC.....	12
2. types de TIC.....	13
II- SPECIFICITES ET ENJEUX DES TIC.....	16
1. les spécificités des TIC.....	16
2. les enjeux des TIC pour les femmes.....	18
SECTION II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DE L'EMPOWERMENT.....	20
I. CONCEPT DE L'EMPOWERMENT : DEFINITION, ORIGINE ET EVOLUTION	20
1. Définition du concept d'empowerment	20
2. Origine et évolution du concept d'empowerment	22
II. MESURE ET MODELES DE L'EMPOWERMENT DES FEMMES.....	23
1. Instruments de mesure de l'empowerment des femmes	24
2. Les modèles de l'empowerment.....	28
CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION THEORIQUE ENTRE LES TIC ET L'EMPOWERMENT DES FEMMES.....	30
SECTION I : REVUE DE LA LITTERATURE DE L'IMPACT DES TIC SUR L'EMPOWERMENT DES FEMMES.....	30
I-REVUE DE LA LITTERATURE SUR LES TIC ET L'EMPOWERMENT DES FEMMES	31
1- LES FEMMES A L'HEURE DES TIC : ETAT DE LA QUESTION.....	31

1.1	Regards croisés sur la société de l'information.....	32
1.2	L'explosion de la téléphonie mobile et d'Internet en Afrique.....	33
2-	REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	35
	II-LIEN ENTRE TIC ET EMPOWERMENT DES FEMMES.....	38
	SECTION II : LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE TIC ET EMPOWERMENT.....	40
I-	CADRE D'ANALYSE THEORIQUE.....	40
1-	SOCIOLOGIE DES USAGES.....	40
2-	THEORIE FEMINISTE.....	45
II-	CONTRAINTE LIEES A L'ACCES ET A L'UTILISATION DES FEMMES AUX TIC.....	47
1-	LES CONTRAINTES DE L'ACCES DES FEMMES AUX TIC.....	47
2-	LES CONTRAINTES LIEES A L'UTILISATION DES TIC PAR LES FEMMES.....	48
	PARTIE II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET.....	51
	RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	51
	CHAPITRE III : CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ETUDE.....	52
	SECTION I : POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET CHOIX METHODOLOGIQUE.....	52
I.	Posture épistémologique et mode de raisonnement.....	52
2.	approche méthodologique.....	54
2.1.	Les types de méthodes.....	54
2.2.	Justification de l'approche retenue : la méthode de recherche quantitative.....	56
II.	PLAN D'ECHANTILLONNAGE.....	56
1-	Le processus d'échantillonnage : l'accès au terrain.....	56
1.1	La population de l'étude ou population mère.....	57
2-	Choix et justification des outils d'enquêtes.....	58
2.1.	Description de l'instrument de collecte des données.....	59
2.2.	Administration du questionnaire.....	61
2.3.	Techniques d'analyse descriptive des données.....	61
	SECTION II : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE.....	62
I.	Description du terrain de la recherche.....	62
1.	état de lieu de la région du sud.....	62
2.	caractéristiques de l'échantillon.....	63
II-	Présentation des variables et opérationnalisation des concepts.....	64
1-	Présentation des variables.....	64
2-	Opérationnalisation des concepts.....	65
	CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	67
	SECTION I : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	67
I-	DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE.....	67

SECTION II : RÉSULTATS ET ANALYSES STATISTIQUE DES DONNÉES	84
I- VERIFICATION DES HYPOTHESES	84
II- DISCUSSION ET RECOMMANDATION	87
CONCLUSION GÉNÉRALE	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	92
ANNEXES	